

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI  
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS  
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente  
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU  
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST  
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 29 JANVIER 2014

VOLUME 164

**JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON**  
**Sténographes officiels**

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS  
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110  
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,  
Me KEITH RITI

INTERVENANTS :

Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité et M.  
Michel Arsenault  
Me LAURENT THEMENS pour le Fonds de solidarité  
Me BENOIT BOUCHER pour le Procureur général du  
Québec  
Me ESTELLE TREMBLAY pour le Parti québécois  
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la  
construction du Québec  
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour  
l'Association des constructeurs de routes et grands  
travaux du Québec  
Me GASTON GAUTHIER pour le Barreau du Québec  
Me FÉLIX RHÉAUME et Me MICHEL DÉCARY pour le Parti  
libéral du Québec  
Me ROBERT LAURIN pour la FTQ Construction  
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites  
criminelles et pénales

---

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	8
MICHEL ARSENAULT	
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	10

---

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
114P-1344.1 : Écoute électronique 08-0459_204 du 8 décembre 2008	31
114P-1344.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459_204 du 8 décembre 2008	31
114P-1345.1 : Écoute électronique 08-0459_3338 du 16 mars 2009	51
114P-1345.2 : Transcription de l'écoute électronique 08-0459_3338 du 16 mars 2009	51
114P-1346.1: Écoute électronique 09-0459_3316 du 15 mars 2009	55
114P-1346.2: Transcription de l'écoute électronique 09-0459_3316 du 15 mars 2009	55

114P-1347.1 :	Écoute électronique 08-0459_3072 du 11 mars 2009	61
114P-1347.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_3072 du 11 mars 2009	61
114P-1348.1:	Écoute électronique 08-0459_2129 du 17 février 2009	70
114P-1348.2:	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_2129 du 17 février 2009	70
114P-1349.1 :	Écoute électronique 08-0459_2265 du 19 février 2009	87
114P-1349.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_2265 du 19 février 2009	88
114P-1350.1 :	Écoute électronique 08-0459_3887 du 27 mars 2009	119

114P-1350.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_3887 du 27 mars 2009	120
114P-1351.1 :	Écoute électronique 08-0459_887 du 8 janvier 2009	124
114P-1351.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_887 du 8 janvier 2009	124
114P-1352.1:	Écoute électronique 08-0459_1001 du 12 janvier 2009	135
114P-1352.2:	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_1001 du 12 janvier 2009	135
114P-1353.1 :	Écoute électronique 08-0459_1129 du 15 janvier 2009	137
114P-1353.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_1129 du 15 janvier 2009	138

114P-1354.1 :	Écoute électronique 08-0459_1313 du 21 janvier 2009	138
114P-1354.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_1313 du 21 janvier 2009	138
114P-1355.1:	Écoute électronique 08-0459_298 du 10 décembre 2008	155
114P-1355.2:	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_298 du 10 décembre 2008	155
114P-1356.1 :	Écoute électronique 08-0459_327 du 10 décembre 2008	158
114P-1356.2 :	Transcription de l'écoute électronique 08-0459_327 du 10 décembre 2008	158

---

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-neuvième  
2 (29e) jour du mois de janvier,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bonjour à tous. Est-ce que les avocats peuvent  
8 s'identifier, je vous prie?

9 Me SONIA LeBEL :

10 Alors, bon matin, Madame la Présidente, Monsieur le  
11 Commissaire. Sonia LeBel pour la Commission.

12 Me KEITH RITI :

13 Bonjour. Keith Riti pour la Commission.

14 Me ANDRÉ RYAN :

15 André Ryan pour le Fonds de solidarité et le  
16 témoin.

17 Me LAURENT THEMENS :

18 Laurent Themens pour le Fonds de solidarité.

19 Me BENOIT BOUCHER :

20 Madame, Monsieur. Benoit Boucher pour le Procureur  
21 général du Québec.

22 Me ESTELLE TREMBLAY :

23 Bonjour. Estelle Tremblay pour le Parti québécois.

24 Me MÉLISSA CHARLES :

25 Bon matin. Mélissa Charles pour l'Association de la



1 construction du Québec.

2 Me DENIS HOULE :

3 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des  
4 constructeurs de routes et grands travaux du  
5 Québec.

6 Me SIMON LAPLANTE :

7 Bonjour, Madame la Présidente. Bonjour, Monsieur le  
8 Commissaire. Simon Laplante pour l'Association des  
9 constructeurs de routes et grands travaux du  
10 Québec.

11 Me GASTON GAUTHIER :

12 Bonjour. Gaston Gauthier, Barreau du Québec.

13 Me FÉLIX RHÉAUME :

14 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral  
15 du Québec.

16 Me MICHEL DÉCARY :

17 Bonjour. Michel Décary pour le Parti libéral du  
18 Québec.

19 Me ROBERT LAURIN :

20 Robert Laurin, FTQ Construction, bonjour.

21 Me PIERRE POULIN :

22 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites  
23 criminelles et pénales. Bonjour.

24 LA GREFFIÈRE :

25 Si vous voulez vous lever debout pour être

1 assermenté, s'il vous plaît.

2

3

4 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce vingt-neuvième  
5 (29e) jour du mois de janvier,

6

7 A COMPARU :

8

9 MICHEL ARSENAULT, retraité

10

11 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

12

13 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

14 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Arsenault. Quand on  
15 s'est quitté hier en fin d'après-midi, je vous ai  
16 fait écouter une conversation d'écoute électronique  
17 qui a été enregistrée en date du quatorze (14) mars  
18 deux mille neuf (2009) et qui avait vous et  
19 monsieur Gilles Audette comme interlocuteurs. Je  
20 vais vous demander, Madame Blanchette, de mettre à  
21 l'écran, s'il vous plaît, la transcription, c'est à  
22 l'onglet 63. Donc, une copie a été remise à maître  
23 Ryan, là, en fin d'après-midi. J'imagine que vous  
24 avez eu le temps d'en prendre connaissance,  
25 Monsieur Arsenault?

1 R. C'est exact.

2 Q. **[2]** Parfait. Alors, je vais attirer votre attention  
3 plus particulièrement... moi, ce qui me... il y a  
4 beaucoup de choses intéressantes dans cette  
5 conversation-là, mais ce qui attire  
6 particulièrement mon attention, je vais vous dire,  
7 c'est à la ligne... à partir de la ligne... je  
8 l'avais sous les yeux tantôt - dans les lignes 107,  
9 108. Cette conversation-là est enregistrée à partir  
10 du quatorze (14) mars. Je comprends, si on se  
11 remet, on se reporte à l'époque, aux événements de  
12 l'époque, le fait que vous étiez allé, je pense, en  
13 voyage aux alentours du mois de novembre, décembre  
14 deux mille huit (2008) avec monsieur Accurso venait  
15 de sortir médiatiquement, aux alentours du dix  
16 (10), onze (11) mars. Est-ce que je me trompe?

17 R. Je pense que oui.

18 Q. **[3]** Votre souvenir, là, c'est que c'est aux  
19 environs...

20 R. Oui, oui, oui.

21 Q. **[4]** ... du début mars que cette information-là est  
22 devenue publique?

23 R. C'est exact.

24 Q. **[5]** O.K. Et à ce moment-là, je pense qu'on vous  
25 questionnait sur les raisons de votre présence sur

1 le bateau, la pression médiatique était forte à cet  
2 effet-là, c'est exact?

3 R. C'est exact.

4 Q. **[6]** Alors, quand vous expliquez à Gilles Audette, à  
5 la ligne 116 :

6 [...] j't'assis là, j't'en train de me  
7 broder une histoire comment ça se fait  
8 que chu venu chum avec Tony.

9 Ça, c'est l'histoire que vous nous avez racontée  
10 hier matin. Qu'est-ce qu'il en est de ça?

11 R. Bien, écoutez, je suis allé voir dans le  
12 dictionnaire hier soir, « broder », la  
13 signification de « broder », c'est : « Amplifier un  
14 récit en inventant des détails » et...

15 Q. **[7]** Il y a le mot « inventer » dans « broder »  
16 effectivement.

17 R. Oui, oui. Et j'ai utilisé « broder » dans cette  
18 conversation-là. Mais, moi, je vous le dis sous  
19 serment ce matin que j'ai connu Tony Accurso pour  
20 la première fois dans le dossier Cameron versus  
21 Hyprescon, et ça c'est pas du brochage, c'est la  
22 vérité pure. Ensuite, je l'ai vu à quelques  
23 reprises, c'est un ami, comme vous le savez, de  
24 Louis Laberge, il fréquentait également les  
25 présidents de la FTQ de l'époque. Et finalement, je

1           suis allé en Ontario puis quand je suis revenu  
2           prési... quand je revenu directeur du Syndicat des  
3           métallos, les gens qui travaillent chez Hyprescon,  
4           c'est des gens qui travaillent dans le secteur  
5           industriel et...

6           (09:44:45)

7           LA PRÉSIDENTE:

8           Q. **[8]** Mais, on s'éloigne, on s'éloigne de la  
9           question, Monsieur Arsenault.

10          R. Mais, c'est ça.

11          Q. **[9]** Non. La question, c'est : pourquoi...

12          R. C'est quoi vous voulez savoir?

13          Q. **[10]** ... pourquoi avoir utilisé, dans cette  
14          conversation-là, l'usage du mot « broder »?  
15          Pourquoi vous vous êtes senti obligé de dire que  
16          vous étiez pour inventer une histoire?

17          R. Écoutez, c'est une conversation d'il y a six ans  
18          passés. Moi, je pense que c'est compliqué toute  
19          cette histoire-là, puis quand je parlais de broder,  
20          c'est de faire des mailles, faire en sorte que les  
21          gens puissent comprendre qu'est-ce que je disais  
22          parce que Hyprescon, c'est pas dans le secteur de  
23          la construction, puis c'était syndiqué aux métallos  
24          et non à la construction.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[11]** O.K. Là vous parlez de l'histoire d'Hyprescon  
3 et de l'histoire de cet événement-là.

4 R. Moi, ce que je voulais mettre en évidence là-  
5 dedans, l'histoire du bateau, c'est que je  
6 connaissais monsieur Accurso depuis plusieurs  
7 années. Et ça, je vous le redis sous serment, je  
8 connaissais monsieur Accurso depuis plusieurs  
9 années. Maintenant, pourquoi j'ai utilisé... c'est  
10 une conversation, ça, de mars deux mille huit  
11 (2008), deux mille neuf (2009), c'est pas hier, là.  
12 Mais, moi, je vous dis que ma rencontre avec  
13 monsieur Accurso quand j'ai commencé à entendre  
14 parler de monsieur Accurso, quand je le voyais  
15 occasionnellement à l'époque, c'est... monsieur  
16 Accurso, il... de mémoire, là, je l'ai connu dans  
17 l'histoire d'Hyprescon versus Cameron.

18 Q. **[12]** O.K. Au début de la conversation... en tout  
19 cas, un peu plus tôt dans la conversation, à la  
20 ligne 107, Gilles Audette dit :

21 Bin oui...

22 C'est parce que là vous parlez... quand vous  
23 commencez à vouloir parler avec lui et broder votre  
24 histoire avec... en discutant avec Gilles Audette,  
25 vous mentionnez que, bon :

1 C'est un partenaire du Fonds pis je  
2 peux aller en bateau avec des  
3 partenaires.

4 En deux mille neuf (2009), là, Tony Accurso, c'est-  
5 tu un partenaire, c'est-tu un ami, c'est-tu une  
6 connaissance? Qu'est-ce que c'est, à cette époque-  
7 là, en deux mille neuf (2009)?

8 R. En deux mille neuf (2009), je... Moi, quand je suis  
9 arrivé à la présidence du Fonds de solidarité, Tony  
10 Accurso avait eu des discussions avec Pierre  
11 Genest, qui était le PDG précédant monsieur Bolduc.  
12 Et il y avait eu une entente, à ce moment-là, qu'on  
13 se départirait de nos avoirs dans... le Groupe  
14 Simard et Beaudry et qu'Accurso deviendrait un jour  
15 propriétaire à cent pour cent (100 %), parce que,  
16 souvenons-nous, on était moitié-moitié avant ça. Et  
17 monsieur Accurso a quatre enfants, dont les trois  
18 plus vieux sont ingénieurs et sa fille a également  
19 un MBA, et lui, il voulait bâtir une entreprise  
20 familiale et là on se... on se désengageait de  
21 Simard et Beaudry et... et c'est là que je suis  
22 arrivé comme président.

23 Nous étions dans une période de  
24 désengagement mais nous avions des intérêts  
25 ensemble. On avait, par exemple, Place Québec, on

1           avait des terrains ensemble. Et, dans Simard et  
2           Beaudry... dans Simard et Beaudry on avait une  
3           débenture, puis une débenture ça veut dire que  
4           c'est un prêt non garanti, de plusieurs dizaines de  
5           millions de dollars. Donc, c'était encore un... on  
6           était prêteur chez monsieur Accurso mais on était  
7           plus copropriétaire de Simard et Beaudry, comme ce  
8           l'était dans les années avant.

9                        Ça fait que pour répondre à votre question,  
10           oui, on était... on était prêteur chez Simard et  
11           Beaudry. Sous ma présidence, il y a eu une seule  
12           transaction d'engagement avec monsieur Accurso, ça  
13           a été l'achat de... de Gastier, qui était une  
14           compagnie mécanique électrique qui oeuvre dans le  
15           domaine surtout privé. Et l'entente que... moi, ce  
16           qu'on m'avait dit c'est que l'entente entre Pierre  
17           Genest, l'ancien PDG, et monsieur Accurso, avant  
18           que j'arrive, c'était qu'on pourrait être  
19           partenaire dans certaines occasions lorsque c'était  
20           le temps d'amener une complémentarité à Simard et  
21           Beaudry, mais que l'intention des parties c'était  
22           un désengagement de la part du Fonds de solidarité.

23                        Ça fait que je suis arrivé à ce moment-là,  
24           nous étions en désengagement.

25           Q. [13] Alors, je répète ma question, Monsieur



1           Arsenault, parce que je pense que vous y avez pas  
2           répondu. En deux mille sept (2007), au moment où  
3           vous prenez la présidence du Fonds et la présidence  
4           de la FTQ, monsieur Arsenault... monsieur Accurso,  
5           est-il un partenaire du Fonds, est-il...

6           R. Oui, comme je viens de l'expliquer.

7           Q. **[14]** Donc, la réponse c'est que c'est un  
8           partenaire, à ce moment-là, c'est pas un ami?

9           R. C'est les deux.

10          Q. **[15]** C'est les deux?

11          R. C'est une connaissance, comme j'ai dit hier. Et,  
12          moi, j'ai eu à... à...

13          Q. **[16]** Est-ce que vous faites une nuance, Monsieur  
14          Arsenault, entre connaissance et ami? Pour vous, il  
15          y a-tu une différence entre... parce que...

16          R. Oui. Moi, écoutez...

17          Q. **[17]** ... je pense que (inaudible) de sens est...

18          R. Non, mais, vous savez, des amis, là, j'en ai deux,  
19          trois. Puis c'est des amis d'enfance, ça c'est des  
20          amis de cinquante (50) ans. Ceux qui m'ont appelé,  
21          hier soir, de la Floride, pour me parler de notre  
22          journée, qu'ils ont regardé la télévision, ça c'est  
23          mes amis. Maintenant, j'ai des connaissances qui  
24          sont, entre guillemets... c'est pas des ennemis,  
25          là. Mais des vrais amis, dans une vie, là, tu n'en

1 as pas cinq cents (500). Moi, j'en ai un, là, on a  
2 commencé l'école ensemble, en quatrième année, là,  
3 puis des fois on est six mois sans se parler mais  
4 quand on se parle c'est comme si on s'était parlé  
5 hier. Ça c'est des amis.

6 Maintenant, vous voulez entendre le mot  
7 « ami »; oui, c'est pas un ennemi, là, c'est une  
8 bonne...

9 Q. [18] Je veux pas l'entendre, je veux savoir si  
10 (inaudible)...

11 R. Non, mais je vous le dis, c'est une bonne  
12 connaissance mais c'est pas un ami d'enfance, c'est  
13 pas quelqu'un qui a grandi avec moi, c'est pas  
14 quelqu'un qui a cheminé avec moi durant les  
15 derniers quarante-cinq (45), cinquante (50) ans.  
16 C'est pas ce genre d'ami-là mais c'est... des  
17 amis... puis souvent on va dire... on va dire à  
18 quelqu'un : « Bien, salut, mon ami », tout ça, mais  
19 c'est pas... c'est pas un ennemi. Puis je vous le  
20 dis puis je vous le répète, j'ai beaucoup  
21 d'empathie pour monsieur Accurso puis ce qu'il a  
22 vécu.

23 En même temps, jamais la FTQ puis jamais  
24 moi, Michel Arsenault, je vais cautionner le fait  
25 qu'il y a des contrats d'infrastructure qui se sont

1           donnés avec des gamiques puis du financement de  
2           partis politiques puis des choses de même. Jamais  
3           que je vais cautionner ça puis je vais vous dire  
4           pourquoi. Les payeurs de taxes au Québec c'est nos  
5           membres. Le Québec, là, c'est une... c'est une  
6           compagnie, excusez-moi, c'est un état syndiqué à  
7           quarante pour cent (40 %) puis c'est nos membres,  
8           surtout la classe moyenne, qui paient des taxes, je  
9           trouve pas ça correct que... qu'à un moment donné,  
10          il y a des entrepreneurs, par des gamiques  
11          électorales, des partis politiques autant au niveau  
12          québécois puis au... tant au niveau municipaux  
13          (sic), comme on a appris à cette Commission, qui  
14          paient... qui soudoient des politiciens pour avoir  
15          des contrats d'infrastructure.

16                 Ceci dit, j'ai de l'empathie pour monsieur  
17          Accurso et sa famille parce que c'est difficile  
18          qu'est-ce qu'ils passent à travers et être... faire  
19          la première page des journaux, menotté, c'est  
20          pas... ça doit pas être très, très agréable et je  
21          peux vous dire qu'en deux mille neuf (2009), deux  
22          mille huit (2008), avant mars deux mille neuf  
23          (2009), tout le monde voulait être l'ami de  
24          monsieur Accurso. Moi j'ai vu monsieur Accurso  
25          photographié avec des premiers ministres.

1 Q. **[19]** O.K. Je vais reprendre ma question.

2 R. J'ai vu les enfants de monsieur Accurso, aussi,  
3 photographiés avec bien des ministres. J'ai vu des  
4 partis politiques manger à la table de monsieur  
5 Accurso, entre autres l'ADQ et l'ancêtre de la CAQ,  
6 on se souviendra, on a eu une réunion d'exécutif  
7 dans le restaurant de monsieur Accurso et c'est lui  
8 qui a payé la facture. Donc, on était à une époque  
9 où monsieur Accurso était le plus gros contracteur  
10 du Québec. Monsieur Accurso, également, tout le  
11 monde lui faisait confiance, les plus gros  
12 contrats, Hydro-Québec, gouvernement provincial,  
13 fédéral, plusieurs municipalités faisaient affaire  
14 avec monsieur Accurso donc j'étais pas le seul qui  
15 fréquentais monsieur Accurso au Québec à cette  
16 époque.

17 Q. **[20]** Ça, c'est-tu le même genre d'explications que  
18 les grandes banques canadiennes? Si l'autre va se  
19 jeter au bout du quai, je peux le faire?

20 R. Madame, les grandes banques canadiennes, là, vous  
21 savez ce que j'en pense et je vous l'ai dit.

22 Q. **[21]** C'est parce que, Monsieur Arsenault, à chaque  
23 fois que je vous questionne sur vous, rapidement  
24 votre réponse dévie sur les autres. Les autres le  
25 font, faites-le donc. Moi je veux savoir votre

1 relation à vous.

2 R. Vous avez le droit de pas aimer mes réponses, mais  
3 c'est mes réponses. J'étais...

4 Q. **[22]** C'est parce que j'aimerais ça qu'elles  
5 correspondent à mes questions.

6 R. ... j'ai fréquenté puis j'ai fréquenté à cette  
7 époque-là monsieur Accurso, la réponse est « oui ».

8 Q. **[23]** Bon. Merci. Alors quand vous êtes arrivé  
9 président du Fonds et de la FTQ en deux mille sept  
10 (2007), je comprends que selon votre définition  
11 d'un ami, c'est pas un ami mais c'est une bonne  
12 connaissance, c'est exact? C'est une relation  
13 d'affaires également parce que c'est un partenaire  
14 du Fonds, c'est exact?

15 R. Exact. Comme monsieur Sabia avec les Desmarais.

16 Q. **[24]** Parfait. Quand vous êtes invité sur son  
17 bateau, moins d'un an plus tard, en novembre deux  
18 mille huit (2008), est-ce que vous l'êtes à titre  
19 de partenaire de monsieur Accurso, de relation  
20 d'affaires, de bonne connaissance, d'après vous?

21 R. Écoutez, on jouera pas au chat puis à la souris,  
22 là, si j'étais agent de sécurité dans l'immeuble  
23 ici, là, tout mon respect, c'est clair que monsieur  
24 Accurso m'aurait pas invité sur son bateau, là. Il  
25 m'a invité parce qu'il me connaissait puis parce

1 que j'étais un partenaire d'affaires... du Fonds  
2 mais je peux vous dire, dans ce voyage-là, on n'a  
3 jamais parlé de transactions puis d'affaires.

4 Q. **[25]** Donc il vous a invité...

5 R. La grosse discussion qu'on a eue dans ce voyage-là,  
6 c'est les vacances l'été.

7 Q. **[26]** O.K. Donc, il vous a invité parce qu'il dit...

8 R. Monsieur Accurso pense qu'on devrait travailler  
9 tout l'été puis vous savez que ça a été une  
10 bataille livrée à ce moment-là par Louis Laberge  
11 avec les associations d'employeurs pour qu'on  
12 prenne quinze (15) jours de vacances l'été  
13 l'ensemble de la construction au Québec. Mais  
14 c'était des conversations fortuites puis un peu à  
15 la blague et pour être sûr que...

16 Q. **[27]** Du brainstorming?

17 R. Vous pouvez être sûrs que lors des dernières  
18 négociations avec les employeurs dans la  
19 construction, on a tenu à nos vacances d'été comme  
20 à la prunelle de nos yeux.

21 Q. **[28]** O.K.

22 R. Même si monsieur Accurso pense qu'on devrait  
23 travailler tout l'été.

24 Q. **[29]** Donc vous convenez avec moi que malgré  
25 l'histoire que vous avez... en employant les mots

1 « broder », là, par rapport à Hyprescon dans le  
2 début des années quatre-vingt-dix (90), votre  
3 connaissance de monsieur Accurso puis je vous ai  
4 même entendu dire sur des tribunes médiatiques, sur  
5 les sources ouvertes qu'il vous appelait pour votre  
6 anniversaire alors que vous étiez en Ontario, il y  
7 a eu plusieurs variations sur un même thème dans  
8 les sources ouvertes par rapport à votre  
9 connaissance de monsieur Accurso. Vous êtes  
10 d'accord avec moi qu'avant que vous deveniez  
11 président de la FTQ Construction, vous avez pas eu  
12 le privilège de mettre les pieds sur le Touch?

13 R. C'est exact. Je suis juste allé une fois sur le  
14 Touch puis j'étais président depuis un an.

15 Q. [30] Donc malgré ça, jamais, là, il vous avait  
16 invité avant? Et vous, est-ce que vous considérez  
17 que vous avez... que c'est un cadeau cette  
18 invitation-là sur le Touch? On va aller avec les  
19 définitions, là, ça semble important, là?

20 R. Moi je considère pas ça comme un cadeau mais je  
21 peux vous dire que dans mon cas, ça a certainement  
22 pas été un cadeau, j'en entends parler à toutes les  
23 semaines depuis cinq ans. Et ça a amené...

24 (09:54:38)

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [31] À l'époque, monsieur Accurso...

3 R. Non, c'était pas un cadeau.

4 Q. [32] ... parce que c'est sûr que si vous aviez su  
5 d'avance ce qui était pour se passer, j'ai...  
6 j'ai... je suis à peu près certaine que vous seriez  
7 pas allé?

8 R. Ça je vous donne raison, Madame.

9 Q. [33] O.K. Alors que ce qui fait qu'à l'époque, pour  
10 vous, c'était un cadeau?

11 R. Non, Madame, c'était autres temps autre moeurs,  
12 puis je m'explique. Moi, par exemple, laissez-moi  
13 vous donner quelques exemples de ma philosophie du  
14 temps. Quand je négociais avec les grandes  
15 compagnies de la Côte-Nord et j'avais le goût de  
16 venir à Montréal à l'occasion, je demeurais à Sept-  
17 îles, c'était pas toujours facile puis je voyageais  
18 à toutes les fins de semaine dans le Grand-Nord,  
19 très souvent, je venais avec mon épouse à l'époque  
20 à Montréal avec l'avion de l'Iron Ore, l'avion de  
21 Wabush ou l'avion de la compagnie Québec Cartier  
22 Mining. Ça faisait partie des moeurs de l'époque.  
23 Je peux vous dire que j'ai dîné et soupé avec de  
24 nombreux employeurs, de nombreux employeurs et j'ai  
25 jamais... et de nombreux politiciens aussi, et j'ai



1 jamais ramassé la facture, jamais ramassé la  
2 facture. Et dans le métier que j'ai exercé pendant  
3 quarante (40) ans, ça arrivait qu'il fallait  
4 rencontrer des employeurs dans des réunions  
5 exploratoires, qu'on appelait, et c'est les boss  
6 qui payaient. Et ça m'a pas empêché de négocier sur  
7 la Côte-Nord les meilleures conventions collectives  
8 dans l'industrie du fer et de l'acier en Amérique  
9 du Nord.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[34]** Mais faites-vous une différence...

12 R. J'étais capable de faire la différence entre un  
13 lunch puis faire ma job.

14 Q. **[35]** Oui, mais est-ce qu'on fait une différence  
15 entre un lunch puis un voyage dans les îles  
16 britanniques, dans les îles Vierges, sur un bateau  
17 assez luxueux? Est-ce que vous faites la  
18 différence, à l'époque?

19 R. Moi...

20 Q. **[36]** Peut-être, juste avant... Peut-être avant, là,  
21 avez-vous défrayé quoi que ce soit pour vous  
22 rendre...

23 R. Non, Madame.

24 Q. **[37]** L'avion payé?

25 R. Oui.

1 Q. [38] On peut dire un tout-inclus, là?

2 R. C'est exact.

3 (09:56:25)

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Q. [39] Si vous ne considérez pas ça comme un cadeau,  
6 est-ce que vous considérez ça comme un dû ou un  
7 avantage dû à votre...

8 R. Bien non. Bien non. Pas du tout. Pas du tout. Et  
9 dans le vrai monde, à cette époque-là, ça se  
10 faisait de façon régulière, des gens qui se  
11 faisaient inviter par leurs clients à la pêche, à  
12 la chasse, ces choses-là. Je veux dire, c'était les  
13 moeurs du temps.

14 Moi je me souviens d'une époque, Madame la  
15 Présidente et Monsieur le Commissaire, si tu  
16 faisais une conférence de presse, s'il n'y avait  
17 pas de la bière puis du vin puis des sandwichs, les  
18 journalistes ne venaient pas. C'était les... Est-ce  
19 que ces journalistes-là étaient des vendus? Je ne  
20 crois pas. Ils faisaient leur job pareil. Je me  
21 souviens d'une époque, moi, quand le premier  
22 ministre se promenait, des voyages à l'étranger, il  
23 payait les voyages des journalistes. Aujourd'hui,  
24 il ne les paye plus. C'est une question d'évolution  
25 dans nos moeurs et dans nos pratiques de bonne

1           gouvernance.

2                       Et moi j'ai grandi dans un monde où ça  
3 arrivait qu'on bénéficiait des... d'avantages qui  
4 nous étaient donnés par des employeurs. Le dernier  
5 exemple : Quand je suis allé négocier le conflit de  
6 travail sur la Côte-Nord, tous les employés de  
7 Québec Cartier Mining étaient en grève, de Fermont  
8 jusqu'à Port-Cartier. Et là, on m'a demandé, en  
9 dernière ressource, d'aller négocier ça. Le porte-  
10 parole du côté patronal c'était monsieur Lucien  
11 Bouchard. Et lorsqu'on a eu une entente à Sept-  
12 îles, monsieur Bouchard m'a demandé d'aller la  
13 présenter à Fermont. Un vendredi. J'ai dit :

14       « Monsieur Bouchard, je vais aller la présenter à  
15 Fermont à une condition. C'est que j'ai un avion  
16 sur la piste. Moi je ne passe pas la fin de semaine  
17 à Fermont. Puis vous allez me ramener à Montréal  
18 avec l'avion de Québec Cartier Mining. » Puis il a  
19 agréé à ça. Puis nos membres le savaient, là. La  
20 piste est là, à Wabush. Les gens le savaient. Puis  
21 après l'assemblée de ratification je sautais dans  
22 un avion payé par leur employeur pour m'en venir à  
23 Montréal. Ce n'est pas...

24       Me SONIA LeBEL :

25       Q. [40] Est-ce que vos membres le savaient que vous

1           étiez allé sur le bateau avant que ça sorte  
2           publiquement et avant que Jean Lavallée s'ouvre la  
3           trappe, comme vous dites dans l'écoute  
4           électronique? Avez-vous fait approuver ça par vos  
5           membres au préalable? Je parle du côté de la FTQ.

6           R. Je n'avais pas à faire approuver mes membres un  
7           voyage d'affaires avec Tony Accurso. Je ne m'en ai  
8           jamais caché...

9           Q. **[41]** Mais là, est-ce que c'est un voyage d'affaires  
10          ou... Parce que si c'est un voyage d'affaires, vous  
11          avez discuté d'affaires.

12          R. Je ne l'ai jamais... C'est un voyage avec un  
13          partenaire d'affaires.

14          Q. **[42]** O.K.

15          R. Mais je n'ai jamais... Quand on m'a questionné,  
16          j'ai répondu immédiatement : « Oui, je suis allé  
17          sur le bateau. »

18          Q. **[43]** Oui, quand c'est sorti sur la place publique,  
19          aussi, non?

20          R. Oui, oui.

21          Q. **[44]** Encore une fois, parce que quand c'est public,  
22          ça va plus vite, hein?

23          R. Bien, écoutez, pas nécessairement. Mais j'ai fait  
24          mes preuves quand ce n'était pas public non plus.  
25          Les comptes de dépenses de Jocelyn Dupuis, ça a

1 sorti six mois après qu'il est parti, ça fait  
2 que...

3 Q. **[45]** Là, vous êtes rapide sur la gâchette ce matin  
4 à faire plein de comparaisons avec d'autres  
5 entrepreneurs et d'autres partenaires du Fonds. Des  
6 soupers payés, des choses comme ça. Je comprends  
7 que de toute façon, vous avez eu également des  
8 soupers avec Tony Accurso. Si on sort de cette  
9 catégorie-là, est-ce qu'il y a d'autres  
10 partenaires, d'autres entrepreneurs avec lesquels  
11 le Fonds fait affaire, également du côté syndical  
12 où vous avez affaire, parce que moi j'en suis  
13 encore à vos deux chapeaux, et au conflit potentiel  
14 d'intérêts. Est-ce qu'il y a d'autres partenaires  
15 avec lesquels vous avez fait des activités  
16 semblables? Parce que vous avez une idée de la  
17 valeur d'une semaine sur le Touch?

18 R. Des soupers, oui, mais des voyages, comme président  
19 du syndicat, non.

20 Q. **[46]** Non?

21 R. Président de la FTQ, excusez-moi, non.

22 Q. **[47]** Non? Est-ce que vous avez une idée de la  
23 valeur d'un voyage sur le Touch?

24 R. Ma compréhension c'est que monsieur Accurso, le  
25 Touch c'est une business pour lui. Et lui l'utilise

1 à ses fins lorsqu'il n'a pas de clients. Par  
2 exemple, lui-même, dans le temps des Fêtes, il ne  
3 va même pas sur ce bateau-là parce que le carnet de  
4 commandes est plein. Je vous ferai remarquer, dans  
5 les mers du Sud, dans les dernières semaines de  
6 novembre, première semaine de décembre, là, il n'y  
7 a pas grands clients. Et c'est à cette époque-là  
8 qu'on est allés.

9 Q. **[48]** O.K. Puis ça vaut quoi une semaine sur le  
10 Touch?

11 R. Je n'ai aucune idée.

12 Q. **[49]** Madame Blanchette...

13 R. À cette époque-là, le bateau était libre.

14 Q. **[50]** Madame Blanchette, onglet 2, s'il vous plaît.  
15 Une conversation du huit (8) décembre deux mille  
16 huit (2008). Ma compréhension c'est que vous  
17 revenez de votre voyage. Vous êtes en train d'en  
18 discuter avec Louis Bolduc qui a déjà fait de  
19 nombreux voyages sur le Touch, selon la preuve qui  
20 a été présentée par le biais des photos dans le  
21 témoignage de monsieur Jean Lavallée. Est-ce qu'on  
22 peut la coter?

23 LA GREFFIÈRE :

24 1344.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [51] 1344.1, 1344.2.

3 10:01:02

4

5 114P-1344.1 : Écoute électronique 08-0459\_204  
6 du 8 décembre 2008

7

8 114P-1344.2 : Transcription de l'écoute  
9 électronique 08-0459\_204 du 8  
10 décembre 2008

11

12 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

13

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. [52] Donc, en fonction de la description du voyage  
16 que vous faites, Monsieur Arsenault, du prix que ça  
17 coûte, on est quand même, là, à St. Thomas sur un  
18 bateau luxueux, on a vu des photos du Touch, on a  
19 vu des photos devant la Commission de l'abondance  
20 qu'on peut y retrouver. Expliquez-moi, là, par quel  
21 jeu de l'esprit, là, peu importe la définition que  
22 vous regardez, vous êtes pas capable de qualifier  
23 ça de cadeau?

24 R. Madame, si vous voulez appeler ça un cadeau,  
25 appelez-en un. Moi je vous dis que j'ai... c'est

1 pas une contrepartie puis j'ai jamais rien donné à  
2 Tony Accurso en retour.

3 Q. [53] Donc un cadeau pour vous, c'est équivalent  
4 d'une contrepartie?

5 R. Est-ce que c'est ça que je viens de dire?  
6 (10:06:04)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. [54] Moi, je viens de comprendre que vous avez  
9 dit : « Appelez ça un cadeau ou appelez ça une  
10 contrepartie. »

11 R. Non, non, appelez ça un cadeau si vous voulez mais  
12 j'ai pas eu... j'ai pas donné... j'ai pas eu...  
13 j'ai pas donné de contrepartie...

14 Q. [55] De contrepartie.

15 R. ... en retour à monsieur Accurso. C'est ça que j'ai  
16 dit. Là, là, à un moment donné, là... je vais  
17 essayer d'articuler un peu plus parce que...  
18 J'aimerais qu'on tienne compte de mes réponses et  
19 non des commentaires de... de votre procureur quand  
20 je donne une réponse.

21 Q. [56] Mais je pense qu'elle pose une question.

22 R. Moi, je pense, quand je réponds pas la réponse  
23 qu'elle veut, elle commente après.

24 Q. [57] Monsieur Arsenault, on va...

25 R. Moi, je suis pas ici pour dire ce que madame veut



1 entendre, je suis ici pour dire ma vérité.

2 Q. **[58]** Mais vous avez parfaitement raison... Votre  
3 vérité?

4 R. Oui.

5 Q. **[59]** Moi, j'aimerais que ce soit la vérité.

6 R. Bien, ça va être la vérité. Soyez-en sûre.

7 Q. **[60]** Mais pas votre vérité, la vérité.

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. **[61]** Ce que je dois comprendre de votre réponse, et  
10 je vais finir par un point d'interrogation pour  
11 être plus... pour être plus claire. Est-ce que je  
12 dois comprendre de votre réponse que malgré ce  
13 voyage-là, que vous qualifiez des plus belles  
14 vacances de votre vie, vous ne vous êtes pas senti  
15 par la suite redevable envers monsieur Accurso?

16 R. Pas du tout.

17 Q. **[62]** Que vous n'avez pas, par la suite, accordé  
18 d'avantages à monsieur Accurso?

19 R. Pas du tout.

20 Q. **[63]** Vous n'avez pas rendu de services à monsieur  
21 Accurso?

22 R. Au contraire.

23 Q. **[64]** Vous n'avez pas été plus favorable à monsieur  
24 Accurso dans des événements qui pouvaient arriver?

25 R. D'aucune façon, j'ai fait un seul dossier avec

1 monsieur Accurso et c'est le dossier de Gastier. Et  
2 dans... Oui?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. [65] Continuez.

5 R. Non, c'est ça.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. [66] Le dossier de Gastier. Parfait. C'est le seul  
8 dossier où le Fonds a eu une implication avec  
9 monsieur Accurso pendant votre règne de président?

10 R. D'investissement sur mon époque à la présidence,  
11 oui. Et Gastier, comme tous les autres dossiers, a  
12 été préparé par les équipes multidisciplinaires et  
13 a été proposé par un comité... un comité sectoriel,  
14 je pense que c'était SOLIM à l'époque, qui était  
15 sous le conseil d'administration. Et Gastier a été  
16 approuvé par l'ensemble du conseil d'administration  
17 du Fonds de Solidarité.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Q. [67] Tantôt maître LeBel vous a demandé... et je  
20 pense que c'était cette question-là : Est-ce que  
21 vous lui avez rendu service en retour? Et vous avez  
22 dit : « Au contraire. » Je pense que c'était à  
23 cette question-là. Qu'est-ce que vous voulez dire  
24 par « au contraire »?

25 R. Au contraire dans le sens que quand monsieur

1 Accurso a été aux prises avec l'histoire des  
2 fausses factures, où ses compagnies ont plaidé  
3 coupable, immédiatement après avoir discuté avec  
4 les gens du Fonds, on a instauré un moratoire sur  
5 l'ensemble des affaires qu'on avait avec monsieur  
6 Accurso et on a procédé à un divorce, une  
7 séparation des biens.

8 Si j'avais, par exemple, continué à faire  
9 affaire... si le Fonds avait continué à faire  
10 affaire avec monsieur Accurso, si on aurait eu des  
11 nouveaux investissements avec monsieur Accurso  
12 après l'histoire des fausses factures, là on  
13 pourrait avoir un doute que j'ai favorisé quelqu'un  
14 avec qui je suis allé en vacances. Mais c'est  
15 exactement le contraire. Et c'est moi qui ai  
16 annoncé à monsieur Accurso qu'il y aurait un  
17 moratoire et je lui ai dit bien franchement, on a  
18 été quelques mois sans se parler, je lui ai dit,  
19 dans un premier temps, que je ne pouvais approuver  
20 l'histoire des fausses factures, le fait que ses  
21 compagnies plaident coupable à... autant au  
22 provincial qu'au fédéral, l'affaire des fausses  
23 factures. Puis qu'il ne pourrait plus être un  
24 partenaire du Fonds de solidarité à cause... parce  
25 que le Fonds de solidarité, comme on sait,

1           bénéficie de crédits d'impôt. À cause du risque  
2           réputationnel puis à cause également de notre... de  
3           notre philosophie puis notre conscience, on pouvait  
4           pas avoir un partenaire qui triche l'impôt.

5                       Et même si... je devrais vous dire, même  
6           si... Vous savez, on bénéficie de... de...  
7           d'abris... c'est-à-dire nos... nos actionnaires  
8           bénéficient d'abris fiscaux mais les gouvernements,  
9           eux, rentrent dans leur argent, le provincial,  
10          d'après une étude de SECOR, sérieuse, les  
11          gouvernements, eux... provincial après deux ans,  
12          fédéral après trois ans, rentre dans son argent.  
13          Mais, même à ça, j'ai... nos financiers ont annoncé  
14          aux gens de monsieur Accurso mais, moi également,  
15          j'ai dit à monsieur Accurso qu'on allait mettre un  
16          moratoire là-dessus puis qu'on allait... dans les  
17          prochains mois, ça a pris quasiment un an et demi,  
18          c'est qu'on allait divorcer, qu'on allait séparer  
19          les biens et que notre désir, au Fonds de  
20          solidarité, c'est que monsieur Accurso ne soit plus  
21          partenaire chez nous. Et c'est ce qu'on a fait. Ça  
22          ce sont les faits.

23          M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24          Q. [68] Justement, sur ce sujet-là, là. C'est une idée  
25          comme ça. Est-ce que ça serait possible pour le

1 Fonds, lorsqu'elle (sic) fait un investissement  
2 actif, là, je parle pas d'une débenture mais  
3 qu'elle (sic) prend une participation puis elle  
4 (sic) a vraiment l'intention d'être partenaire, que  
5 dans l'entente de son investissement elle (sic)  
6 demande à son partenaire de s'engager, justement, à  
7 ne pas faire de fausse facturation, à ne pas  
8 déduire des dépenses personnelles à la société pour  
9 maintenir, justement, le... le lien de confiance  
10 parce que, bon, on a appris de cette expérience-là  
11 que l'apprendre après coup vous en êtes sorti,  
12 idéalement c'est de prévenir que ça arrive, est-ce  
13 que le Fonds pourrait se doter de ce genre de  
14 politique-là de... d'entente qu'avant de signer un  
15 investissement actif, elle demande à son partenaire  
16 de s'engager à respecter les lois fiscales? Qu'est-  
17 ce que vous en pensez?

18 R. Je pense c'est une excellente idée. Je vous dirais  
19 plus que ça. On a eu des discussions là-dessus, je  
20 sais pas où en est avec le suivi, moi j'avais même  
21 proposé qu'on ait une espèce de formulaire chaque  
22 fois qu'on signe un partenariat avec quelqu'un,  
23 qu'il s'engage dans le même sens que vous dites.

24 Me SONIA LeBEL :

25 Q. [69] Pour permettre à ce moment-là au Fonds de se

1 désengager plus facilement si quelque chose du  
2 genre arrive, là?

3 R. Bien, vous savez, se désengager facilement ça va  
4 bien à dire. Dans la vraie vie, encore une fois,  
5 c'est une autre histoire. Et dans notre partenariat  
6 avec monsieur Accurso, monsieur Accurso nous  
7 devait... avait une débenture comme j'ai expliqué  
8 tout à l'heure, avec plusieurs dizaines de millions  
9 de dollars qu'il devait au Fonds dans Simard et  
10 Beaudry. On avait un partenariat dans Place Québec,  
11 on avait des terrains et j'ai pas le dossier devant  
12 moi mais de mémoire, et là il a fallu diviser ça.  
13 Et il y avait toute l'histoire du centre d'achats  
14 dans lequel on avait une garantie de prêt, je  
15 crois, de... de vingt millions de dollars (20 M\$).  
16 Et la transaction, je veux dire, c'est Yvon...  
17 c'est Yvon Bolduc qui était responsable de tout ça  
18 mais de temps en temps on en parlait et ce qui nous  
19 inquiétait grandement, c'est quand tu as un prêt  
20 sans garantie de plusieurs dizaines de millions de  
21 dollars et dans toute l'histoire du financement de  
22 monsieur Accurso, c'est la Banque Nationale qui  
23 avait le gros bout du bâton, c'était la Banque  
24 Nationale qui avait le gros bout du bâton. Donc il  
25 a fallu... j'ai usé de doigté et on avait toujours

1 la crainte que monsieur Accurso perde ses contrats  
2 puis une compagnie de construction pas de contrats,  
3 ça vaut pas grand-chose. Donc on a... on a, je  
4 crois, tiré nos marrons du feu de façon fort habile  
5 en convertissant la débenture, c'est-à-dire en  
6 faisant en sorte qu'on devenait propriétaire du  
7 centre d'achats et que lui se spécialisait dans la  
8 construction et donc on éliminait, par le fait  
9 même, notre débenture. Donc, ce qu'on a fait, on a  
10 changé du papier pour du mortier. C'est ça qu'on a  
11 fait. Et toujours dans le souci que nos  
12 actionnaires perdent rien. C'est une opération qui  
13 a pris une année et demie, c'est une opération qui  
14 a été faite à part de ça avec... maintenant quand  
15 ça vient le temps de... de... d'évaluer parce qu'on  
16 a eu... on a été critiqué amplement par les médias  
17 dans toute cette saga-là en disant, par exemple,  
18 qu'on avait payé trop cher pour le centre d'achats.  
19 Moi je me souviens d'avoir vu des articles dans des  
20 journaux, ça commençait qu'il y avait un trou dans  
21 le stationnement du centre d'achats puis la fin de  
22 l'article, c'est que la FTQ a payé trop cher. Mais  
23 la vraie histoire, c'est la suivante : lorsqu'on a  
24 exercé notre divorce, la valeur de ses biens et des  
25 nôtres, ça a été approuvé par des firmes

1 d'évaluateurs. On avait au Fonds de solidarité un  
2 évaluateur interne, monsieur Accurso avait son  
3 évaluateur et on a également engagé une troisième  
4 firme d'évaluateurs professionnels externe et le  
5 papier qu'on a changé pour le mortier, tout ça, ça  
6 a été approuvé par des firmes d'évaluateurs  
7 professionnels. C'est ça qu'on a fait.

8 Q. **[70]** Ça va?

9 R. Hum hum.

10 Q. **[71]** L'histoire des factures, avril deux mille neuf  
11 (2009), est-ce que je me trompe, de la fausse  
12 facturation, environ?

13 R. Ça a sorti public en avril deux mille neuf (2009),  
14 je pense.

15 (10:15:01)

16 Me ANDRÉ RYAN :

17 Je pense ça a sorti le sept (7) mai, on a établi  
18 lors de l'interrogatoire...

19 Me SONIA LeBEL:

20 Encore mieux, encore mieux, sept (7) mai deux mille  
21 neuf (2009). Merci, Maître Ryan.

22 Q. **[72]** Alors avril, mai deux mille neuf (2009)?

23 R. Oui.

24 Q. **[73]** Oui? Donc, entre novembre... entre novembre  
25 deux mille sept (2007) et avril deux mille neuf



1 (2009), vous avez... vous n'avez jamais accordé  
2 d'avantages, de contrepartie, peu importe le terme  
3 de... de... vous avez jamais aidé monsieur Accurso,  
4 vous avez jamais été porte-parole monsieur Accurso  
5 pour... un porte-parole pour lui par rapport...

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [74] Vous n'avez jamais favorisé monsieur...

8 Me SONIA LeBEL :

9 Q. [75] Favoriser, effectivement, monsieur Accurso?

10 R. Moi personnellement, non.

11 Q. [76] Non? Ni avant avant, ni après l'histoire des  
12 factures?

13 R. Non. Puis les dossiers de monsieur Accurso, ma  
14 connaissance puis j'ai... j'ai fait vérifier avec  
15 les gens du Fonds, sous ma présidence, il y a eu un  
16 dossier, c'était Gastier qui est passé au conseil  
17 d'administration.

18 Q. [77] Parfait.

19 R. Et il y a...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. [78] O.K., je veux juste savoir, pourquoi vous  
22 dites: « Moi, personnellement non »?

23 R. Bien... c'est une façon de parler, là. Nous, je  
24 peux dire nous. Parce que je me sens...

25 Q. [79] Parce que vous n'étiez pas impliqué dans les

1 dossiers?

2 R. Oui, parce que le fond de la question, je présume,  
3 c'est... Bien, moi personnellement, parce que la  
4 question c'est la suivante : « Vous, avez-vous  
5 favorisé... » Si maître LeBel me dirait « le Fonds  
6 de solidarité avez-vous favorisé », je dirais :  
7 « Non, nous n'avons pas favorisé. » Mais moi  
8 personnellement, non. Non. La question  
9 c'est: « Vous êtes allé en bateau avec, avez-vous  
10 fait des... » Ce que je déduis de la question,  
11 c'est...

12 Me SONIA LeBEL :

13 Q. **[80]** Des retours d'ascenseur?

14 R. C'est ça. Tu sais, avez-vous gratté le dos, avez-  
15 vous fait en sorte que ses dossiers passent plus  
16 vite que les autres, avez-vous passé des dossiers  
17 en dehors des règles établies? La réponse c'est  
18 non. La réponse c'est non. Les dossiers de monsieur  
19 Accurso, à ma connaissance, ceux qui sont venus au  
20 conseil d'administration ont passé dans ce qu'on a  
21 appelé la machine à saucisse, qui sont les équipes  
22 multidisciplinaires etc.

23 Q. **[81]** Donc, nonobstant le voyage sur le bateau,  
24 monsieur Accurso n'a jamais été traité différemment  
25 qu'un autre partenaire du Fonds?

1 R. Ça, ce n'est pas...

2 Q. **[82]** Ni plus ni moins?

3 R. Non, ça ce n'est pas exact.

4 Q. **[83]** Ce n'est pas exact?

5 R. Non. C'est clair que monsieur Accurso, dans toute  
6 l'histoire du Fonds, quand tu as un partenaire  
7 qui... vous savez, notre partenariat avec monsieur  
8 Accurso, ça a été dix-neuf (19) ans, avec une  
9 moyenne de rendement de treize pour cent (13 %) par  
10 année. Et quand on regarde ces dix-neuf (19) ans-  
11 là, qu'on se compare à la Bourse de Toronto pour  
12 les mêmes années, c'est deux fois plus.

13           Donc, lorsque tu as un partenaire de même,  
14 les dossiers peuvent, à l'intérieur des équipes  
15 multidisciplinaires, peuvent aller un peu plus  
16 vite. Je veux dire, le bilan social, par exemple,  
17 va plus vite quand tu as le même partenaire depuis  
18 quatre, cinq fois que la première fois. Il y a des  
19 vérifications comptables qu'on a déjà, donc il ne  
20 faut pas les recommencer. Ces choses-là.

21           Et lorsque tu as un partenaire, puis  
22 monsieur Accurso n'est pas le seul, il y en a des  
23 dizaines de partenaires avec lesquels on est depuis  
24 longtemps. Il y en a qui sont partis, ils sont  
25 revenus, et caetera. Disons que les dossiers... Il

1 y a quelqu'un qui me disait dernièrement, c'est  
2 comme quand Fabienne Larouche arrive à Radio-  
3 Canada, elle n'attend pas au troisième sous-sol, tu  
4 sais. Elle a fait ses preuves, puis ça va un peu  
5 plus vite quand elle va présenter un projet pour un  
6 nouveau téléroman. Peut-être une comparaison  
7 exagérée, mais c'est ça ma réponse.

8 Q. **[84]** Est-ce que je comprends bien de votre réponse,  
9 Monsieur Arsenault, ce qui est appelé partout, en  
10 tout cas est dénoncé dans les (inaudible) comme  
11 étant le « fast track » de Tony Accurso, c'est  
12 plutôt tributaire d'une plus grande efficacité  
13 administrative?

14 R. C'est le fait que ce n'est pas la première fois  
15 qu'il vient chez nous et nos conseillers financiers  
16 le connaissent plus, ses dossiers, ils n'ont pas  
17 besoin de réétudier son dossier d'un bout à l'autre  
18 chaque fois. Et moi je le répète, puis je l'ai dit  
19 publiquement, je le dis sous serment, Tony Accurso,  
20 à ma connaissance, en treize (13) ans au Fonds de  
21 solidarité, n'a jamais eu de « fast track ». Et  
22 j'irais même jusqu'à dire que dans bien des cas on  
23 a été plus sévère avec lui qu'avec d'autres. À  
24 cause de sa proximité avec les gens du syndicat.  
25 Parce qu'on ne voulait pas, à un moment donné,

1 qu'on dise : « On sait bien, c'est lui qui a  
2 tout. »

3 Q. **[85]** Proximité avec qui en particulier?

4 R. Bien, avec Jean Lavallée, comme vous avez démontré  
5 la semaine passée. Moi je le savais que Jean  
6 Lavallée et Tony c'était des amis, puis que Jean  
7 pratiquement a, je ne dirais pas élevé, mais était  
8 proche des enfants à Tony, tout ça. On savait tous  
9 ça, ce n'était pas un secret, ça. On n'a pas appris  
10 ça la semaine passée, que Jean Lavallée et Tony  
11 c'était des grands amis.

12 Q. **[86]** Qui d'autre avait une proximité avec monsieur  
13 Accurso au syndicat?

14 R. C'était Jean Lavallée et Louis Bolduc qui étaient  
15 probablement ses meilleurs amis, comme on a vu sur  
16 les photos.

17 Q. **[87]** Quels sont les postes que Louis Bolduc  
18 occupait à ce moment-là?

19 R. Louis Bolduc était vice-président de la FTQ et  
20 également membre du conseil d'administration de la  
21 SOLIM.

22 Q. **[88]** Puis Louis Bolduc n'a pas eu, à un moment  
23 donné, là, il n'y a pas eu à un moment donné des  
24 rumeurs, en tout cas un intérêt qu'il prenne la  
25 présidence ou la vice-présidence, secrétaire

1 général de la FTQ?

2 R. Quand j'ai été... quand je me suis présenté  
3 président de la FTQ, l'annonce a été faite de  
4 mémoire en septembre deux mille sept (2007). La  
5 presse a rencontré Louis Bolduc, puis il a dit :  
6 « Écoutez, moi j'appuie Michel Arsenault, je suis  
7 encore jeune. Peut-être qu'un jour je serai tenté  
8 par la présidence. » Ce qui n'est rien de mal en  
9 soi, j'espère. Tu sais, une organisation qui ne  
10 régénère pas puis qu'il n'y a personne dans ses  
11 rangs qui n'a pas l'ambition de diriger un jour,  
12 moi je pense, c'est...

13 Q. **[89]** Avant d'arriver peut-être à une autre  
14 conversation, il y a un autre petit bout qui est  
15 sur un autre sujet qu'on va explorer un peu plus à  
16 fond un peu plus tard, mais la ligne 72 et 73, au  
17 début, début, début de votre témoignage...

18 R. 72?

19 Q. **[90]** 72, 73, dans les transcriptions.

20 R. Ah, la ligne? O.K. Je pensais que vous disiez  
21 l'année.

22 Q. **[91]** Oui, la ligne. Au début de votre témoignage,  
23 vous avez dit : « Je n'ai pas d'influence, je ne  
24 fais pas les gouvernements. » Je vous ai parlé de  
25 vos pool de voteurs. Je sais que vous allez

1           probablement me dire que c'est encore du  
2           brainstorming, vous faisiez le jars, là, mais  
3           expliquez-moi cette ligne-là, qui est quand même  
4           assez percutante?

5           R. 72?

6           Q. [92] Oui.

7           R. Bon.

8           Q. [93] « S'il est minoritaire, si tu peux ressortir  
9           qu'on vient de retomber au pouvoir pour un autre  
10          deux, trois ans ». Ça veut dire quoi ça?

11          R. Bon. Ça veut dire que si voyez la ligne en haut,  
12          71, c'est marqué Toronto O.K.? Et Louis Bolduc a  
13          une fonction canadienne dans son syndicat, un peu  
14          comme moi j'avais quand j'étais à Toronto.

15          Q. [94] Monsieur Arsenault, on parle des élections  
16          avec Jean Charest puis on parle de votre discours  
17          puis les élections si monsieur Charest va être  
18          majoritaire ou minoritaire. Je pense qu'on parle de  
19          monsieur Charest à la ligne 72, là.

20          R. Est-ce que je peux donner ma réponse Madame?

21          Q. [95] C'est parce qu'elle ne correspond pas à la  
22          question, Madame la Présidente.

23          10:21:36

24          LA PRÉSIDENTE :

25          Q. [96] C'est parce qu'on voudrait que vous répondiez

1 à la question.

2 R. Si vous l'entendez, respectueusement Madame, si  
3 vous l'entendez jusqu'au bout, elle répond à la  
4 question. Louis Bolduc et moi, on a des liens avec  
5 des syndicalistes dans le Canada anglais et on se  
6 taquine souvent sur l'influence, le fait qu'au  
7 Québec on est syndiqués à quarante pour cent  
8 (40 %), le fait qu'au Québec on a plus d'influence  
9 sur les gouvernements que Wayne dans le Canada  
10 anglais et c'était une blague pour dire à Louis,  
11 regarde... Parce que Louis préparait Wayne au  
12 niveau « canadian » puis tu diras à Wayne d'une  
13 façon ou d'une autre... Parce que dans le Canada  
14 anglais, là, le CTC puis les fédérations de  
15 travailleurs dans le Canada anglais, là, ils  
16 rencontrent le premier ministre puis les ministres  
17 une fois par année, « Labour Day » puis ça dure  
18 quinze (15) minutes. Ici au Québec, à cause du  
19 tripartisme, les relations de travail sont  
20 différentes puis effectivement, quand t'appelles un  
21 ministre, quand t'appelles le premier ministre, si  
22 tu n'abuses pas, il te rappelle. Et c'était ça.  
23 C'était une blague. On taquine nos collègues du  
24 Canada anglais en leur disant, nous autres, on est  
25 syndiqués à quarante pour cent (40 %), on est un



1           peu comme la Suède de l'Amérique du Nord et quand  
2           un gouvernement est au pouvoir, à l'exception...  
3           puis là il y avait toujours la crainte dans ce  
4           temps-là de l'ADQ, parce que l'ADQ, ils avaient dit  
5           eux autres qu'ils n'auraient pas de relations avec  
6           la FTQ et c'est à la blague pour dire, dis à Wayne  
7           Hanley, là, que d'une façon ou d'une autre, on va  
8           encore avoir des portes ouvertes nous autres, la  
9           FTQ, au gouvernement du Québec, ce que vous avez  
10          pas en Ontario. C'est ça l'essence de cette  
11          discussion-là.

12                   C'était pas de faire le jars puis de dire  
13          que c'est nous autres qui mènent mais c'est clair  
14          que ma relation puis la relation de la FTQ avec  
15          monsieur Jean Charest comme premier ministre ça a  
16          été une relation correcte puis quand je l'appelais,  
17          il me recevait puis des fois il m'a demandé de  
18          l'aide aussi, hein? Souvenez-vous du conflit  
19          étudiant. Il nous a demandé de passer une nuit avec  
20          les étudiants pour essayer de régler le conflit et  
21          c'est ça la société québécoise, puis c'est ça le  
22          rôle de la FTQ puis des autres centrales syndicales  
23          au Québec. On est une société social-démocrate puis  
24          on fait ça un peu, pas à mon goût, là, mais un peu  
25          comme la Suède puis la Norvège puis l'Allemagne.

1           Puis c'est ça que ça veut dire. C'est simplement  
2           une blague pour dire d'une façon ou d'une autre,  
3           l'ADQ rentrera pas puis on aura pas de Mike Harris  
4           au Québec. C'est ça que ça veut dire.

5           Q. [97] Mais vous pouvez pas nier Monsieur Arsenault,  
6           en tant que président de la FTQ, que vous avez un  
7           poids politique certain, une force de lobbyisme.

8           R. C'est sûr mais c'est pas nous autres qui mènent,  
9           soyez-en sûre.

10          Q. [98] Vous avez parlé tantôt, si on revient à  
11          monsieur Accurso puis au bateau, vous avez parlé  
12          tantôt autre terre, autres moeurs. Je comprends que  
13          vous avez rapidement compris à l'époque que, avec  
14          le tollé médiatique, que c'était pas quelque chose  
15          qui devait avoir lieu ou place compte tenu de votre  
16          statut. C'est exact?

17          R. J'ai compris que les moeurs changeaient et j'ai  
18          compris aussi à travers les années qu'il ne fallait  
19          plus inviter des journalistes avec de la bière puis  
20          du vin puis j'ai compris qu'on pouvait plus aller à  
21          la chasse puis à la pêche avec les employeurs puis  
22          on est une société qui évolue puis il y a des  
23          choses qui étaient acceptées il y a vingt (20),  
24          trente (30) ans passés qui sont plus acceptées  
25          aujourd'hui, puis c'est ça.

1 Q. [99] Mais à ce moment-là, vous l'aviez compris ou  
2 vous l'avez juste dit? Vous avez fait une lettre  
3 ouverte au mois de mars deux mille neuf (2009) dans  
4 laquelle vous expliquiez effectivement que vous  
5 aviez compris...

6 R. Oui j'ai fait une lettre ouverte...

7 Q. [100] Oui.

8 R. ... puis je sais que vous avez une conversation  
9 téléphonique où je dis, j'aurais jamais dû dire ça,  
10 là. J'aime pas ça quand on joue au chat puis à la  
11 souris avec moi.

12 Q. [101] Bon bien, on va l'écouter puis on va pouvoir  
13 en parler justement. L'onglet 43.

14 LA GREFFIÈRE :

15 1345.1, 1345.2.

16 Q. [102] Oui merci.

17

18 114P-1345.1 : Écoute électronique 08-0459\_3338  
19 du 16 mars 2009

20

21 114P-1345.2 : Transcription de l'écoute  
22 électronique 08-0459\_3338 du 16  
23 mars 2009

24

25 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

1 (10:27:42)

2 Me SONIA LeBEL :

3 Q. **[103]** On ne jouera pas au chat et à la souris,  
4 Monsieur Arsenault. Vous allez expliquer pourquoi  
5 vous prenez la peine d'écrire une lettre ouverte en  
6 date du quinze (15) mars dans Le Devoir où vous  
7 expliquez que vous réalisez la mince frontière  
8 ténue entre la perception d'un geste, d'un  
9 comportement et la réalité. Et après ça, le  
10 lendemain, avec ce que vous qualifiez de  
11 connaissance, vous avez une conversation de ce  
12 type-là.

13 R. Cette lettre-là, mon entourage était partagé,  
14 finalement on a décidé de l'envoyer. J'ai... mon  
15 voyage en bateau a fait en sorte qu'on a établi un  
16 code... un code d'éthique à la FTQ, ça a  
17 probablement été bénéfique. Je peux vous dire que  
18 j'ai pas pris d'autres vacances avec monsieur  
19 Accurso. On est allé à l'occasion au restaurant, il  
20 est venu souper chez nous souvent aussi. Et  
21 aujourd'hui, après six ans, quand je regarde de la  
22 façon qu'on a traité le cas de Michael Sabia chez  
23 les Desmarais, je me demande s'il y a pas deux  
24 poids deux mesures au Québec, je me demande ça  
25 sérieusement. J'ai rien fait de mal, j'ai rien volé

1 à personne, j'ai toujours pris à coeur l'intérêt  
2 des actionnaires du Fonds et c'est fait.

3 Maintenant, je peux vous dire, c'est une  
4 conversation fortuite et je n'ai pas retourné en  
5 vacances sur le Touch ni ailleurs avec monsieur  
6 Accurso après ces événements-là.

7 Q. **[104]** Mais, là, vous dites que vous avez... la FTQ  
8 a établi un code d'éthique en deux mille dix  
9 (2010), je pense...

10 R. Oui.

11 Q. **[105]** ... lors du congrès, c'est exact?

12 R. Hum.

13 Q. **[106]** Un code d'éthique, là, c'est des belles  
14 règles écrites sur papier, de la même façon que  
15 votre mea culpa. Comment on peut... comment... Il  
16 faut quand même avoir la volonté de les suivre. Et  
17 quand, moi, je lis des paroles du genre :

18 [...] y vont manger de la marde, on va  
19 s'organiser pareil [...]

20 à quoi ça sert d'avoir un code d'éthique sur papier  
21 si les gens qui sont derrière ça y croient pas.

22 R. Ça, c'était au mois de mars deux mille neuf (2009).  
23 Le code d'éthique, c'est en deux mille dix (2010).  
24 Et je peux vous dire depuis, j'ai respecté le code  
25 d'éthique. Je suis jamais allé en bateau sur le

1 Touch avec monsieur Accurso suite au code d'éthique  
2 parce que, là, j'étais régi en vertu... en vertu du  
3 congrès de la FTQ qui a un code d'éthique.

4 Q. **[107]** O.K. Donc, votre déclaration dans les  
5 journaux, là, finalement c'était de la frime.  
6 C'est, encore une fois, pour sauver les apparences.

7 R. Bien, c'est clair qu'il fallait que je sauve ma  
8 peau. Et il y a eu... j'ai été... Écoutez, j'ai été  
9 sévèrement réprimandé au conseil général qui a  
10 suivi ça et finalement, j'ai fait amende honorable  
11 aux affiliés de la FTQ et je me suis engagé à me  
12 comporter différemment, puis c'est ce que j'ai  
13 fait. J'ai jamais pris de vacances avec des  
14 employeurs après ces fameuses vacances-là, ni  
15 monsieur Accurso ni d'autres employeurs.

16 Q. **[108]** À votre connaissance à vous, là, et selon la  
17 connaissance que vous avez de monsieur Accurso,  
18 pour quelle raison il vous a invité sur le bateau?

19 R. Bien, il faudrait y demander à lui, il m'a invité.  
20 C'est une relation... c'est un ami puis une  
21 relation d'affaires, mais il m'a jamais jamais rien  
22 demandé en retour, jamais jamais jamais.

23 Q. **[109]** Je vais vous demander d'aller à l'onglet 65,  
24 Madame Blanchette, s'il vous plaît, la conversation  
25 du quinze (15) mars également, on est toujours dans

1 la même foulée, la 3316.

2 LA GREFFIÈRE :

3 1346.1, 1346.2.

4 Me SONIA LeBEL :

5 Merci.

6

7 114P-1346.1: Écoute électronique 09-0459\_3316 du 15

8 mars 2009

9

10 114P-1346.2: Transcription de l'écoute électronique

11 09-0459\_3316 du 15 mars 2009

12

13 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

14

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. **[110]** À l'écoute de cette conversation-là, Monsieur  
17 Arsenault, je serais portée à vous dire que quand  
18 on devient président de la FTQ, on reçoit Tony en  
19 héritage et qu'on gagne un voyage, est-ce que je me  
20 trompe?

21 R. Je comprends pas le sens de votre question.

22 Q. **[111]** D'après la conversation, tous les présidents  
23 précédents du Fonds et de la FTQ Construction ont  
24 fait un voyage sur le bateau de Tony Accurso.

25 Pensez-vous réellement...

1 R. C'est ce que monsieur Accurso dit dans l'en...  
2 l'entrevue... dans la conversation téléphonique.

3 Q. **[112]** C'est ce qu'il dit dans la conversation  
4 téléphonique effectivement. Croyez-vous vraiment  
5 que monsieur Accurso vous a invité sur ce bateau-là  
6 de façon totalement désintéressée?

7 R. Je crois que monsieur Accurso voulait garder des  
8 bonnes relations avec le Fonds de solidarité mais  
9 sans jamais en demander plus que les autres et  
10 d'ailleurs que je lui ai fait sortir ce qu'on a  
11 vécu avec Tony Accurso pour la période de cette...  
12 de cette enquête, je peux vous dire que les  
13 investi... les investissements du Fonds de  
14 solidarité et de la FTQ de quatre-vingt-seize (96)  
15 à deux mille neuf (2009) puis la période que vous  
16 couvrez par votre enquête, nous avons investi huit  
17 point cinq milliards de dollars (8,5 G\$) dans  
18 l'économie québécoise et là-dessus, il y a un point  
19 6 pour cent (1,6 %) de cet investissement-là qui  
20 est... qui est chez Simard et Beaudry.

21 Donc, monsieur Accurso n'était pas notre  
22 principale ou notre seule préoccupation au  
23 contraire, et quand je regarde les tableaux, si on  
24 regarde le rouge, ici, c'est l'ensemble de nos  
25 investissements puis ici, c'est monsieur Accurso.



1 Cent trente quelques millions de dollars sur huit  
2 point cinq milliards de dollars (8,5 G\$). Au niveau  
3 de... au niveau de... de SOLIM, on a lu dans les  
4 journaux de façon fréquente que monsieur... on a  
5 même lu dans les journaux que Tony Accurso avait  
6 fondé le Fonds de solidarité, ce qui est  
7 complètement faux. On a également lu dans les  
8 journaux que monsieur Accurso dirigeait SOLIM, moi  
9 je peux vous dire que la période couvrant votre...  
10 votre enquête, c'est-à-dire de quatre-vingt-seize  
11 (1996) à deux mille neuf (2009), monsieur  
12 Accurso... SOLIM a fait cent trente-sept (137)  
13 projets, monsieur Accurso en a eu dix-sept (17) sur  
14 cent trente-sept (137), de quatre-vingt-seize  
15 (1996) à deux mille (2000) (sic), ce qui veut dire  
16 douze pour cent (12 %). Moi je connais assez bien  
17 monsieur Accurso, c'est lui qui avait dirigé. Puis  
18 s'il avait fait ce qu'il avait voulu chez nous, là,  
19 à SOLIM, il aurait eu les cent trente-sept (137)  
20 projets. Il en aurait pas juste eu dix-sept (17)  
21 sur cent trente-sept (137).

22 Puis je peux vous dire que même si monsieur  
23 Accurso était ami, nous, ça passait encore une fois  
24 dans les différents comités et il y a au moins une  
25 dizaine de projets que monsieur Accurso a présentés

1 au Fonds de solidarité qui ont été refusés et on me  
2 dit que vous avez... vous avez ça... le Fonds de  
3 solidarité vous a envoyé ces projets-là.

4 Et en terminant, je vous dirais que les  
5 procureurs de votre commission nous ont demandé...  
6 nous ont demandé l'ensemble des dossiers de  
7 monsieur Accurso, c'est ce qu'on a fait, on a  
8 préparé une centaine de boîtes pour vous, on me dit  
9 que vous êtes pas venus les chercher encore mais on  
10 a à votre disposition une centaine de boîtes de  
11 documents où chaque dossier qu'on a fait avec  
12 monsieur Accurso est expliqué puis la façon qu'on  
13 l'a fait et on vous offre, le Fonds de solidarité,  
14 pleine collaboration avec nos experts puis si vous  
15 voulez éplucher chaque projet qu'on a fait avec  
16 monsieur Accurso, moi on m'assure qu'il a été fait  
17 dans la règle de l'art.

18 Q. [113] Moi, ce qui m'intéresse, c'est pas ce qu'il y  
19 a sur le papier ou dans les boîtes, c'est ce qu'il  
20 y a au-delà du papier et des boîtes et c'est ce que  
21 je suis en train d'explorer avec vous, Monsieur  
22 Arsenault et ce que vous... et moi, de par la  
23 conversation que je viens d'entendre, là, vous  
24 tombez pas en bas de votre chaise quand vous  
25 discutez avec monsieur Accurso du fait que do...

1 que ce bateau-là lui sert d'outil de promotion et  
2 de PR, politiciens, maires et tous les présidents  
3 successifs du Fonds.

4 Je répète ma question : croyez-vous vraiment que  
5 monsieur Accurso vous a invité là de façon  
6 totalement désintéressée?

7 R. Autres temps, autres moeurs. C'est ça ma réponse et  
8 ça se passait de même, pas juste avec monsieur  
9 Accurso. Monsieur Accurso n'est pas le seul homme  
10 d'affaires québécois qui a un yacht, en passant. On  
11 sait tous ça. Et c'est de même que ça fonctionnait  
12 dans le temps.

13 Q. **[114]** O.K. Est-ce que vous croyez que monsieur  
14 Accurso n'a tiré aucun avantage de ses relations de  
15 proximité avec les présidents successifs du Fonds  
16 et de la FTQ?

17 R. Je crois que chaque dossier qu'on a fait avec  
18 monsieur Accurso a été bénéfique pour le rendement  
19 du Fonds de solidarité et pour nos membres.

20 Q. **[115]** Et bénéfique pour monsieur Accurso?

21 R. Bien, c'est sûr. C'est sûr que c'est bénéfique pour  
22 monsieur Accurso. Si vous pensez que monsieur  
23 Accurso va faire la charité au Fonds de solidarité,  
24 comme tous les autres partenaires. C'est clair, on  
25 est en affaires, c'est pour faire des profits. Et

1 c'est pour avoir du rendement pour nos  
2 actionnaires, puis partager la tarte équitablement.  
3 Puis moi, je n'ai rien qui me prouve que mes  
4 prédécesseurs ont donné des « fast tracks » à Tony  
5 Accurso ou ont fait en sorte que Tony Accurso s'est  
6 enrichi au détriment du Fonds.

7 Nous avons été partenaires dans une  
8 multitude de dossiers, et c'est dossiers-là se sont  
9 avérés rentables et pour le Fonds et pour monsieur  
10 Accurso, comme avec la majorité de nos partenaires.  
11 On fait du capital de risque, il y en a que c'est  
12 moins, il y en a que c'est plus. Puis il y a des  
13 partenaires qu'on perd, aussi. Il y a des  
14 partenaires avec qui je n'ai jamais été souper,  
15 jamais été en bateau, et on a perdu.

16 Q. **[116]** Avant de vous poser la prochaine question,  
17 Madame Blanchette, j'aimerais ça qu'on aille à  
18 l'onglet 41, s'il vous plaît. Coté sous?

19 LA GREFFIÈRE :

20 1347.1 et .2.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Merci.

23 (10:42:50)

24

25 114P-1347.1 : Écoute électronique 08-0459\_3072

1 du 11 mars 2009

2

3 114P-1347.2 : Transcription de l'écoute  
4 électronique 08-0459\_3072 du 11  
5 mars 2009

6

7 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

8

9 (10:50:56)

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. [117] Alors, je vais revenir à ce qu'on discutait  
12 avant que la conversation joue, Monsieur Arsenault.  
13 Vous disiez qu'effectivement monsieur Accurso,  
14 c'est quand même un homme d'affaires, hein, on  
15 s'entend, il est là pour faire des profits.

16 Vous aimez bien les images, vous avez dit  
17 que : « On marche pas nécessairement face-à-face  
18 avec les entrepreneurs ou les partenaires,  
19 quelquefois on marche au coude-à-coude », mais,  
20 moi, l'impression que j'ai, c'est que le Fonds a  
21 marché main dans la main avec monsieur Accurso  
22 depuis... depuis ses débuts.

23 Est-ce que vous diriez pas que la  
24 fulgurante ascension de monsieur Accurso est due  
25 justement en très grande partie à ses relations

1 d'amitié et de proximité avec tous les présidents  
2 successifs du Fonds?

3 R. On a voulu au Québec, avec monsieur Accurso et  
4 d'autres entrepreneurs, faire en sorte que... bâtir  
5 le Québec et faire en sorte que les grandes  
6 compagnies de construction appartiennent à des  
7 québécois.

8           Moi, quand je suis arrivé enfant à  
9 Murdochville, mon père travaillait pour la  
10 Foundation de Toronto, il était contremaître  
11 général. C'était un canadien français à l'époque le  
12 plus élevé dans la compagnie. En haut de ça,  
13 c'était tout du monde de l'extérieur, en dehors du  
14 Québec. On a travaillé pendant... depuis les années  
15 soixante (60) au Québec pour avoir nos pouvoirs de  
16 décisions au Québec et monsieur Accurso fait partie  
17 de ces hommes d'affaires-là à qui on a fait  
18 confiance puis qu'on a aidé à grossir.

19           En retour, monsieur Accurso, comme  
20 j'explique là-dedans, à l'été deux mille neuf  
21 (2009), monsieur Accurso avait trois mille cinq  
22 cents (3500) employés. Monsieur Accurso s'est  
23 toujours conduit avec ses employés comme un bon  
24 employeur. Vous pouvez vérifier à la CCQ, ses  
25 cotisations payées, les vacances payées des

1 employés. C'est pas le style d'entrepreneur,  
2 malheureusement on en a au Québec, c'est pas le  
3 style d'entrepreneur qui fait faillite à toutes les  
4 cinq minutes. C'est pas le style d'entrepreneur non  
5 plus, à ma connaissance, qui paye ses gens au noir,  
6 on s'est assuré de ça, bien sûr, à la FTQ avec  
7 Simard et Beaudry, et c'est un employeur qui avait  
8 le respect de tout le monde. On était à cette  
9 époque-là très fier de Simard et Beaudry.

10 Simard et Beaudry, lorsqu'on parlait à  
11 l'Hydro-Québec, ils étaient entièrement satisfait  
12 de l'ouvrage fait de Simard et Beaudry. Lorsqu'on  
13 parlait au gouvernement du Québec, il était  
14 satisfait. Lorsqu'on parlait aux différentes  
15 municipalités, elles étaient satisfaites.

16 C'est un employeur, moi, en deux mille neuf  
17 (2009), j'ai vérifié à la CCQ, c'est lui qui...  
18 auquel il y avait le plus d'heures travaillées dans  
19 l'ensemble des entrepreneurs du Québec, c'est ce  
20 qu'on a fait. On a bâti une grosse entreprise  
21 québécoise dirigée par un québécois pour renforcer  
22 l'économie québécoise au lieu de travailler pour  
23 des étrangers comme c'était lors de mon enfance et  
24 mon adolescence à Murdochville.

25 Q. [118] Êtes-vous d'accord avec moi que, au fil des

1 années, monsieur Accurso a eu accès à trois types  
2 de financement avec le Fonds? Des cautions?

3 R. Oui, oui.

4 Q. **[119]** Du financement pur?

5 R. Oui.

6 Q. **[120]** Et du partenariat dans lequel le Fonds  
7 investissait...

8 R. Hum, hum.

9 Q. **[121]** ... avec lui et achetait des compagnies,  
10 l'aidait à acheter des compagnies, quitte à se  
11 désengager par la suite, mais à l'origine, achetait  
12 des compagnies en sa... avec lui, c'est exact?

13 R. C'est exact.

14 Q. **[122]** Donc, trois types de financement.

15 R. C'est exact.

16 Q. **[123]** Parfait. Vous pensez pas que ces trois types  
17 de financement-là et que le fait que monsieur  
18 Accurso ait accès à ça, ne l'a pas aidé justement à  
19 croître, à devenir une force avec laquelle les  
20 autres entrepreneurs devaient dealer sur le marché?  
21 Et ne lui a pas fourni un avantage lorsqu'il devait  
22 soumissionner sur des contrats publics?

23 R. C'est la politique du Fonds. On peut pas investir  
24 dans cent cinquante-deux (152) entreprises qui se  
25 compétitionnent, c'est clair. Sans ça, on va... ça



1 va être la... le nivelage par le bas. Et monsieur  
2 Accurso a, de son côté, livré des rendements au  
3 Fonds. C'est fort important ça, il a livré des  
4 rendements au Fonds de solidarité. On l'a, bien  
5 sûr, avec du financement. On lui a permis de  
6 consolider ses entreprises, mais en retour, il nous  
7 a donné du rendement. C'est ça l'investissement,  
8 c'est ça et c'est... c'est la mission du Fonds,  
9 d'aider des entrepreneurs québécois.

10 N'oubliez jamais que la loi nous oblige à  
11 investir soixante pour cent (60 %) de nos avoirs,  
12 de notre actif, dans l'économie québécoise. Puis si  
13 on fait pas ça, on est même pénalisé au niveau de  
14 la souscription. Et, oui, avant que j'arrive au  
15 Fonds de solidarité, Simard et Beaudry était la  
16 compagnie de construction avec laquelle le Fonds  
17 avait décidé à l'époque d'avoir un partenariat et  
18 ça... ça marchait, c'était bon pour nos  
19 actionnaires, c'était bon pour l'économie du Québec  
20 puis c'était bon également pour les travailleurs de  
21 la construction parce que monsieur Accurso avait la  
22 réputation de respecter ses employés et respecter  
23 la convention collective.

24 Q. **[124]** Donc, encore une fois, une convergence entre  
25 le syndicat et le Fonds.

1 R. Bien, c'est sûr que, nous autres, on veut pas avoir  
2 des partenaires qui traitent les travailleurs,  
3 excusez-moi l'expression, comme de la merde. Vous  
4 pouvez appeler ça de la convergence si vous voulez,  
5 mais ça fait partie du bilan social. En même temps,  
6 je dois vous dire que t'es pas obligé d'être  
7 syndiqué à la FTQ pour être un partenaire du Fonds.  
8 Je pense, quatre-vingts pour cent (80 %) de nos  
9 partenaires ont soit pas de syndicat ou c'est pas  
10 des syndicats du Fonds, mais... SSQ, par exemple,  
11 qui est un partenaire important et les employés  
12 sont syndiqués à la CSN. Je ne veux pas qu'il y ait  
13 de la méprise, mais que le Fonds de solidarité ait  
14 à coeur que ses partenaires respectent les  
15 conventions collectives. J'espère qu'on se fera pas  
16 reprocher ça, là, c'est tout à fait normal.

17 Q. **[125]** Parfait. Et vous pensez pas non plus que le  
18 fait que le Fonds justement ait décidé d'avoir un  
19 partenariat avec Simard et Beaudry, par le fait  
20 même monsieur Accurso. Parce qu'on l'a vu, il y a  
21 Marton dans la SOLIM, Gastier par la suite.  
22 Louisbourg aussi en a bénéficié un peu de  
23 différentes façons. Vous pensez pas que, ça  
24 justement, au niveau des autres entreprises en  
25 construction - parce qu'on va parler du domaine

1 dans lequel monsieur Accurso pouvait avoir accès -  
2 il y a pas là une espèce de désavantage et un  
3 déséquilibre des règles de la concurrence?

4 R. Pas du tout, et je peux vous dire, le plus bel  
5 exemple, c'était SOLIM. Je veux dire, sur cent  
6 trente-sept (137) projets, il y en a dix-sept (17)  
7 avec Accurso. Et il y avait dans la SOLIM des  
8 entrepreneurs qui avaient une plus grosse part de  
9 marché de SOLIM que Accurso. Moi, je crois pas  
10 qu'Accurso ait nuit, par exemple, à Pomerleau. Il y  
11 a de la place pour d'autres gros employeurs. À ce  
12 moment-là, au Québec, il y avait Pomerleau, il y  
13 avait l'entreprise de monsieur Fava, là, le nom  
14 m'échappe. Il était pas le seul gros entrepreneur,  
15 mais c'était un excellent entrepreneur qui  
16 performait au niveau de la qualité de son travail,  
17 qui respectait ses employés et qui amenait des  
18 rendements au Fonds. C'est le meilleur des... des  
19 trois mondes, il y a rien de mal là-dedans, là.

20 Q. **[126]** On va prendre la pause.

21 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

22

23 REPRISE DE L'AUDIENCE

24 LA GREFFIÈRE :

25 Monsieur Arsenault, vous êtes toujours sous le même

1 serment.

2 R. Oui.

3 Me SONIA LeBEL :

4 Q. **[127]** Alors, Monsieur Arsenault, on en était à  
5 explorer un peu la relation privilégiée ou la  
6 relation, vous avez raison, c'est moi qui la  
7 qualifie de « privilégiée », la relation que Tony  
8 Accurso avait avec le Fonds, le Fonds en général et  
9 vous en particulier de par votre passage à titre de  
10 président au Fonds. Est-ce que vous pensez ou est-  
11 ce que vous nous dites aujourd'hui que monsieur  
12 Accurso n'a jamais eu d'avantage, n'a jamais eu de  
13 « fast track » ou n'a jamais été privilégié au  
14 détriment des autres entrepreneurs par le Fonds?

15 R. Une question difficile à répondre. Par exemple,  
16 tout à l'heure vous me parliez des autres  
17 entrepreneurs qui avaient pas de... de financement  
18 du Fonds. Je peux vous dire que ça s'applique dans  
19 tous les domaines. Un exemple, Transat, nous sommes  
20 dans Transat, nous ne sommes pas dans Air Canada,  
21 nous ne sommes pas dans Sun Quest et les autres,  
22 effectivement. On peut privilégier un partenaire  
23 dans un secteur économique donné parce qu'on n'est  
24 pas actionnaire avec tous les autres partenaires.

25 Q. **[128]** Donc, êtes-vous en train de me dire que dans

1 le secteur particulier de la construction - parce  
2 qu'on s'entend que monsieur Accurso est pas en  
3 concurrence avec Air Transat, là - dans le secteur  
4 particulier de la construction, vous nous dites que  
5 effectivement monsieur Accurso a été avantagé?

6 R. C'est-à-dire que c'est un entrepreneur qu'on a  
7 financé, donc... puis on finançait pas les autres.  
8 Par rapport au Fonds, on peut dire que, oui, on a  
9 choisi le Groupe Simard et Beaudry, puis on n'a pas  
10 choisi le Groupe Pomerleau ou un autre. Mais, dans  
11 la... dans la compétition, moi, je crois qu'il y  
12 avait quand même... monsieur Accurso était pas roi  
13 et maître ou... Je devrais pas dire monsieur  
14 Accurso, je devrais dire les entreprises Simard et  
15 Beaudry étaient pas rois et maîtres au Québec. Et  
16 moi, quand j'ai... j'ai investigué au Fonds les  
17 rumeurs qui disaient que monsieur Accurso dirigeait  
18 SOLIM, je me suis rendu compte que, dans les dix-  
19 neuf (19) années, il y avait douze pour cent (12 %)   
20 des... des... d'achalandage à SOLIM. Et lorsque  
21 monsieur Gionet est venu témoigner, de son époque,  
22 il disait vingt pour cent (20 %). Et il y a  
23 d'autres entrepreneurs au Québec dans SOLIM qui  
24 avaient des pourcentages plus élevés que lui, que  
25 Simard et Beaudry.

1 Q. **[129]** Je vais vous demander de mettre l'onglet 21,  
2 Madame Blanchette, s'il vous plaît, écoute  
3 électronique qui date du dix-sept (17) février deux  
4 mille neuf (2009), la session 2129, une  
5 conversation entre vous, Monsieur Arsenault, et  
6 Louis Bolduc.

7 LA GREFFIÈRE :  
8 1348.1, 1348.2.

9 Me SONIA LeBEL :  
10 Merci.

11 (11:35:20)

12

13 114P-1348.1: Écoute électronique 08-0459\_2129 du 17  
14 février 2009

15

16 114P-1348.2: Transcription de l'écoute électronique  
17 08-0459\_2129 du 17 février 2009

18

19 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

20

21 Me SONIA LeBEL :

22 Je vais arrêter là une seconde, Madame Blanchette.

23 Q. **[130]** Justement, je pense que c'est la bonne  
24 occasion de revenir sur cette question-là, qui a  
25 été posée devant la Commission. Il y a eu une

1 conversation qui a été mise, Monsieur Arsenault,  
2 une conversation d'écoute électronique qui, au  
3 niveau de la Commission d'enquête et de  
4 l'opposition que vous aviez à l'époque à  
5 l'institution d'une commission d'enquête, vous avez  
6 eu, lors d'une conversation électronique, mention  
7 d'un « deal » avec le mari de madame Marois, à  
8 l'époque. Il est toujours son mari mais à l'époque  
9 qu'elle n'était pas au pouvoir. Et d'utiliser ce  
10 « deal-là » pour faire une certaine pression sur  
11 madame Marois. Êtes-vous capable de me donner un  
12 peu plus de détails sur cette circonstance-là?

13 R. Écoutez, j'étais au téléphone... parce que je l'ai  
14 entendu moi aussi, avec Jean Lavallée. Et on était  
15 contre une commission d'enquête, comme vous le  
16 savez, et on cherchait... on faisait du  
17 « brainstorming » pour trouver des façons de se  
18 trouver des alliés dans le monde politique  
19 québécois. Et, toujours dans l'optique de  
20 « brainstorming », j'ai dit à Jean Lavallée :  
21 « Regarde, on a fait un deal avec Claude Blanchet -  
22 qui est le mari de madame Marois, qui est la  
23 deuxième chef de l'opposition, si je me trompe pas,  
24 dans le temps - il y a quelques mois au Fonds de  
25 solidarité. Et peut-être si on parlait à Claude

1 Blanchet puis mettre de la pression sur madame  
2 Marois ça ferait avancer notre cause. »

3           Quand je suis arrivé à mon bureau... Puis  
4 j'ai parlé de ça à mon conseiller politique, Gilles  
5 Audette, qui lui a travaillé avec Claude Blanchet  
6 pendant des années au Fonds de solidarité. Moi,  
7 Claude Blanchet, je lui ai à peu près trois, quatre  
8 fois dans ma vie, c'est pas une personne que je  
9 connais beaucoup. Puis la dernière fois que je lui  
10 ai parlé c'est au vingtième du Fonds immobilier,  
11 une fois deux je l'ai rencontré dans un restaurant,  
12 mais c'est pas quelqu'un avec qui j'ai travaillé.  
13 Gille Audette m'a dit : « Michel, es-tu après venir  
14 fou. Voyons donc! jamais qu'on va faire ça, essayer  
15 de faire de la pression sur le mari de madame  
16 Marois pour... pour faire avancer un dossier au  
17 niveau du Parti québécois, ça se fait pas ». J'ai  
18 dit, « regarde, t'as bien raison, ça m'a passé par  
19 la tête de même. » Mais... vous voyez par les...  
20 c'est du « brainstorming », ça. Tu parles d'un  
21 dossier de l'autre, tu donnes ton opinion avant...  
22 avant, finalement, de faire une... Mais, je vous le  
23 dis, j'ai jamais, jamais approché monsieur Blanchet  
24 pour qu'il fasse des pressions sur madame Marois  
25 pour quelque décision politique que ce soit.



1 (11:41:06)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Q. **[131]** Mais c'était quoi le « deal »?

4 R. Le « deal » c'est qu'on est... on est partenaire  
5 avec monsieur Blanchet dans une compagnie publique.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[132]** Est-ce qu'on parle...

8 R. Le Fonds de solidarité...

9 Q. **[133]** Est-ce qu'on parle de BLF?

10 R. Oui, c'est ça.

11 Q. **[134]** Oui?

12 R. Oui.

13 Q. **[135]** O.K. Puis en quoi... et ce « deal-là », est-  
14 ce qu'il a quelque chose de particulier qui  
15 pourrait mettre monsieur Blanchet ou madame Marois  
16 dans l'embarras?

17 R. Bien, politiquement parlant, le « deal », c'est pas  
18 moi qui l'a fait puis je serais même pas capable de  
19 vous l'expliquer, je suis bien honnête, là, il a  
20 été accepté, encore une fois, par le conseil  
21 d'administration. Et je me souviens encore, dans La  
22 Presse Affaires du... pardonnez-moi, du quatre (4),  
23 cinq (5) novembre dernier, on recommandait  
24 d'acheter ces actions-là encore. C'était une  
25 recommandation de la... de La Presse Affaires. Je

1 pense qu'à moyen puis à long terme, c'est un bon  
2 investissement qui a été recommandé par... par Yvon  
3 Bolduc à l'époque puis qui a été accepté par la  
4 structure du Fonds de solidarité.

5 Q. **[136]** Mais malgré le fait que c'était du  
6 « brainstorming », Monsieur Arsenault, puis moi,  
7 l'angle qui m'intéresse plus particulièrement, là,  
8 c'est pas... c'est pas nécessairement la nature du  
9 « deal », je pense que BLF a été... a été commentée  
10 sur la place publique. Ce qui m'intéresse moi c'est  
11 en quoi vous pensiez que ça pouvait vous aider à  
12 avoir un levier politique avec madame Marois?

13 R. Du « brainstorming » c'est que tu mets toutes  
14 sortes d'idées sur la table puis après ça tu fais  
15 le tour. Et, je vous l'ai expliqué au début, c'est  
16 pour ça que j'ai des conseillers ou conseillères  
17 politiques, c'est pour te protéger vis-à-vis les  
18 autres mais c'est pour te protéger vis-à-vis toi  
19 aussi. Effectivement...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[137]** Vous répondez pas à la question, Monsieur  
22 Arsenault. La question c'est : Pourquoi vous  
23 pensiez que ce « deal-là » pouvait vous donner un  
24 levier politique sur la chef de l'opposition?

25 R. Parce que monsieur Blanchet était rendu un... un

1           partenaire du Fonds et ça m'a passé par la tête,  
2           peut-être, si je lui parlerais, qu'il pourrait  
3           parler à son épouse. Mais je l'ai pas fait. J'y ai  
4           pensé mais je l'ai pas fait.

5           Q. **[138]** Donc, parce qu'il avait comme... une  
6           redevance ou un conflit d'intérêts ou quelque chose  
7           comme ça avec...

8           R. Non, pas une redevance. Écoutez, c'est une mauvaise  
9           idée que j'ai eue puis je l'ai dit tout fort, mais  
10          je l'ai pas fait.

11          Me SONIA LeBEL :

12          Q. **[139]** O.K. Donc, vous l'avez pas...

13          R. C'est pas une bonne idée, là, je vous le concède,  
14          c'est pas la meilleure idée que j'ai eue dans ma  
15          vie, mais je l'ai pas fait. Des fois, t'as une idée  
16          dans la tête, là, à un moment donné, tu te couches  
17          le soir, lève le matin, voyons! Mais moi, j'avais  
18          eu un conseil, Madame, d'un vieux permanent  
19          syndical, il dit : « Quand t'es en maudit après  
20          quelqu'un, écris-lui une lettre, là, laisse-la sur  
21          ton bureau deux jours, après ça, relis-là, les  
22          trois-quarts du temps, tu vas la mettre à la  
23          poubelle. » Bien c'est ça quand t'as une mauvaise  
24          idée.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. **[140]** Oui mais là, vous étiez pas fâché, même que  
3 vous étiez de très bonne humeur.

4 R. Non, bien je donne un exemple, sur le moment...

5 Q. **[141]** (inaudible).

6 R. Madame, sur le moment... t'sais, Jean Lavallée  
7 m'appelle il dit: « Michel, le PQ ça a été nos amis  
8 pendant des années » puis j'ai dit: « Bien oui,  
9 peut-être qu'on pourrait parler à Blanchet, on a eu  
10 un deal avec. » Mais c'était pas une bonne idée  
11 puis on l'a pas fait, on l'a pas fait et Dieu  
12 merci... bien Dieu merci... c'est pour ça qu'on a  
13 des conseillers politiques.

14 Me SONIA LeBEL :

15 Q. **[142]** L'autre portion de cette conversation-là  
16 qui... qui m'intéresse par rapport à ce qu'on  
17 discute depuis tantôt, c'est les lignes, Madame  
18 Blanchette, 12 à 23, si vous pouvez revenir un peu  
19 plus haut sur la transcription, s'il vous plaît.

20 (11:44:26)

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Mais est-ce qu'on peut f... attendez...

23 Me SONIA LeBEL :

24 Vous voulez qu'on continue de la faire jouer?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Oui.

3 Me SONIA LeBEL :

4 Il ne reste pas grand-chose, effectivement, on peut  
5 aller jusqu'au bout, allez-y puis on reviendra.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 O.K.

8

9 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

10

11 Me SONIA LeBEL :

12 Q. **[143]** Alors si vous permettez, on peut revenir  
13 peut-être aux lignes 12 à 23 qui est une autre  
14 portion de la conversation. Vous dites que Tony  
15 Accurso a jamais, bon, il y a des rumeurs, il y a  
16 des... il y a des... des choses qui sont véhiculées  
17 de façon publique à l'effet que Tony Accurso avait  
18 la mainmise sur le Fonds, en tout cas, contrôlait  
19 le Fonds et quand je parle du Fonds, Monsieur  
20 Arsenault, je veux qu'on soit bien clair, je parle  
21 de la portion du Fonds auquel Tony Accurso pouvait  
22 avoir accès en fonction de la nature de ses  
23 entreprises, on se comprend. Je comprends que  
24 monsieur Accurso peut pas avoir accès aux huit  
25 milliards (8 M) du Fonds. On s'est mis d'accord au

1           départ que le Fonds était divisé en secteurs et  
2           monsieur Accurso oeuvre dans un secteur bien  
3           particulier, on s'entend là-dessus?

4           R. Oui, oui.

5           Q. **[144]** Parfait, merci. Alors ce qui m'intéresse là-  
6           dedans, c'est pourquoi vous avez pris la peine de  
7           parler à Tony. Vous allez peut-être m'expliquer le  
8           contexte, là, mais dans cette conversation-là, vous  
9           dites que vous avez parlé à Tony, que vous allez  
10          devoir expliquer que c'est pas lui qui « run » mais  
11          que vous allez dire à Tony: « Fais pas le saut ».   
12          Pourquoi Tony Accurso ferait le saut que vous  
13          expliquiez que c'est pas lui qui « run »? Mettez-  
14          moi en contexte.

15          R. J'ai pas de mémoire de ce dossier-là, il faudrait  
16          que vous me... j'aimerais savoir dans quel dossier  
17          que c'est.

18          Q. **[145]** Bien je peux juste vous dire que c'est le  
19          dix-sept (17) février deux mille neuf (2009) alors  
20          vous êtes ici...

21          R. Madame...

22          Q. **[146]** ... vous dites: « Je viens de parler à Tony,  
23          il m'a appelé tantôt » et là, ce qu'on dit  
24          exactement, là, c'est que: « Je vais lui  
25          expliquer »... à la ligne 18: « Là, ça va revenir à

1           tes oreilles, je te le dis tout de suite »... en  
2           parlant de Tony « Je vais lui expliquer que c'est  
3           pas toi qui me run. » Alors pourquoi le fait de  
4           dire « C'est pas toi qui me run et que ça vienne  
5           aux oreilles de Tony ça le jetterait en bas de sa  
6           chaise? Ce n'est pas normal que ça soit pas lui qui  
7           vous run?

8           R. Est-ce qu'on parlait d'un dossier du Fonds de  
9           solidarité? C'est ça que je me demande.

10          Q. **[147]** Bien sur quels autres aspects Tony Accurso  
11          peut vous « runner »?

12          R. Je le sais pas, regardez moi je...

13          Q. **[148]** Éclairez-moi.

14          R. Bien je peux pas vous éclairer, j'ai aucune mémoire  
15          de cette conversation-là.

16          Q. **[149]** O.K. Donc...

17          R. C'est pas clair, t'sais, c'est quatre cinq lignes,  
18          là, peut-être voir en haut de quoi on parlait et là  
19          je pourrais peut-être mieux répondre mais je vois  
20          que c'est barré en haut.

21          Q. **[150]** Bien je vais y aller de façon... je vais y  
22          aller de façon générale, O.K., est-ce que Tony  
23          Accurso vous « runnait » sur quelque aspect que ce  
24          soit?

25          R. Pas du tout, Madame. J'ai été dirigé tout le temps

1 que j'étais là à la FTQ par le bureau, le conseil  
2 général, au Fonds de solidarité les équipes  
3 multidisciplinaires, les conseils sectoriels et  
4 finalement le conseil d'administration.

5 Q. **[151]** Et il y a rien, quand vous regardez cette  
6 phrase-là, « Je vais lui expliquer que c'est pas  
7 toi qui me run », il y a rien qui vous vient à  
8 l'esprit sur quel sujet ça pourrait être et  
9 pourquoi Tony Accurso tomberait en bas de sa chaise  
10 d'entendre ça de votre bouche?

11 R. Je le sais pas de quoi qu'on parle.

12 Q. **[152]** O.K. Parfait.

13 R. Je me souviens pas, écoutez, vous... vous me  
14 relatez dix-sept (17) fév... dites-moi de quoi on  
15 parle puis je vais tenter de vous répondre.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[153]** Monsieur...

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[154]** On vous demande, on vous pose la question.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[155]** ... c'est parce que c'est vous qui parlez,  
22 c'est vous qui vous exprimez et dans un langage, on  
23 va s'entendre, plutôt fermé, sur quelque chose qui  
24 semble être quelque chose de...

25 R. Bien la ligne...



1 Me SONIA LeBEL :

2 Obscur.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Q. **[156]** ... d'obscur, pour le moins qu'on puisse  
5 dire...

6 R. Madame...

7 Q. **[157]** ... alors c'est pas nous qui pouvons vous  
8 dire que quoi vous parlez, là, c'est vous qui  
9 parlez.

10 R. Je me souviens pas, ça dit... il dit que c'est une  
11 excellente idée, mais c'est quoi? Je me souviens  
12 pas, Madame.

13 Q. **[158]** Mais c'était votre idée.

14 R. Je m'en souviens pas. C'était... mais si vous  
15 l'avez, dites-le puis je vais vous répondre au  
16 meilleur de ma connaissance.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[159]** Je vous pose la question parce que je l'ai  
19 pas, Monsieur Arsenault puis ce qui est en dessous,  
20 là, avant, là, vous parlez de la pluie et du beau  
21 temps et de choses tout à fait personnelles à votre  
22 vie personnelle et c'est pour ça que c'est  
23 caviardé. Maintenant, on commence là, et je vous  
24 demande en avez-vous une connaissance, avez-vous un  
25 souvenir de ça...

1 R. Non.

2 Q. **[160]** ... et est-ce qu'il y a un aspect sur lequel  
3 vous auriez pu vous exprimer?

4 R. D'abord.

5 Q. **[161]** Parfait.

6 R. Je n'ai aucune idée. Si vous l'avez, dites-le, puis  
7 je vais tenter de répondre au meilleur de ma  
8 connaissance et en toute franchise.

9 Q. **[162]** Parfait. Alors, moi je veux revenir,  
10 effectivement, en plus, sur le thème du fait que de  
11 Tony Accurso et ses avantages et sur ce qu'il  
12 pourrait y avoir comme partage équitable de la  
13 richesse du Fonds envers l'économie québécoise.  
14 Onglet 38, Madame Blanchette.

15 (11:49:55)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[163]** Juste avant d'arriver là, il y a une question  
18 qui me chicote encore relativement au...

19 Me SONIA LeBEL :

20 Onglet 25.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. **[164]** ... à l'incident avec... au sujet de monsieur  
23 Blanchet. Vous dites, à la ligne 68 :

24 Parce que moi, au début, j'avais dit à  
25 Yvon, et il dit : il y a-tu des

1                                   réticences? J'ai dit : non, non, c'est  
2                                   un dossier, prends-le. Écoute, le flo,  
3                                   sa mère va peut-être être première  
4                                   ministre dans une couple d'années, on  
5                                   n'aura pas de trouble avec.

6       R. Écoutez...

7       Q. **[165]** À première vue, là, on pourrait penser que  
8                                   c'est...

9       R. Ça paraît très mal.

10      Q. **[166]** Ça paraît très mal. Ça ressemble à du  
11                                  chantage.

12      R. C'est des paroles en l'air. Écoutez, Madame, à ce  
13                                  moment-là, madame Marois était pratiquement sur le  
14                                  bord de la porte du Parti québécois. Souvenez-vous  
15                                  toutes les péripéties qu'elle a vécu après. Je ne  
16                                  pouvais certainement pas prédire que madame Marois  
17                                  serait première ministre un jour. Et Yvon Bolduc  
18                                  m'avait dit : « Regarde, on a un dossier avec  
19                                  Claude Blanchet, moi je pense que ça va être une  
20                                  bonne affaire pour le rendement du Fonds, ta, ta,  
21                                  ta. » Moi... ça m'arrive de faire des farces  
22                                  plates, là, puis c'était... T'sais, ça n'a aucun  
23                                  sens que moi je puisse dire, le dix-sept (17)  
24                                  février deux mille neuf (2009) : « Prends-les, puis  
25                                  le fils de Pauline Marois un jour va être un

1 associé, puis quand sa mère va être première  
2 ministre, là on va en profiter. » C'est une farce  
3 plate.

4 Q. [167] Mais vous dites ça parce que le fils de  
5 madame Marois était dans BLF, là?

6 R. Oui, c'est ça.

7 Q. [168] C'est toujours lié à ce deal-là.

8 R. Oui. Chez nous, un flo, c'est... c'est comme mon  
9 fils, des fois je l'appelle « le flo ». J'imagine  
10 que c'est ça...

11 Q. [169] Non, ça je n'ai pas de problème avec  
12 l'expression, là, on est au-delà...

13 R. Bien...

14 Q. [170] ... des expressions.

15 R. Écoutez, je suis très mal à l'aise avec ça, et...  
16 Je ne suis pas un devin. Tu ne peux pas penser  
17 quatre longueurs d'avance peut-être qu'un jour que  
18 le fils de...

19 Q. [171] On n'est pas là-dessus non plus.

20 R. C'est une farce plate.

21 Q. [172] On est sur le fait...

22 R. C'est une farce plate que je regrette, Madame. Que  
23 je regrette, puis je n'ai jamais eu l'intention,  
24 moi, de... Je n'ai jamais sanctionné ou présidé le  
25 conseil d'administration... L'investissement de

1 monsieur Blanchet, ce n'était pas dans le but de  
2 corrompre madame Marois. Puis ceux qui connaissent  
3 le couple Marois-Blanchet, monsieur Blanchet c'est  
4 un homme d'affaires, il n'a pas besoin de Pauline  
5 Marois pour faire ses affaires. C'est un homme  
6 d'affaires prospère, c'est un gars qui a fait un  
7 excellent travail au Fonds de solidarité. C'est des  
8 farces plates, et je peux vous dire que si j'avais  
9 su que j'étais enregistré, j'aurais jamais dit ça.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[173]** Il était au Fonds dans quelles années,  
12 monsieur Blanchet?

13 R. Au début. Ça a été le PDG fondateur du Fonds. Je  
14 dirais de quatre-vingt-trois (83) à... et c'est  
15 Raymond Bachand qui l'a remplacé. Il a été dix  
16 (10), quinze (15) ans, comme il faut. C'est un gars  
17 qui a fait beaucoup de travail au Fonds.

18 Q. **[174]** Quatre-vingt-trois (83) jusqu'au milieu des  
19 années quatre-vingt-dix (90), à peu près, je pense?  
20 Quatre-vingt-dix-sept (97), peut-être?

21 R. Oui, puis on a eu... Moi ce que j'avais dit à Yvon  
22 dans son bureau...

23 Q. **[175]** Quatre-vingt-seize (96)?

24 R. ... la politique en affaires, il faut que tu aies  
25 ce qu'on appelle la « cooling period », tu sais.

1 Bon. Ça faisait, je ne sais pas, moi, peut-être dix  
2 (10), quinze (15) ans ou vingt (20) ans, quinze  
3 (15) ans qu'il n'était plus au Fonds. Et Yvon  
4 disait : « Penses-tu que ça peut créer un problème  
5 vu que sa femme est en politique, vu qu'il a déjà  
6 été PDG? » Puis à mon jugement, j'ai dit : « Non,  
7 je ne pense pas. » Ça c'était dans le bureau  
8 d'Yvon. J'ai dit : « Je ne pense pas que ça peut  
9 créer de problèmes. Si toi puis vos équipes, vous  
10 pensez que c'est un bon deal, moi je pense qu'on  
11 doit le faire. Il ne faut pas avoir peur d'avoir  
12 peur. » Et à un moment donné, j'ai dit ça à Bolduc,  
13 j'ai dit à Louis Bolduc : « Regarde, le flo... »

14 Vous savez, c'est du pétage de broue entre  
15 deux syndicalistes qui... C'est une farce plate que  
16 je regrette énormément, puis l'histoire avec  
17 monsieur Blanchet aussi. Puis jamais, jamais que  
18 j'ai eu l'intention d'essayer de passer par  
19 monsieur Marois... pardonnez-moi, par monsieur  
20 Blanchet pour aller voir madame Marois. C'est une  
21 farce plate que je regrette.

22 Q. [176] Ce qu'on retient de votre réponse, il n'y a  
23 pas eu de suivi à cette conversation-là?

24 R. Non. Non, il n'y a pas eu de... Jamais, jamais que  
25 j'ai parlé à monsieur Blanchet de politique et

1 de... J'ai jamais approché monsieur Blanchet,  
2 (inaudible). Écoutez, là, pas... Farces plates.  
3 Dans la vraie vie, là, jamais j'aurais fait ça.

4 Q. [177] Alors, l'onglet 25, Madame la Présidente,  
5 c'est une conversation qui dure une quinzaine de  
6 minutes. Il y a beaucoup, beaucoup de choses,  
7 d'aspects. Elle est mise en preuve à ce moment-ci  
8 pour un aspect particulier. Naturellement, il y a  
9 des choses sur lesquelles on reviendra au fur et à  
10 mesure de la journée. Je vais vous demander, Madame  
11 Blanchette, de la faire jouer. Et je reviendrai, je  
12 pointerai particulièrement l'aspect qui  
13 m'intéresse, Monsieur Arsenault, par la suite. Et  
14 vous aurez le temps d'en prendre connaissance sur  
15 l'heure du lunch également pour le reste.

16 LA GREFFIÈRE :

17 1349.1 et .2.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Merci.

20

21 114P-1349.1 : Écoute électronique 08-0459\_2265  
22 du 19 février 2009

23

24 114P-1349.2 : Transcription de l'écoute  
25 électronique 08-0459\_2265 du 19

1 février 2009

2  
3 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

4  
5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. [178] Je vais vous ramener particulièrement, là,  
7 c'est une longue conversation, on va re... recadrer  
8 un peu, je vais vous ramener particulièrement à la  
9 ligne de la transcription qui porte le numéro 33,  
10 Madame Blanchette. Ce qui m'intéresse, c'est, vous  
11 allez comprendre ma prémisse de base, Monsieur  
12 Arsenault, je ne prétends pas que ça s'est fait  
13 entièrement sous votre règne, mais il y a une chose  
14 qui m'intéresse dans ce passage-là, c'est que quand  
15 Gilles Audette vous mentionne des conversations et  
16 que... que Tony se serait fait aviser, là, qu'il  
17 était pas le seul entrepreneur au Québec puis il  
18 était pas le seul entrepreneur en construction et  
19 comme le dit si bien monsieur Audette « Il y en a  
20 d'autres entrepreneurs, Tony est pas le seul sur la  
21 terre. » Et vous dites: « Va falloir partager la  
22 tarte. » Au dix-neuf (19) février deux mille neuf  
23 (2009), vous êtes extrêmement conscient que Tony  
24 Accurso a un avantage au Fonds de solidarité, peut-  
25 être plus particulièrement la SOLIM, parce que je



1           pense que c'est la SOLIM dont il est question, là?

2           R. Probablement.

3           Q. **[179]** Est-ce que la SOLIM c'était pas plutôt...

4           c'était pas le terrain de jeu de Tony Accurso,  
5           justement?

6           R. Écoutez, j'ai... j'ai de la misère à... c'est long,  
7           là, puis là j'étais concentré sur la fin. Ce qu'on  
8           a fait, c'est que... ça, ça vient d'un nommé... on  
9           a embauché Réal Chastenais pour essayer de... de  
10          créer l'unité à l'intérieur de la FTQ Construction  
11          et une des façons... Chastenais, lui, ce qu'il nous  
12          rapportait, il y a eu énormément de critiques parce  
13          que ce qui se dit dans le milieu de la  
14          construction, c'est qu'on en a juste pour les  
15          entreprises de Tony Accurso et il faudrait partager  
16          la tarte puis en même temps, Chastenais dit: « Moi  
17          j'aimerais que... » Tony Accurso aurait dit à  
18          Chastenais: « Moi je veux que... j'aimerais que  
19          Johnny restelà, Jean Lavallée reste là » et  
20          finalement, bien là, vous voyez que je chemine  
21          tranquillement pour convaincre, pour que Johnny  
22          Lavallée quitte, parce qu'il avait perdu ses  
23          élections puis qu'il ne serait plus à SOLIM non  
24          plus. C'est ça l'histoire.

25          Q. **[180]** Au fil de ces conversations-là et au fil de

1 votre témoignage, ce qui ressort clairement de ce  
2 que vous nous dites, c'est qu'il n'y a pas de mal à  
3 ce que... aux investissements que le Fonds a faits  
4 avec Tony Accurso, parce que les actionnaires ont  
5 été favorisés, Tony Accurso a été un bon  
6 partenaire. Une rengaine qui revient c'est  
7 « rendement, rendement, rendement ». Et ici vous  
8 avez une étude qui démontre que les travailleurs de  
9 la FTQ, sous le règne de la FTQ, sous l'égide, on  
10 comprend que ça va plus bas dans la FTQ  
11 Construction, ne sont pas satisfaits parce qu'on  
12 n'en aurait que pour les entreprises de Tony  
13 Accurso.

14 Encore une fois, je vous pose la question :  
15 vous ne voyez pas un conflit d'intérêts entre votre  
16 chapeau de la FTQ et votre chapeau de président du  
17 conseil d'administration du Fonds? Qui allez-vous  
18 choisir, les travailleurs ou le rendement du Fonds?

19 R. Ma compréhension ce n'est pas les travailleurs,  
20 c'est les autres entrepreneurs qui ne seront pas  
21 contents. Maintenant, j'ai fait une investigation,  
22 et lorsque j'ai regardé à la SOLIM, monsieur  
23 Accurso n'avait pas vingt pour cent (20 %) de  
24 l'ouvrage. Donc, il y en avait d'autres. Il y a une  
25 compagnie... là, les noms m'échappent, mais il y

1           avait une ou deux compagnies qui avaient plus. Ça  
2           c'est une histoire, mais quand tu vas dans les  
3           faits, puis tu regardes, puis encore cette semaine,  
4           je me suis fait faire des graphiques, ce n'est pas  
5           vrai que monsieur Accurso avait tout le travail. Il  
6           avait vingt pour cent (20 %). Ça a été dit, ça, par  
7           monsieur Gionet quand il est passé ici. C'était  
8           vingt pour cent (20 %) de SOLIM. Il y avait quatre-  
9           vingts pour cent (80 %) de SOLIM qui allait  
10          ailleurs. Et moi, qu'on me dise monsieur Accurso...  
11          Simard-Beaudry, ils ont tout, ils ont tout, ils ont  
12          tout, quand je vérifie avec mes gens, on me dit  
13          c'est vingt pour cent (20 %). Ça fait que là je  
14          fais quoi, là? C'est la réalité. Ça a été dit ici  
15          par monsieur Gionet, c'était vingt pour cent (20 %)  
16          de SOLIM, Tony Accurso. Et moi, ma conclusion, si  
17          monsieur Accurso avait eu un contrôle total sur  
18          SOLIM, il les aurait tous eus. Parce que monsieur  
19          Accurso est gourmand.

20          Q. **[181]** Si on s'éloigne de la...

21          R. Et s'il a parti de deux cents (200) employés puis  
22          il a monté à trois mille (3000), c'est parce qu'il  
23          en voulait, puis il en voulait, puis il en voulait.  
24          Ça fait que moi, je regardais les statistiques, et  
25          il avait vingt pour cent (20 %) du chiffre

1 d'affaires. Donc, il y en avait pour d'autres.

2 Q. [182] Combien se chiffrent les autres? Ils sont  
3 combien, les autres?

4 R. Je vais vous donner...

5 Q. [183] Je ne parle pas des chiffres, je parle du  
6 nombre de personnes qui ont accès au cent pour cent  
7 (100 %).

8 R. Écoutez, les noms m'échappent, là, mais je peux...

9 Q. [184] Ce n'est pas les noms. Combien de personnes  
10 se partageaient l'autre quatre-vingts pour cent  
11 (80 %) ?

12 R. Plusieurs autres.

13 Q. [185] Plusieurs étant quoi comme chiffre?

14 R. Bien, je peux vous dire qu'il y en avait au moins  
15 un ou deux qui avaient plus que vingt pour cent  
16 (20 %).

17 Q. [186] Ce n'est pas ma question. Ma question est  
18 combien d'autres personnes se partageaient...

19 R. Je ne le sais pas, Madame.

20 Q. [187] Vous ne le savez pas?

21 R. Non. Je ne l'ai pas là.

22 Q. [188] Parfait. L'autre question avant d'aborder  
23 l'heure du lunch, qui est très importante, parce  
24 que c'est un des aspects très importants du mandat  
25 de la Commission, c'est-à-dire l'infiltration du

1 crime organisé. Et si je reviens à la ligne 114,  
2 Madame Blanchette, s'il vous plaît. 114, Gilles  
3 Audette :

4 Tony veut tout, il veut tout protéger  
5 ses deals. Il va falloir qu'il se  
6 calme le pompon. En même temps...

7 Et là, vous répondez :

8 En même temps, ce qu'on ne donne pas à  
9 Tony on ne peut pas le donner au capo.

10 Le capo c'est qui?

11 R. C'est Pereira qui m'avait dit que Borsellino  
12 c'était un capo.

13 Q. **[189]** O.K. Donc, je ne comprends pas, là, pourquoi  
14 la seule alternative du Fonds ou de la SOLIM c'est  
15 entre Tony ou le capo, là, je veux dire...

16 R. Non, il y avait plus que ça. Ça c'était...  
17 Borsellino, comme vous le savez, aurait aimé avoir  
18 l'aide du Fonds. Et Jocelyn Dupuis était un peu...  
19 lui proposait des affaires. Mais Borsellino n'a  
20 jamais eu aucun investissement au Fonds. On savait  
21 à ce moment-là qu'il était intéressé à avoir des  
22 investissements au Fonds, et on a pris bien soin  
23 qu'il n'en ait pas. Il n'en a pas eu.

24 Maintenant, monsieur Accurso, je vous le  
25 répète, c'était entre douze (12 %) et vingt pour

1 cent (20 %) du chiffre d'affaires de SOLIM. Ce  
2 n'était pas cent pour cent (100 %). Puis il y en  
3 avait pour d'autres. Seulement, dans le milieu de  
4 la construction... Puis on le dit dans ces  
5 enregistrements-là, il y a beaucoup de jalousie,  
6 puis il y a d'autres contracteurs qui étaient en  
7 maudit parce que Accurso avait du financement chez  
8 nous.

9 Q. [190] Moi je vous suggère, Monsieur...

10 R. Comme il y a d'autres transporteurs aériens qui ne  
11 sont pas contents que Transat ait du financement  
12 chez nous.

13 Q. [191] Je vous suggère, Monsieur Arsenault, si on  
14 lit le reste de la conversation, que le capo dans  
15 cette conversation c'est plutôt Raynald Desjardins,  
16 puis je m'explique.

17 - Le capo, tu sais c'est qui?

18 - Oui, oui, oui.

19 - Puis on ne va pas le donner aux  
20 terrains contaminés, qu'ils mangent de  
21 la marde.

22 Les terrains contaminés, là, c'est Carboneutre. Le  
23 capo dans Carboneutre, est-ce que ce n'est pas  
24 plutôt Raynald Desjardins?

25 R. À ce moment-là, je ne le savais pas que Desjardins

1           était dans les terrains contaminés.

2       Q. **[192]** Au dix-neuf (19) février, vous n'aviez pas  
3           l'information que Raynald Desjardins était dans les  
4           terrains contaminés?

5       R. Non. J'ai eu la carte de Pereira plus tard que ça,  
6           il me semble.

7           (12:16:06)

8       LA PRÉSIDENTE :

9       Q. **[193]** Si c'est le cas, je m'excuse, si c'est le  
10          cas, à ce moment-là, cette...

11      R. Non, vous avez raison.

12      Q. **[194]** Oui, parce que...

13      R. Vous avez raison, le capo c'était Domenic Arcuri.  
14          C'était ça l'information que j'avais eue, et vous  
15          l'avez probablement (inaudible). Moi on m'avait  
16          dit, souvenez-vous, vous avez absolument raison. Tu  
17          sais, j'ai eu deux histoires de capos, une on  
18          m'avait dit que Domenic Arcuri, son père était à la  
19          crème glacée puis il était en prison puis c'était  
20          un capo. Je m'excuse, je vous ai induit en erreur  
21          involontairement.

22          12:16:32

23      Me SONIA LeBEL :

24      Q. **[195]** Et Domenic Arcuri, vous le savez depuis  
25          quand, ça, que c'est un capo? Parce que vous avez

1 pas l'air troublé jusqu'au moment où vous recevez  
2 la carte de monsieur Desjardins?

3 R. Bien...

4 Q. [196] Parce que monsieur Arcuri, là, il fait partie  
5 des premières démarches du mois de mai deux mille  
6 huit (2008) dans Carboneutre.

7 R. Je savais pas... Au mois de février, là, on était  
8 en train d'éliminer le dossier mais j'avais pas de  
9 preuve comme telle mais on m'avait dit, moi j'ai eu  
10 deux informations sur le terme « capo » : Arcuri et  
11 Borsellino.

12 Q. [197] O.K. Parfait. Maintenant, comme on parle du  
13 dossier Carboneutre, là, on peut se mettre d'accord  
14 là-dessus, expliquez-moi l'implication de Johnny  
15 Lavallée dans ce dossier-là puis pourquoi on  
16 mentionne que Johnny voudrait que vous fassiez que  
17 ce « deal »-là passe?

18 R. Bien, Johnny m'a jamais confié à moi d'après ça  
19 qu'il voulait que le « deal » passe. C'est Gilles  
20 Audette qui me dit que Johnny voulait qu'il passe  
21 ou Louis Bolduc, je me souviens pas.

22 Q. [198] Oui mais alors, on vous explique ça comment?  
23 Parce qu'à ce moment-là, au dix-neuf (19) février  
24 deux mille neuf (2009), là, si ma compréhension est  
25 bonne, là, il y a une scission entre Jocelyn et



1 Jean Lavallée. D'ailleurs vous le dites dans la  
2 conversation puis vous dites bien, en tout cas avec  
3 la conversation avec monsieur Audette, il est bien  
4 dit que c'est sûr que compte tenu des  
5 circonstances, c'est pas pour Jocelyn qu'il veut  
6 que ça passe, c'est pour le capo, pour le « tu sais  
7 qui ». C'est quoi la relation de Jean Lavallée à ce  
8 moment-là?

9 R. Je le sais pas. Tout ce que je sais c'est que le  
10 « deal » s'est pas fait.

11 Q. [199] O.K. Parfait.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. [200] Mais si vous me permettez, puis à ce moment-  
14 là, vous nous avez dit aussi que c'est le seul  
15 dossier dans lequel vous vous êtes mêlé parce que  
16 vous veniez d'arriver à la FTQ et que c'est un  
17 dossier qui vous charmait, qui vous séduisait.

18 R. Le procédé technique me...

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. [201] Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Q. [202] Oui puis vous vouliez justement embarquer  
23 dans ça et vous vouliez favoriser ce dossier-là  
24 parce que le procédé vous séduisait. C'est ce que  
25 vous nous avez dit, là.

1 R. C'est exact et je vous ai également dit  
2 qu'Investissement Québec était... avait une lettre  
3 d'intention et il y avait une banque canadienne  
4 dans le dossier aussi.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. [203] O.K. Mais moi ce que je veux savoir, parce  
7 qu'on discute depuis hier et on essaie de voir, il  
8 y a plusieurs informations qui vous viennent sur  
9 Jean Lavallée, sur des potentiels pots-de-vin...  
10 que...

11 R. D'ailleurs...

12 Q. [204] Je vais vous demander de me laisser terminer  
13 ma question, s'il vous plaît, Monsieur Arsenault.  
14 D'ailleurs vous avez mentionné que ce sont des  
15 rumeurs et quand vous avez la preuve, vous agissez.  
16 Dans la conversation qui est là, vous semblez être  
17 totalement d'accord avec Gilles Audette sur le fait  
18 que Jean Lavallée aurait des relations avec ce  
19 qu'il qualifie de capo. Je pense qu'il faut pas  
20 passer par quatre chemins pour savoir ce que ça  
21 signifie dans le langage populaire. Pour vous  
22 c'était pas un élément assez troublant, et on parle  
23 de la SOLIM particulièrement en plus, pour  
24 justement enlever le poste de Jean Lavallée sur la  
25 SOLIM à ce moment-là?

1 R. Moi je ne crois pas, d'après cette conversation-là,  
2 que Jean Lavallée avait des contacts directs avec,  
3 et je m'excuse, je vous ai coupé la parole tantôt,  
4 je dis à la ligne 119, je dis « le capo, tu sais  
5 qui, oui tu sais là », « ouais, ouais » puis moi  
6 après, je fais « spaghetti ». Ça fait que quand je  
7 dis « spaghetti », c'est quelqu'un d'origine  
8 italienne, j'imagine. Je me souviens pas de ma  
9 conversation comme telle. Donc, ça pouvait pas être  
10 Raynald Desjardins juste pour vous dire tout à  
11 l'heure. C'était quelqu'un d'origine italienne et  
12 Borsellino ou Arcuri, probablement Arcuri parce que  
13 Borsellino était pas dans le sol contaminé.

14 Q. [205] Il y avait Bertolo aussi mais faisiez-vous un  
15 lien avec monsieur Bertolo, d'après vous?

16 R. Je me souviens pas, Madame. Je sais que ces gens-  
17 là...

18 Q. [206] Donc, vous déduisez de ça que c'était  
19 probablement Domenico Arcuri que vous faisiez  
20 référence?

21 R. Probablement mais la fin de l'histoire c'est que le  
22 dossier n'a pas été fait et j'ai parlé à Gaétan  
23 Morin pour lui dire, si c'est pas faisable, tu ne  
24 le fais pas. Et quand j'ai été vraiment, j'ai eu  
25 une preuve tangible, tangible, ça c'est une carte

1 d'affaires, j'ai traversé la rue immédiatement puis  
2 je leur ai dit de pas faire le dossier.

3 Q. [207] Est-ce que je comprends également de la  
4 conversation que vous allez utiliser les liens  
5 privilégiés entre Jean Lavallée, Louis Bolduc et  
6 Tony Accurso pour convaincre Jean Lavallée de se  
7 tasser ou de se calmer, à tout le moins de se  
8 calmer à ce moment-là parce que vous parlez... bien  
9 on s'entend qu'au dix-neuf (19) février deux mille  
10 neuf (2009), il y a plusieurs choses dans cette  
11 conversation-là, entre autres, le bateau.

12 L'histoire du bateau, que Johnny en aurait parlé,  
13 que, et ça commence à sortir mais ce n'est pas  
14 encore public. Je comprends que ça commence à  
15 sortir au sein de votre communauté, là, syndicale,  
16 c'est exact?

17 R. À l'intérieur de nos rangs.

18 Q. [208] À l'intérieur de vos rangs, exactement.

19 R. On n'est pas une communauté religieuse, soyez sûre  
20 de ça.

21 Q. [209] Pas du tout. C'est pas là mon propos.

22 R. Mais à l'intérieur de nos rangs, oui.

23 Q. [210] Parfait. Et je comprends que ce n'est pas  
24 encore public parce qu'on a convenu tantôt que  
25 c'était sorti publiquement au début mars, aux

1           alentours du dix (10), onze (11) mars, je crois.

2           C'est exact?

3           R. Oui.

4           Q. [211] Est-ce que je comprends que vous avez  
5           l'intention d'utiliser Tony Accurso entre autres  
6           pour demander à Johnny de se calmer?

7           R. Pas de se calmer. De prendre sa retraite.

8           Q. [212] De prendre sa retraite.

9           R. Je savais que les deux gars étaient proches puis je  
10          voulais rencontrer... Moi ce que je voulais c'est,  
11          Johnny était rendu à soixante-six (66), soixante-  
12          sept (67) ans puis il me semble que c'était le  
13          temps de partir puis quand je lui parlais, j'avais  
14          l'impression qu'il m'écoutait pas puis son  
15          entourage, incluant le syndicat des électriciens,  
16          quand j'étais seul avec lui, il me disait « il faut  
17          que Johnny parte ». Quand je rencontrais Johnny, je  
18          vous l'ai déjà dit, lui, il disait : « Les gars  
19          veulent que je reste. » Et c'est ça qui s'est  
20          passé. On travaillait tranquillement pour... pour  
21          qu'il puisse partir. On a atteint nos fins, il est  
22          parti, et dans Carboneutre, on l'a pas fait.

23          Q. [213] Toutes ces relations, toutes ces  
24          conversations-là que vous avez, privilégiées, des  
25          informations que monsieur Accurso détenait sur vos

1 relations syndicales, la façon dont ça se passait,  
2 les problèmes, les scissions, le fait de lui  
3 demander d'intervenir auprès de Jean Lavallée, pour  
4 vous, c'est pas un avantage cette information-là  
5 pour monsieur Accurso?

6 R. Je vais vous dire ce qui m'a... m'a frappé le plus  
7 quand je suis devenu président de la FTQ. C'est  
8 quand je suis allé au tournoi de golf de la FTQ  
9 Construction. Et le syndicat des métallos d'où je  
10 proviens, dans les tournois de golf, il y a pas un  
11 patron là, ce sont les membres, les officiers, les  
12 activistes... les activistes, c'est anglophone,  
13 mais les... les militants du syndicat qui sont là.

14 Quand tu vas dans un tournoi de golf de la  
15 FTQ Construction, il y a pratiquement autant de  
16 patrons que de membres et je me suis questionné là-  
17 dessus. Et la relation entre les syndicats de la  
18 construction et les patrons est fort différente  
19 d'une relation entre un syndicat dans un secteur  
20 industriel puis le patron. Je vous l'ai expliqué,  
21 les syndicats de la construction fournissent la  
22 main-d'oeuvre. Un travailleur de la construction  
23 change d'employeur six fois par année et il se  
24 crée... Et en même temps, ce qui est assez... ce  
25 qui m'a... ce qui a été révélateur dans mon cas,

1 c'est qu'il y a des gens sur un chantier, par  
2 exemple, tu peux être contremaître général  
3 électricien, le chantier suivant, s'il y a un peu  
4 de pénurie de travail, tu peux être contremaître,  
5 puis le chantier d'après, tu peux être électricien.  
6 Donc, les patrons gardent leur membership, si vous  
7 voulez, dans les syndicats et il y a une dynamique  
8 complètement différente. Donc, t'as des... des  
9 patrons qui sont mêlés aux activités syndicales  
10 beaucoup plus que dans tous les autres secteurs.

11 Q. **[214]** Est-ce que vous... je comprends que c'est la  
12 nature de la bête, là, puis vous l'expliquez bien.  
13 Est-ce que vous y voyez, vous, de votre oeil, qui  
14 arrivait, je comprends, d'un autre type de milieu,  
15 y voyez-vous un problème de cette proximité-là  
16 justement entre les patrons et les travailleurs,  
17 les syndiqués?

18 R. Bien, personnellement, j'ai été élevé dans une...  
19 Vous savez, il a fallu que je m'adapte aux  
20 différents affiliés de la FTQ. Personnellement,  
21 j'ai été élevé chez les matos... les métallos,  
22 pardon, avec une mentalité différente. Mais, comme  
23 dans toute situation, tu regardes les pour puis les  
24 contre. Et on avait au Québec, on a encore au  
25 Québec, je le répète, cent pour cent (100 %) des

1           travailleurs de la construction syndiqués. On a  
2           d'excellentes conditions de travail quand on  
3           compare ailleurs. On a des bénéfices marginaux  
4           qu'on n'a pas.

5           Moi, je connais des gens en Ontario qui ont  
6           travaillé toute leur vie sur la construction qui  
7           ont pas de fonds de retraite. Nos gens en ont, nos  
8           gens ont des bénéfices marginaux. Et en plus de ça,  
9           avec la formation professionnelle, ce qu'on a  
10          réussi à négocier avec les gens, c'est que les gens  
11          au Québec qui rentrent sur la construction font une  
12          carrière sur la construction parce que dans les  
13          temps morts, ils vont se former, puis c'était fait  
14          à ce moment-là avec la CCQ puis conjointement. On a  
15          fait mettre vingt-cinq cents (25 ¢) de l'heure pour  
16          que les gens aient une formation professionnelle  
17          pour que les gens fassent une carrière.

18          Et en terminant, lorsque je me suis documenté, puis  
19          le bureau de recherche de la FTQ, sur la  
20          construction, on a vu des études de faites par  
21          l'Université de Montréal, un professeur qui  
22          s'appelle Jean Charest - à ne pas confondre avec  
23          l'ancien Premier ministre - qui, lui, a fait des  
24          études sur les travailleurs de la construction au  
25          Québec, dans le Canada anglais puis aux États-Unis.



1 Et la productivité de nos gars au Québec, de nos  
2 gars et nos filles parce qu'il y a quelques filles,  
3 est d'à peu près dix pour cent (10 %) de plus  
4 élevée que les États-Unis et cinq pour cent (5 %)  
5 de plus élevée que le Canada anglais ou le  
6 contraire, parce que la construction au Québec,  
7 c'est pas une porte d'entrée pour ta première job  
8 comme en Ontario puis ailleurs, puis après ça, tu  
9 t'en vas ailleurs. Parce qu'il y a un suivi, parce  
10 que les gens... Et quand j'ai tout mis ça dans la  
11 balance, je savais que je pourrais pas changer quoi  
12 que ce soit à ces... ces habitudes de travail là.  
13 Et mon... ma responsabilité, c'était d'assister les  
14 syndicats pour aller chercher les meilleures  
15 conditions de travail possible. J'ai été impliqué  
16 dans les dernières négociations au téléphone  
17 pendant deux jours, puis c'est ce que j'ai fait  
18 comme président de la FTQ.

19 Q. **[215]** Peut-être une dernière question, si vous me  
20 permettez, avant la pause. Pourquoi monsieur  
21 Borsellino vous nous faites... vous prenez la peine  
22 de nous expliquer derechef qu'il a jamais eu de  
23 dossier au Fonds? C'est quoi le problème avec  
24 monsieur Borsellino? Pourquoi ce serait dramatique?  
25 Pourquoi ce serait problématique que monsieur

1 Borsellino ait eu un dossier avec le Fonds?

2 R. Parce que j'ai écouté les premiers débats de cette  
3 Commission quand monsieur Borsellino a passé. Et  
4 vous étiez... c'est-à-dire qu'on l'avait... on  
5 sous-entendait que Borsellino avait des entrées au  
6 Fonds grâce à Jocelyn Dupuis et je tenais à faire  
7 le point que c'est pas vrai. Monsieur Borsellino a  
8 pas eu de dossier au Fonds.

9 Q. **[216]** Ce que vous voulez dire, donc c'est qu'il n'a  
10 pas eu un avantage le fait de sa relation avec  
11 monsieur Dupuis, c'est ça?

12 R. C'est exact.

13 Q. **[217]** O.K.

14 LA PRÉSIDENTE:

15 Bon appétit à tous.

16 R. Merci.

17 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

18

19 REPRISE DE L'AUDIENCE

20 LA PRÉSIDENTE:

21 Alors, bon après-midi à tous. Là, Monsieur  
22 Arsenault, je veux juste vous dire que je sais que  
23 vos procureurs ont parlé avec nos procureurs pour  
24 faire en sorte ou tenter de faire en sorte que vous  
25 ne ratiez pas votre avion vendredi qui vient, mais

1 je dois vous dire qu'à l'allure où ça va, nous  
2 n'allons pas rogner sur les sujets que nous voulons  
3 couvrir. Ça, soyez assuré de ça, je vous assure de  
4 ça. De telle sorte que parfois, je dis bien  
5 « parfois », l'évidence de vos réponses ou le lien  
6 en réponse avec les questions qui sont posées n'est  
7 pas toujours évident à première vue.

8 Alors, je fais simplement vous dire cela de  
9 telle sorte que si vous avez à préparer - on va  
10 voir comment ça va aller, là, pour les deux  
11 prochaines journées - mais prenez pas pour acquis  
12 que vous partirez vendredi. Ça va? Alors, on peut  
13 poursuivre.

14 (14:08:21)

15 Me SONIA LeBEL :

16 Est-ce que je dois comprendre, Madame la  
17 Présidente, qu'on peut dire également qu'on pourra  
18 poursuivre la journée un peu...

19 LA PRÉSIDENTE:

20 Ah! C'est sûr que ce soir, nous allons filer au  
21 moins jusqu'à six heures (18 h 00).

22 Me SONIA LeBEL :

23 Si c'est nécessaire, effectivement.

24 LA PRÉSIDENTE:

25 Si c'est nécessaire, oui.

1 LA GREFFIÈRE :

2 Alors, Monsieur Arsenault, vous êtes toujours sous  
3 le même serment.

4 R. Oui.

5 Me SONIA LeBEL :

6 Q. **[218]** On en était, Monsieur Arsenault, à explorer  
7 un peu quels sont les avantages, en tout cas, du  
8 point de vue de la Commission - et ce sont des  
9 questions qu'on se pose - quels pourraient avoir  
10 été les avantages obtenus par monsieur Accurso, si  
11 tel est le cas naturellement, de par ses liens  
12 privilégiés avec tous les présidents successifs de  
13 la FTQ et du Fonds de... et portant les mêmes  
14 chapeaux, par le fait même de la présidence du  
15 Fonds de solidarité également.

16 On a parlé du fait que monsieur Accurso  
17 avait potentiellement un « fast track », c'est ce  
18 qui circule dans l'opinion publique, et c'est un  
19 autre volet que je veux explorer avec vous.

20 On a parlé du fait qu'il fallait que peut-  
21 être qu'il partage la tarte, donc peut-être que  
22 monsieur Accurso avait des accès privilégiés ou  
23 même prioritaires à une certaine portion des  
24 fonds... des fonds du Fonds qui peuvent concerner  
25 le secteur dans lequel il oeuvre.

1                   Ceci étant dit, je ne ferai pas jouer  
2 l'écoute... cette conversation d'écoute  
3 électronique-là, elles ont joués pendant le  
4 témoignage de monsieur Jean Lavallée. On les  
5 réécouterà si c'est nécessaire. Je préfère l'éviter  
6 justement pour être capable de...

7 R. D'aller plus vite.

8 Q. **[219]** Exactement. Je fais référence à la première  
9 conversation que vous avez eue en mars deux mille  
10 neuf (2009) avec madame Zakaïb. Vous vous  
11 souviendrez, elle a joué récemment. Je vais peut-  
12 être vous faire une petite... un petit résumé. Il  
13 s'agit d'une conversation dans laquelle vous  
14 demandez à madame Zakaïb, qui est à ce moment-là,  
15 je pense, elle s'occupe des Fonds régionaux, elle  
16 est quoi? Présidente directrice... c'est quoi son  
17 titre exact?

18 R. PDG des Fonds régionaux.

19 Q. **[220]** PDG des Fonds régionaux à cette époque, en  
20 mars deux mille neuf (2009). Vous demandez, dans la  
21 foulée médiatique, à madame Zakaïb de vous préparer  
22 une liste des entrepreneurs et des gens en  
23 construction avec qui les Fonds régionaux font  
24 affaire. Et c'est dans le cadre de cette  
25 conversation-là que madame Zakaïb vous explique, en

1           prenant bien soin de fermer sa porte, qu'il y a des  
2           dossiers qui ont été bloqués par la construction  
3           dans... des dossiers de concurrents d'Accurso. Est-  
4           ce que vous avez un souvenir de cette conversation-  
5           là avec madame Zakaïb?

6           R. Oui.

7           Q. **[221]** O.K. Outre le fait que vous l'avez entendue  
8           devant la Commission, vous avez un souvenir de  
9           cette conversation-là.

10          R. Oui.

11          Q. **[222]** Parfait. Pouvez-vous nous expliquer un petit  
12          peu dans quel cadre elle a eu lieu?

13          R. À ce moment-là, je faisais mon enquête pour savoir  
14          si effectivement c'était vrai que monsieur Accurso  
15          avait la mainmise partout. Et j'ai appelé madame  
16          Zakaïb pour lui demander comment ça se passait dans  
17          les Fonds régionaux. Elle m'a expliqué qu'il fut  
18          une époque où monsieur Accurso avait définitivement  
19          préférence sur les autres, mais maintenant, quand  
20          elle s'est aperçue de ça, elle a arrêté ça. En ce  
21          qui regarde la fermeture de la porte, madame Zakaïb  
22          à ce moment-là voulait me parler de la chicane  
23          interne à la FTQ Construction entre Jocelyn Dupuis  
24          et Jean Lavallée et ma compréhension, c'est qu'elle  
25          ne voulait pas que ses employés entendent ce

1 qu'elle me disait. Et en même temps, elle a pris  
2 bien soin de me dire : « Moi, je me mêlerai pas de  
3 chicane politique-là. »

4 Q. **[223]** Je vous reporte, s'il vous plaît, Madame  
5 Blanchette, est-ce qu'on peut mettre la  
6 transcription à l'écran, s'il vous plaît. Elle se  
7 situe à l'onglet 38 de mon cahier. Probablement que  
8 vous en avez une copie, mais il y a une copie déjà  
9 qui existe qui a déjà été cotée sous la cote... de  
10 par le témoignage de monsieur Lavallée. Mais, je  
11 pense que, Madame la Présidente, Monsieur le  
12 Commissaire, nous avons une version, là, non cotée,  
13 là, donc on va peut-être y faire référence, c'est  
14 la même... c'est la même copie de transcription.

15 Me ANDRÉ RYAN :

16 À quelle date, s'il vous plaît, Maître LeBel?

17 Me SONIA LeBEL :

18 La date est le neuf (9) mars deux mille neuf  
19 (2009).

20 Me ANDRÉ RYAN :

21 L'avez-vous la cote?

22 Me SONIA LeBEL :

23 Avez-vous la version cotée, Maître Ryan?

24 Me ANDRÉ RYAN :

25 1293.2.

1 UNE VOIX NON IDENTIFIÉE

2 C'est quoi le...

3 Me SONIA LeBEL :

4 1293.2 dans le cadre du témoignage de monsieur Jean  
5 Lavallée. Elle va apparaître à l'écran. Ah! Elle  
6 est là, donc 113P-1293.2.

7 Q. **[224]** Je vais vous amener à la ligne 21, s'il vous  
8 plaît, Madame Blanchette. Donc, dans le début de la  
9 conversation, elle vous parle qu'elle va faire la  
10 liste que vous avez besoin, la liste des  
11 entrepreneurs. Bon. Elle vous dit :

12 EZ: Oui mais tu sais que tous les  
13 dossiers qui étaient proches de  
14 la région de Montréal ont...

15 été

16 ... bloqués [...]

17 ligne 17

18 MA: Qui es bloqué?

19 EZ: Ben la construction.

20 [...]

21 EZ: Parce que nous autes faut  
22 faire...

23 adopter

24 [...] faut faire approuver toute  
25 nos dossiers avant.



1 [...]

2 EZ: Pis y es ont bloqués à cause d'la  
3 concurrence d'Accurso. Mais juss  
4 [...]

5 faut que

6 ... tu l'saches. Attends j'va  
7 fermer ma porte parce que [...]

8 là, ça, ça

9 [...] sortira jamais [...] public  
10 [...]

11 Quand elle ferme sa porte, Monsieur Arsenault, elle  
12 fait pas référence à Jocelyn Dupuis, ça vient plus  
13 tard dans la conversation. Elle fait référence au  
14 fait que le milieu de la construction a donné des  
15 instructions à certains de ses directeurs  
16 territoriaux régionaux de bloquer la concurrence  
17 d'Accurso. Moi, je vois ça comme un « fast track »  
18 à l'envers, là, ralentir les autres, c'est pas...  
19 ça aide un peu, là. Donc, est-ce que vous avez  
20 creusé cette question-là? Parce que, dans le cadre  
21 de la conversation, on sait pas qui, on sait pas  
22 combien de dossiers. Elle vous parle de Jean  
23 Lavallée. Est-ce que vous avez creusé cette  
24 question-là avec Jean Lavallée?

25 R. Non. Non.

1 Q. [225] À votre connaissance, ça a pris part à quelle  
2 époque, est-ce que c'était récent, est-ce qu'il y  
3 en a eu d'autres dossiers par la suite?

4 R. À ma connaissance, dans les fonds régionaux... Ma  
5 compréhension c'est que madame Zakaïb avait rétabli  
6 les choses correctement là-dedans. Et, je ne l'ai  
7 pas toute lu, là, mais je sais que... regardez, là,  
8 53, elle me parle... Moi, je le sais pas ce qui se  
9 passe dans la tête d'Élaine Zakaïb. Mais je sais  
10 une chose, qu'elle... ce qu'elle me contait sur la  
11 chicane entre Johnny et Jocelyn, elle voulait pas  
12 partager ça avec personne d'autre que moi, faire  
13 bien attention, parce qu'on fait toujours attention  
14 à ça, que les employés du Fonds se mêlent pas dans  
15 la politique à la FTQ. C'est ma compréhension de  
16 la... de la conversation.

17 Q. [226] Je veux pas la faire jouer, Monsieur  
18 Arsenault, là, mais nulle part dans la conversation  
19 madame Zakaïb vous dit que la situation est réglée.  
20 Elle l'a dit publiquement sur les tribunes  
21 publiques mais, nulle part dans la conversation,  
22 elle dit que la situation est réglée. Au contraire,  
23 elle dit, à la ligne 25, à la fin :

24 Ça fait que ça arrive régulièrement  
25 qu'on se fait bloquer des dossiers.

1           Moi, quand je lis ça, là, je remets ça très  
2           contemporain avec la conversation. Donc, d'où vous  
3           vient la compréhension et à quel moment vous vient  
4           la compréhension, et non pas en deux mille quatorze  
5           (2014), là, lors de sa dernière conférence de  
6           presse, je parle en deux mille neuf (2009)?

7           R. Non, non, c'était à l'époque et... Ma compréhension  
8           aussi des... des dossiers, est-ce qu'il y a eu de  
9           la préférence pour les dossiers d'Accurso dans les  
10          fonds régionaux? Honnêtement, j'ai pas fouillé ça.  
11          J'aurais peut-être dû le faire, je l'ai pas fait.  
12          Mais ma compréhension c'est qu'on mettait l'accent  
13          beaucoup sur les employeurs, entre guillemets,  
14          voyous. Des employeurs qui, par exemple, paient au  
15          noir, des employeurs qui paient pas leur CCQ, et  
16          caetera. Et c'était vérifié ça, à l'époque, par  
17          madame Kinkead, qui elle vérifiait à la CCQ si  
18          l'employeur était en règle pour qu'il puisse avoir  
19          des sous-contrats. Je me suis contenté de cette  
20          réponse-là.

21          Q. **[227]** O.K. Donc... et est-ce que le fait que vous  
22          ayez un lien particulier avec monsieur Accurso a  
23          fait en sorte que vous vous soyez si facilement  
24          contenté d'une réponse sans investiguer plus avant?

25          R. Non. Moi, écoutez, j'avais d'autres chats à

1 fouetter, comme j'ai expliqué tantôt, monsieur  
2 Accurso, là, c'était... c'était un point six pour  
3 cent de notre... de l'ensemble de nos  
4 investissements. Je me suis satisfait du fait que  
5 Prével avait plus de contrats qu'Accurso. Le fait  
6 que Cholette est à peu près égal, un petit peu  
7 moins. Parce que tout ce qu'on entendait tout le  
8 temps, tout est pour Accurso puis Accurso a tout,  
9 il y en a pas pour les autres. Quand je me suis  
10 fait donner ces figures-là, je me suis rendu compte  
11 que la tarte était partagée puis j'ai passé à  
12 d'autres occupations.

13 Q. **[228]** Et ça vous a pas préoccupé que votre  
14 directrice des fonds régionaux vous fasse une  
15 telle...

16 R. Ma directrice des...

17 Q. **[229]** ... une telle remarque et prenne la peine de  
18 fermer la porte?

19 R. C'est à elle à gérer son affaire, là. Moi, je suis  
20 toujours bien pas pour... j'étais pas responsable,  
21 je veux dire, des fonds régionaux, c'est elle qui  
22 était responsable. Et j'étais, honnêtement, sous  
23 l'impression... je sais pas pourquoi je dis  
24 « honnêtement », là, je suis toujours honnête dans  
25 mes propos. Mais j'étais sous l'impression que

1 c'était réglé.

2 Q. **[230]** Mais c'est quoi votre responsabilité? Parce  
3 que je vais vous dire que depuis trois jours j'ai  
4 bien du mal à comprendre parce qu'à chaque fois  
5 qu'on aborde un sujet avec vous, vous passez  
6 facilement le singe sur l'épaule sur quelqu'un  
7 d'autre. Alors...

8 R. Je passe pas le singe sur quelqu'un d'autre,  
9 Madame, j'ai... je dirigeais une très grosse  
10 organisation et, je vous l'ai dit au départ,  
11 j'arrivais à la présidence de la FTQ et, à un  
12 moment donné, je me suis dit, il faut que tu t'en  
13 dégages sur les épaules, tu peux pas diriger chaque  
14 département à l'intérieur du Fonds de solidarité.  
15 J'avais des gens pour ça et j'avais une confiance  
16 en madame Zakaïb, et ma compréhension c'est que,  
17 ça, ça se faisait plus.

18 Q. **[231]** O.K. Alors, vous allez m'expliquer pourquoi  
19 vous prenez la peine de vous adresser à madame  
20 Zakaïb pour lui faire faire une liste  
21 d'entrepreneurs, dans gens dans la construction  
22 avec qui les fonds régionaux font affaire si c'est  
23 pas pour contrer le fait que...

24 R. Parce que... parce qu'on m'avait dit que monsieur  
25 Accurso avait la mainmise partout, tout ce qui est

1 construction dans le Fonds de solidarité, et  
2 lorsque j'ai creusé je me suis aperçu que Prével en  
3 avait plus que lui puis Cholette était à peu près  
4 égal à lui puis il y en avait d'autres. J'ai arrêté  
5 mon investigation. Écoutez, je suis pas un  
6 détective, je peux pas passer mes journées à  
7 vérifier si untel a un pour cent de contrats plus  
8 que l'autre, l'autre un pour cent de moins. Je veux  
9 dire, je suis pas arbitre des contrats au Fonds de  
10 solidarité. Je regarde ça d'un oeil en haut, je  
11 suis président du conseil d'administration. Si je  
12 m'étais rendu compte que Tony Accurso avait toute  
13 SOLIM puis il avait toute le... le... les fonds  
14 régionaux, là j'aurais allumé une lumière puis  
15 j'aurais dit : « Ça va faire, il faut séparer la  
16 tarte. » Mais dans ce cas-ci c'était pas le cas,  
17 j'ai vaqué à d'autres occupations.

18 Q. **[232]** O.K. Donc, pour vous, un accès privilégié  
19 c'est d'avoir tout, tout, tout?

20 R. Bien, je pense qu'à douze (12) puis à vingt pour  
21 cent (20 %) c'est pas un accès privilégié. C'est ce  
22 que je pensais à l'époque, c'est ce que je pense  
23 encore aujourd'hui. Quand je vous dis que...  
24 T'sais, on a tellement mis ça gros l'histoire à  
25 Tony Accurso, là, ça me rend malade. Ça me rend

1 malade. C'est un point six pour cent de nos  
2 investissements. Ça fait des mois qu'on est là-  
3 dessus, pas des mois, des années qu'on est là-  
4 dessus parce qu'il avait un bateau puis il faisait  
5 du maillage d'affaire avec son bateau. Comme si on  
6 avait pas d'autre chose au Québec à faire que se  
7 concentrer sur le bateau à Tony Accurso.

8 Q. **[233]** Bien parlons-en du bateau, onglet 46, s'il  
9 vous plaît. Conversation du vingt-sept (27) mars  
10 deux mille neuf (2009) entre... prenant place entre  
11 Michel Arsenault et Yvon Bolduc.

12 R. Quelle date, Madame?

13 Q. **[234]** C'est le vingt-sept (27) mars deux mille neuf  
14 (2009), c'est une nouvelle conversation qui va être  
15 produite aujourd'hui, Monsieur Arsenault.

16 R. O.K.

17 LA GREFFIÈRE :

18 1350.1, 1351.2.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Merci. Vous avez eu la nouvelle version, la version  
21 de ce matin, Madame Blanchette? Merci.

22 (14:19:36)

23

24 114P-1350.1 : Écoute électronique 08-0459\_3887

25 du 27 mars 2009

1 114P-1350.2 : Transcription de l'écoute  
2 électronique 08-0459\_3887 du 27  
3 mars 2009  
4

5 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE  
6

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. [235] Première chose qui me frappe à l'audition de  
9 cette conversation-là, Monsieur Arsenault, c'est la  
10 chose suivante : quand on vous fait part des liens  
11 potentiels entre Jocelyn Dupuis et des membres du  
12 crime organisé, entre Johnny Lavallée et des  
13 membres du crime organisé, du fait que le crime  
14 organisé voudrait peut-être rentrer au Fonds, vous  
15 traitez ça comme des ragots, des rumeurs, « je n'ai  
16 pas de preuves, je ne peux pas agir », et à partir  
17 du moment où on allègue que peut-être Tony Accurso,  
18 qui je vous le rappellerai, quelques semaines plus  
19 tard va être accusé de fausses facturations et va  
20 plaider coupable, on allègue que peut-être il  
21 aurait passé des factures dans Hyprescon, vous êtes  
22 entièrement catégorique de dire que vous ne croyez  
23 pas ça. Est-ce que votre relation privilégiée  
24 d'amitié avec Tony Accurso a fait en sorte que vous  
25 avez fermé les yeux sur cette histoire-là?



1 R. D'aucune façon. Quand ce bateau-là a été construit,  
2 je n'étais pas président de la FTQ. J'étais en  
3 Ontario. Et moi, comme j'ai dit dans la  
4 conversation téléphonique, j'étais allé voir le  
5 cheval. Je me suis fait faire toute une crise. Il a  
6 nié avec vigueur et je savais sa réponse, parce  
7 que, il m'avait parlé du bateau. Louis Bolduc  
8 m'avait déjà parlé du bateau, et on a ça dans  
9 d'autres conversations. Ce bateau-là, ça a pris  
10 onze (11), douze (12), treize (13) ans à le faire.  
11 Et la rumeur qui circulait de ses proches, c'est  
12 qu'il faisait un petit bout quand il avait de  
13 l'argent, puis quand il n'avait pas assez d'argent,  
14 il arrêtais, puis il recommençait, puis il  
15 arrêtais, puis il recommençait.

16 Maintenant, j'ai parlé également à Denis  
17 Leclerc, puis il a nié que lui, il avait eu  
18 connaissance de ça, avec véhémence. Et finalement,  
19 Jean Martin, bien, il est décédé.

20 Q. **[236]** Alors, l'étendue de vos recherches à ce  
21 moment-là, c'est de parler entre autres à Louis  
22 Bolduc qui a, on le sait, était...

23 R. Madame, ce n'est pas au président du conseil  
24 d'administration à faire des recherches. C'est à  
25 l'interne. C'est à Yvon Bolduc à faire les

1 recherches. Il ne m'est jamais revenu là-dessus.

2 Q. **[237]** Donc, ce que vous dites...

3 R. C'est lui qui m'arrive avec ça.

4 Q. **[238]** C'était de la responsabilité d'Yvon Bolduc,  
5 c'est ça votre réponse?

6 R. C'était la responsabilité des administrateurs du  
7 Fonds, effectivement, de faire des vérifications  
8 dans les livres d'Hyprescon. Je ne suis pas  
9 comptable agréé, c'est toujours bien pas moi qui  
10 vais aller faire les vérifications chez Hyprescon,  
11 là. Maintenant, les travailleurs chez Hyprescon,  
12 là, c'est des gens qui font du tuyau de ciment. Je  
13 ne peux pas voir comment est-ce qu'ils sont  
14 allés... C'est un métier, faire un bateau, ça.  
15 C'est un métier. Ça prend des gens spécialisés là-  
16 dedans. Et moi, je n'ai jamais cru ces ragots-là.

17 Q. **[239]** Donc...

18 R. Et les livres d'Hyprescon, quand on était  
19 copropriétaires, c'était vérifié, puis c'était  
20 audité, puis... À un moment donné, il faut que tu  
21 fasses confiance à quelqu'un, tu ne peux pas te  
22 fier sur les ragots sur le coin de la rue.

23 Q. **[240]** Mais là, on ne parle pas de ragots, là, on  
24 parle du PDG du Fonds, que vous avez qualifié de  
25 quelqu'un de très compétent, monsieur Bolduc, ça

1 fait deux jours que vous faites son apologie un  
2 peu, là.

3 R. C'est un ragot qui est venu à son bureau, c'est ça  
4 que je veux dire.

5 Q. **[241]** O.K. Mais lui semble y apporter une très  
6 grande importance, là. Donc, ce que vous nous  
7 répondez c'est que malgré tout ça, c'était sa  
8 responsabilité à lui, puis il ne vous est jamais  
9 revenu là-dessus, c'est ça?

10 R. Ce qu'on s'est dit, écoute, moi je ne crois pas à  
11 ça, maintenant, je vais vérifier de mon bord, je  
12 vais te revenir. Puis je suis revenu, puis j'ai  
13 dit : « Les gens nient. » Ça a arrêté là. Tout en  
14 se disant, il faut se prémunir, si jamais une telle  
15 histoire serait vraie - moi je crois encore que ce  
16 n'est pas vrai, là - il va falloir trouver des  
17 mécanismes. C'est les mécanismes que je vous parle.  
18 Là, on est en...

19 Q. **[242]** Deux mille neuf (2009).

20 R. En mars deux mille neuf (2009), et rendu au mois de  
21 mai deux mille neuf (2009), on a mis nos nouveaux  
22 mécanismes en marche, et plus tard on a embarqué  
23 avec la gestion intégrée des risques, et caetera.

24 Q. **[243]** Avez-vous déjà usé de votre influence au  
25 profit de monsieur Accurso?

1 R. Dans quel sens?

2 Q. **[244]** Votre influence peut-être politique. Avez-  
3 vous déjà porté le message de monsieur Accurso  
4 auprès des politiciens?

5 R. Oui.

6 Q. **[245]** Dans quel cas?

7 R. Dans des cas de contrats à Hydro-Québec, par  
8 exemple.

9 Q. **[246]** O.K. Je vais vous faire écouter une autre  
10 conversation, l'écoute électronique, l'onglet 9,  
11 s'il vous plaît, Madame Blanchette. Écoute  
12 électronique, conversation qui a lieu entre vous et  
13 Tony Accurso le huit (8) janvier deux mille neuf  
14 (2009).

15 LA GREFFIÈRE :

16 1351.1 et .2.

17 (14:31:21)

18

19 114P-1351.1 : Écoute électronique 08-0459\_887  
20 du 8 janvier 2009

21

22 114P-1351.2 : Transcription de l'écoute  
23 électronique 08-0459\_887 du 8  
24 janvier 2009

25

1 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

2

3 Me SONIA LeBEL :

4 Q. [247] Monsieur Arsenault?

5 R. Oui.

6 Q. [248] N'est-il pas exact que la question des PPP,  
7 telle qu'elle se présentait posée par Tony Accurso  
8 ne concernait en rien le président de la FTQ ou le  
9 président du Fonds de solidarité?

10 R. Ça concernait le président de la FTQ.

11 Q. [249] À quel niveau?

12 R. La FTQ, dans un premier temps, dénonçait les PPP.  
13 Deuxièmement, si vous regardez dans les communiqués  
14 de presse de la FTQ, nous, on croit depuis des  
15 années puis on a pris position là-dessus, je me  
16 souviendrai entre autres quand Rio Tinto a acheté  
17 Alcan, j'avais sorti moi-même une déclaration  
18 disant qu'on serait peut-être mieux de s'occuper de  
19 nos propres affaires, les Québécois, avec la Caisse  
20 de dépôt, c'était la position de la FTQ à l'époque,  
21 au lieu de voir Rio Tinto prendre possession  
22 d'Alcan puis nous autres, dans ce temps-là, Rio  
23 Tinto qui était une compagnie de Londres, nous,  
24 dans ce temps-là, on va investir... on va investir  
25 dans un aéroport à Londres, les Anglais viennent

1 chercher des compagnies importantes au Québec.  
2 La politique de la FTQ, la FTQ a  
3 toujours... parce que la Caisse de dépôt, vous  
4 allez admettre avec moi que c'est politique puis on  
5 a toujours eu une politique, la Caisse de dépôt,  
6 lorsque Jean Charest a pris le pouvoir en deux  
7 mille trois (2003), il a décidé qu'il y aurait plus  
8 de Québec « in » puis que l'argent de la Caisse de  
9 dépôt serait investi à la grandeur du globe au lieu  
10 d'être investi au Québec puis politiquement, la FTQ  
11 a toujours été contre ça et... et on l'a dénoncé à  
12 maintes reprises puis surtout lors de l'argent, les  
13 quarante milliards (40 G) qu'on a perdu dans le  
14 papier commercial. C'est un scandale et moi, quand  
15 je regarde, je veux dire, l'ingénierie à Montréal,  
16 personnellement les ingénieurs-conseils à Montréal  
17 c'était la Mecque des ingénieurs-conseils au  
18 Canada. Là, ça l'est plus puis plus que ça va  
19 aller, moins que ça va l'être et moi c'est...  
20 c'est... bien à la FTQ, on pense que c'est beaucoup  
21 d'argent dans l'économie du Québec, dans l'économie  
22 de Montréal et... et finalement, quand je vois des  
23 compagnies australiennes puis chinoises puis  
24 surtout australiennes et... et espagnoles venir  
25 ici, faire du travail que nos gens sont capables de

1 faire parce qu'ils ont des taux de financement  
2 préférentiels avec des organisations semblables à  
3 la Caisse de dépôt dans leur pays, je trouve ça  
4 honteux. Il y a une limite, tant qu'à nous, à la  
5 mondialisation puis il me semble que charité bien  
6 ordonnée que de commencer par soi-même.

7 Et la Caisse, moi je crois fermement encore  
8 aujourd'hui puis c'était la position de la FTQ à  
9 l'époque, que la Caisse de dépôt doit, dans un  
10 premier temps, ou prendre pas l'ensemble de son  
11 avoir mais prendre peut-être cinq (5), dix pour  
12 cent (10 %) de son avoir puis encourager les  
13 infrastructures puis encourager nos entrepreneurs  
14 du Québec. Et je peux vous dire, ce que je vous dis  
15 là, ça fait partie du programme électoral du Parti  
16 québécois.

17 Q. [250] Parfait. Alors à partir du moment où vous  
18 dites, Monsieur Arsenault, que cette question-là  
19 des PPP en général concerne effectivement le  
20 président de la FTQ Construction, expliquez-moi  
21 pourquoi vous dites à monsieur Accurso, à la ligne  
22 67: « Bien, tu sais ce que je vais faire, je vais  
23 parler à Louis Cauchi, je vais faire couler ça dans  
24 La Presse, ça viendra pas de moi, mais je vais  
25 m'organiser pour qu'un journaliste fasse enquête

1 là-dessus, je vais te les peindre en estri sur la  
2 place publique. » Si ça vous concerne tant que ça,  
3 pourquoi pas prendre le taureau par les cornes puis  
4 le micro puis pourquoi faire couler ça?

5 R. Moi j'ai pas à me faire détester par madame Jérôme-  
6 Forget pour à tort et à travers. Puis je peux vous  
7 dire, dans ce dossier-là aussi, j'ai également  
8 appelé le... le président de l'Ordre des ingénieurs  
9 pour lui dire : « Regarde, réveille-toi donc puis  
10 défends donc ta gang, toi là, là. »

11 Q. **[251]** O.K.

12 R. Puis moi je crois qu'avec la tonne d'ingénieurs-  
13 conseils qu'on a au Québec, quand il y a des grands  
14 projets d'infrastructures, ça devrait être notre  
15 monde qui soit là, pas des... pas des gens... on  
16 devrait être... charité bien ordonnée commence par  
17 soi-même. Ça fait partie de la philosophie de la  
18 FTQ, ça fait partie de la philosophie de certains,  
19 question philosophique, il y a des gens à un moment  
20 donné qui disaient : « La Caisse de dépôt, là, il  
21 faut aller sur les grands marchés puis le Québec,  
22 les... les marchés au Québec vont tout régler. »  
23 Mais dans la vraie vie, malheureusement, ça marche  
24 pas de même.

25 14:46:49



1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [252] O.K. Maintenant, Monsieur Arsenault, il y a  
3 une chose que je comprends pas c'est, alors que  
4 monsieur Accurso est pour le moins qu'on peut dire,  
5 très en colère, vous lui dites que la bonne  
6 nouvelle dans ça c'est que vous, vous allez être  
7 nommé sur la Caisse de dépôt.

8 R. Oui.

9 Q. [253] C'est quoi le lien entre les deux?

10 R. La bonne nouvelle c'est que si j'avais été nommé à  
11 la Caisse de dépôt, sur le conseil  
12 d'administration, j'aurais défendu les principes  
13 que je viens de vous exposer.

14 Q. [254] Vous auriez défendu donc le point de vue de  
15 Tony Accurso?

16 R. J'aurais défendu le principe suivant, qu'on devrait  
17 avoir un fonds spécial pour financer nos  
18 infrastructures puis faire faire ça par des  
19 entrepreneurs, des ingénieurs du Québec. Sans gêne.

20 Q. [255] O.K. Donc...

21 Me ROBERT LAURIN :

22 Maître LeBel, je ne vous ai pas interrompue pour  
23 pas couper votre question, mais vous avez dit FTQ  
24 Construction.

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Ah! je suis désolée. Alors...

3 Me ROBERT LAURIN :

4 Juste pour que mes clients sachent que je suis  
5 présent même si je suis tranquille.

6 Me SONIA LeBEL :

7 On pourrait mettre une icône, là, pour le signaler  
8 à l'avenir.

9 Q. [256] Donc ce que vous nous dites, là, c'est que  
10 votre position face aux PPP, et moi je veux pas  
11 entrer dans le programme des PPP comme tel. Le but  
12 de mon interrogatoire par rapport à ça c'est que  
13 vous nous dites depuis quelque temps déjà que  
14 monsieur Accurso n'a pas bénéficié de votre... de  
15 l'amitié avec vous...

16 R. Je vous...

17 Q. [257] C'est ce que vous nous dites et il y a  
18 plusieurs formes d'avantages.

19 R. C'est une question... Madame, cette conversation-  
20 là, c'était pas pour rendre service à Tony Accurso.  
21 C'est... On se parlait à l'occasion comme vous le  
22 savez, c'est une question de principes et moi je  
23 crois... Premièrement, l'argent, la Caisse de dépôt  
24 du Québec, là, c'est l'argent des Québécois puis  
25 dans bien des cas, c'est l'argent de nos membres,

1 les fonds de pension de nos membres qu'on  
2 administre, la Régie des rentes de nos membres, la  
3 CSST de nos membres. Et moi je crois qu'une société  
4 comme la nôtre, la FTQ a son mot à dire. C'est pas  
5 elle qui mène mais elle a son mot à dire et, c'est  
6 pas une question de faire plaisir à Tony Accurso,  
7 c'est une question de principes que je discutais  
8 avec lui. Je crois que la Caisse de dépôt devrait  
9 avoir un fonds avec des taux spéciaux (sic) pour  
10 les ingénieurs-conseils, les entrepreneurs d'ici  
11 parce que notre concurrence extérieure l'a et on  
12 peut plus compétitionner avec ces gens-là parce  
13 qu'eux ont des taux d'intérêt plus élevés. Et ça se  
14 fait en Espagne, ça se fait en Australie. C'était  
15 juste ça le point.

16 Q. [258] Alors vous dites que c'est pas le message à  
17 monsieur Accurso que vous portez particulièrement  
18 dans le dossier la 30? Si on sort du principe  
19 général des PPP, là?

20 R. Le dossier de la 30, il était donné à ce moment-là.  
21 Il était donné à ce moment-là. C'est une question  
22 idéologique, est-ce que la Caisse de dépôt investit  
23 son argent entièrement partout sur le globe puis  
24 pas au Québec ou est-ce qu'il devrait y avoir une  
25 réserve au Québec? Moi j'avais débattu ça avec

1 monsieur Accurso puis d'autres hommes d'affaires en  
2 disant que moi j'étais d'avis qu'on devrait avoir  
3 une partie de la Caisse de dépôt pour financer nos  
4 infrastructures ici pour être capable de  
5 compétitionner avec les autres de l'extérieur.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [259] Le dossier de la 30 était donné mais ça c'est  
8 ce que vous avez su après. Parce qu'à ce moment-là,  
9 vous le saviez pas qu'il avait été donné?

10 R. Oui mais ma compréhension de cette conversation-là,  
11 il m'appelle, il dit regarde, le dossier de la 30 a  
12 été donné puis c'est des Chinois qui vont l'avoir.  
13 On avait déjà eu des conversations dans le passé  
14 que la Cai...

15 Q. [260] Oui mais vous espériez que ce serait pas les  
16 Chinois, comme vous dites, qui l'auraient?

17 R. J'espérais que ce soit des entreprises d'ici, que  
18 ce soit des firmes d'ingénieurs... qu'importe la  
19 firme, Madame.

20 Q. [261] Alors c'est pour ça qu'on dit que vous étiez  
21 pas assuré à cent pour cent (100 %) que le contrat  
22 était donné à ce moment-là?

23 R. J'espérais... La façon que ça fonctionne, le  
24 contrat est donné à des firmes d'ingénieurs puis  
25 c'est les ingénieurs après ça qui donnent aux

1 contracteurs, aux sous-traitants, aux... Moi je  
2 crois qu'on devrait, au Québec, favoriser, j'ai  
3 aucun intérêt personnel là-dedans, c'est une  
4 question de philosophie puis de principes. Je crois  
5 qu'au Québec on devrait donner l'opportunité aux  
6 dirigeants de grands chantiers, la même  
7 opportunité, avec l'argent de la Caisse de dépôt,  
8 que des Espagnols puis des Australiens ont avec des  
9 caisses chez eux. C'est juste ça. Je demande pas la  
10 charité, mais on devrait être capable. Et si on  
11 avait fait ça, peut-être qu'on n'aurait pas mis  
12 quarante milliards (40 G) dans le papier  
13 commercial, puis peut-être que notre Caisse de  
14 dépôt serait plus grasse qu'elle est là.

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. [262] Avez-vous porté le message de monsieur  
17 Accurso auprès des politiciens?

18 R. Dans ce cas-là?

19 Q. [263] Oui.

20 R. J'ai rencontré madame Jérôme-Forget puis je lui en  
21 ai parlé. Je lui ai dit, écoutez, moi je trouve ça  
22 triste que des Chinois puis des Espagnols sont en  
23 train de faire nos infrastructures puis je pense  
24 que ça devrait être nos compagnies d'ici. Très  
25 clair.

1 Q. [264] Avez-vous fait profiter monsieur Accurso sur  
2 cette question-là...

3 R. D'aucune façon. Monsieur Accurso n'a eu aucun  
4 contrat sur la 30 puis aucun contrat sur le pont de  
5 la 25.

6 Q. [265] Quand j'aurai terminé ma question, vous allez  
7 voir que votre réponse ne correspond pas. Alors  
8 avez-vous fait profiter monsieur Accurso sur cette  
9 question-là de vos accès tout à fait légitimes en  
10 tant que président de la FTQ et du Fonds de  
11 solidarité, de vos accès aux politiciens pour  
12 discuter de cette question-là avec eux.

13 R. De cette question-là, je me souviens pas, je pense  
14 pas.

15 Q. [266] O.K.

16 R. C'était pas... c'est...

17 Q. [267] L'onglet 12, madame...

18 R. ... c'est pas un dossier de monsieur Accurso, c'est  
19 un dossier au niveau des ingénieurs-conseils.  
20 Monsieur Accurso est pas ingénieur-conseil, c'est  
21 un entrepreneur.

22 Q. [268] Oui. Mais, on comprend dans le cadre de la  
23 conversation qu'indirectement monsieur Accurso vous  
24 explique que, lui, pourrait en bénéficier plus  
25 tard, là, ses PPP, ça fonctionne pas. Je vais vous

1 demander l'onglet 12. Dans sa vision à lui,  
2 naturellement, moi, je ne porte pas de jugement sur  
3 les PPP, là. L'onglet 12, Madame Blanchette, s'il  
4 vous plaît.

5 R. Quelle date?

6 Q. **[269]** Vous ne l'avez pas, Monsieur Arsenault, avec  
7 tout le respect, douze (12) janvier deux mille neuf  
8 (2009). Alors, la conversation avec monsieur  
9 Accurso a lieu le huit (8) janvier. Le douze (12)  
10 janvier deux mille neuf (2009), il s'agit d'une  
11 conversation entre vous et monsieur Charest, Jean  
12 Charest.

13 LA GREFFIÈRE :

14 1352.1, .2.

15

16 114P-1352.1: Écoute électronique 08-0459\_1001 du 12  
17 janvier 2009

18

19 114P-1352.2: Transcription de l'écoute électronique  
20 08-0459\_1001 du 12 janvier 2009

21

22 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

23

24 (14:55:19)

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. **[270]** Je vais vous dire, Monsieur Arsenault,  
3 qu'entre le neuf (9) et le quinze... entre le neuf  
4 (9) janvier, moment de la conversation - je  
5 m'assure que c'est le neuf (9), là, il me semble  
6 que c'est le huit (8) - entre le huit (8) janvier,  
7 moment de la conversation avec monsieur Accurso et  
8 le douze (12) janvier, moment de la conversation  
9 avec le Premier ministre de l'époque, Jean Charest,  
10 la seule conversation qui mentionne les PPP, c'est  
11 avec Tony Accurso. Alors, quand vous dites à  
12 monsieur Charest « plusieurs partenaires du  
13 Fonds », vous parlez de qui?

14 R. Je me souviens pas.

15 Q. **[271]** Vous vous souvenez pas. Et comme vous le  
16 dites si bien dans la conversation avec monsieur  
17 Charest, ça vous regarde pas directement. Alors,  
18 est-ce que vous n'êtes pas en train de porter le  
19 message de monsieur Accurso auprès de monsieur  
20 Charest?

21 R. Je porte le message de l'intérêt de l'économie  
22 québécoise que nos ingénieurs fassent le travail  
23 au... le travail au Québec devrait être donné aux  
24 ingénieurs.

25 Q. **[272]** Et, ça, c'est après avoir posé la question le



1 huit (8) janvier à monsieur Accurso. Pourquoi? Vous  
2 donnez pas, vous, à ce Parti-là en masse : « Tu  
3 peux pas le faire toi-même », puis il dit : « Non,  
4 non, non, il écoute pas. » Alors, Est-ce que vous  
5 êtes pas en train de faire jouer votre propre  
6 influence ou votre propre accès au nom de  
7 monsieur... de monsieur Accurso?

8 R. Au nom de l'économie québécoise et les ingénieurs  
9 québécois.

10 Q. **[273]** Donc, c'est pas par intérêt pour monsieur  
11 Accurso que vous faites cette démarche-là.

12 R. C'est dans l'intérêt de l'économie québécoise.

13 Q. **[274]** Parfait. Onglet 15, s'il vous plaît, Madame  
14 Blanchette, une conversation du quinze (15) janvier  
15 deux mille neuf (2009). La conversation prend place  
16 entre vous, Monsieur Arsenault, et monsieur  
17 Accurso.

18 LA GREFFIÈRE :

19 1353.1, point 2.

20

21 114P-1353.1 : Écoute électronique 08-0459\_1129  
22 du 15 janvier 2009

23

24 114P-1353.2 : Transcription de l'écoute  
25 électronique 08-0459\_1129 du 15

1 janvier 2009

2

3 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

4

5 Me SONIA LeBEL :

6 Et je vais vous demander également, Madame  
7 Blanchette, de passer immédiatement à la  
8 conversation à l'onglet 16.

9 Q. [275] Qui va nous faire une suite de celle-là puis  
10 on pourra va voir par la suite, Monsieur Arsenault.  
11 Onglet 16, conversation du vingt et un (21) janvier  
12 deux mille neuf (2009), toujours entre Michel  
13 Arsenault et Tony Accurso.

14 LA GREFFIÈRE :

15 1341.1, point 2.

16

17 114P-1354.1 : Écoute électronique 08-0459\_1313  
18 du 21 janvier 2009

19

20 114P-1354.2 : Transcription de l'écoute  
21 électronique 08-0459\_1313 du 21  
22 janvier 2009

23

24 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

25

1 Me SONIA LeBEL :

2 Q. [276] J'ai également des conversations d'écoutes  
3 électroniques, Monsieur Arsenault, qu'à moins que  
4 vous insistiez que je ne ferai pas jouer qui  
5 indiquent que vous avez parlé de ce, exactement de  
6 ce sujet-là dans le cadre de conversations tout à  
7 fait légitimes avec ces gens-là. Vous avez à chaque  
8 fois glissé la question de la 30 et de ce PPP  
9 particulier, soit à Nathalie Normandeau, à Bachand  
10 et à Nathalie Boulet. On vous a tous répondu que  
11 c'était madame Jérôme-Forget qui résistait plus ou  
12 moins. Vous avez donc, moi je prétends, là, n'est-  
13 il pas vrai que vous avez effectivement porté le  
14 message de Tony Accurso? Si c'est pas le cas,  
15 pourquoi lui faire un compte rendu si détaillé de  
16 vos conversations?

17 R. Écoutez, je vais le répéter, là, ça fait partie des  
18 politiques de la FTQ. Publiquement, la FTQ a pris  
19 position disant que la Caisse de dépôt devait  
20 investir une partie de son argent au Québec. Et il  
21 y a pas juste Tony Accurso qui m'a parlé de ça. Il  
22 y a des gens qui sont venus à mon bureau pour me  
23 parler. Ça fait partie de nos discussions à  
24 l'interne la FTQ. J'en ai parlé souvent au bureau  
25 de la FTQ, de la politique de la FTQ, c'est que la

1 Caisse de dépôt, il y a... une partie des argents  
2 de la Caisse de dépôt doit servir à développer  
3 économiquement le Québec.

4 Q. [277] Et quand, à la conversation qu'on vient  
5 d'entendre, à la ligne 36, monsieur Accurso vous  
6 fait allusion à l'effet que les ingénieurs peuvent  
7 pas se prononcer là-dessus et lui probablement non  
8 plus parce que, selon ses propres dires à lui,  
9 monsieur Charest pourrait le barrer mais que vous,  
10 vous avez une certaine indépendance et que vous  
11 avez pas de problème avec ça. Pour vous, là,  
12 c'était pas le reflet du fait qu'il vous utilisait?

13 R. Pas du tout. C'est clair qu'un chef syndical, le  
14 premier ministre peut pas me barrer dans des  
15 contrats d'infrastructure. La FTQ ne fait pas de  
16 contrats d'infrastructure. La FTQ, c'est un  
17 mouvement de lobby, c'est une organisation de lobby  
18 qui fait des pressions politiques sur les  
19 gouvernements et encore une fois, notre  
20 philosophie, l'argent de la Caisse de dépôt, c'est  
21 l'argent de nos membres puis on pense que charité  
22 bien ordonnée commence par soi-même. Bien cet  
23 argent-là devrait, une partie, moi je pense qu'il  
24 faut avoir quand même un budget équilibré à la  
25 Caisse de dépôt. On peut pas prendre tous les

1 milliards de la Caisse de dépôt puis investir ça au  
2 Québec mais nous on croit que l'argent de la Caisse  
3 de dépôt devrait être investi au Québec. Ça a été  
4 fait à maintes occasions, Videotron par exemple,  
5 puis je pourrais vous donner d'autres exemples mais  
6 ils me viennent pas à la tête, mais c'est pas la  
7 première fois que la FTQ prend position pour dire  
8 qu'il devrait avoir, que l'argent de la Caisse de  
9 dépôt devrait être investi, une partie de ses  
10 argents devrait être investie pour stimuler  
11 l'économie du Québec puis c'est tout à fait  
12 légitime que la FTQ demande au gouvernement puis  
13 fasse des pressions puis fasse du lobby auprès du  
14 gouvernement au pouvoir puis des parties  
15 d'opposition pour que la Caisse de dépôt investisse  
16 dans l'économie du Québec. Tout à fait légitime.  
17 J'ai aucune honte à ça.

18 15:09:40

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Q. [278] Mais pourquoi donc, il y a une chose qui  
21 me... que je comprends pas. Pourquoi est-ce que  
22 vous parlez du premier ministre à monsieur Accurso  
23 en disant par exemple qu'il était devenu blanc,  
24 qu'il est devenu de toutes les couleurs...

25 R. C'est parce que je l'ai rencontré dans l'après-midi

1 en personne le premier ministre dans la  
2 conversation. Je lui en ai reglissé un mot.

3 Q. [279] Puis le premier ministre est devenu blanc  
4 quand vous lui avez parlé de ça?

5 R. Bien, blanc! Regarde, j'ai senti...

6 Q. [280] Il devait s'attendre à la conversation  
7 puisque vous lui en aviez parlé le matin.

8 R. J'ai senti que le premier ministre était pas à  
9 l'aise avec ma revendication. Il se sentait un peu  
10 gêné parce que souvenez-vous...

11 Q. [281] Parce qu'il vous a dit qu'il était pour  
12 régler ou en parler ou voir ce problème-là en  
13 février?

14 R. Le premier ministre?

15 Q. [282] Oui. C'est ce qu'il dit dans la conversation.

16 R. Il dit qu'il allait regarder ça mais ils ont pas  
17 grouillé puis j'ai parlé à madame Jérôme-Forget  
18 puis finalement, le pont de la 25 a été fait par  
19 des Australiens puis la 30 a été faite par des  
20 asiatiques. Ils l'ont pas réglé mais nous ça fait  
21 partie de nos revendications.

22 Q. [283] Je comprends mais c'est quand vous parlez du  
23 premier ministre tout comme quand vous parlez de  
24 madame Marois, vous semblez mettre des... comme si  
25 vous les contrôliez, ces gens-là.

1 R. Bien voyons donc. J'ai jamais osé penser que je  
2 contrôlais le premier ministre. Mais la FTQ c'est  
3 une des forces de lobby du Québec comme la Chambre  
4 de commerce, comme le Conseil du patronat, comme  
5 l'Association des producteurs d'aluminium. C'est  
6 des lobbyistes du Québec. Quand on fait de la  
7 politique, bien on les écoute un après l'autre puis  
8 on tranche, puis après ça on va en élections, puis  
9 si on a pris des décisions qui ont fait l'affaire  
10 de la majorité, t'es réélu sinon c'est un autre qui  
11 rentre. C'est ça la politique. Mais moi j'étais  
12 allé voir madame Marois avec la même affaire aussi.  
13 J'ai dit, écoutez madame Marois, moi je pense qu'il  
14 y a une partie de la Caisse de dépôt, des argents  
15 qui devraient être investis au Québec. Elle m'a dit  
16 qu'elle était d'accord avec ça, puis qu'elle, elle  
17 prendrait un bloc de dix millions (10 M\$). Mais là,  
18 elle était dans l'opposition.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. **[284]** C'est madame Jérôme-Forget qui était porteuse  
21 du dossier des PPP au sein du gouvernement, c'est  
22 exact?

23 R. Oui.

24 Q. **[285]** O.K. Et quand, dans les diverses  
25 conversations que vous avez eues autour du mois de

1 janvier, février, avec les différents ministres,  
2 c'est comme je vous dis, là, toujours dans le cadre  
3 de conversation tout à fait légitime dans le cadre  
4 de vos fonctions, avec des accès qui se  
5 comprennent, il y a toujours un moment où dans la  
6 conversation vous glissez la question des PPP.  
7 C'est exact? À chaque fois, on vous répondait que  
8 c'est madame Forget, là, qui était porteuse de ce  
9 dossier-là puis que c'est elle qui était la  
10 personne à convaincre?

11 R. Quand... Oui, puis quand tu fais du lobby, tu lobby  
12 pas seulement le ministre ou la ministre qui porte  
13 le dossier, tu lobby tout le monde. Moi, je vais  
14 vous dire de quoi. Pendant des années je me suis  
15 battu à la FTQ pour maintenir notre système de  
16 santé publique, le maintenir universel puis  
17 gratuit. Et chaque fois que je rencontrais un  
18 ministre, je lui en parlais. J'en parlais pas  
19 seulement qu'au ministre de la Santé, Premier  
20 ministre puis tous les ministres parce que ces  
21 gens-là, tous les mercredis, ils ont le cabinet des  
22 ministres et, souvent la roue qui crie, c'est elle  
23 qui est graissée la première. Et ça faisait partie  
24 de ma job ça, de ma stratégie. À chaque fois que je  
25 rencontrais un ministre, j'avais un dossier



1 important, j'y en parlais, même si c'était pas son  
2 ministère comme tel.

3 Q. **[286]** O.K. Vous savez que madame... qu'en date du  
4 huit (8) avril deux mille neuf (2009), madame  
5 Jérôme-Forget a annoncé sa... sa retraite de la vie  
6 politique pour des raisons familiales, pour se  
7 consacrer à sa famille. Le huit (8) avril deux  
8 mille neuf (2009), est-ce que ça vous... J'ai des  
9 articles de presse ouverte, là. Est-ce que c'est  
10 possible?

11 R. Bien, si vous me le dites, oui.

12 Q. **[287]** Oui, mais ça correspond à l'époque, on  
13 s'entend?

14 R. Oui.

15 Q. **[288]** Parfait. Et vous savez que quelques semaines  
16 plus tard, entre autres, le ministre Bolduc  
17 annonçait, de façon publique, que les PPP n'étaient  
18 pas maintenant « une religion pour notre Parti »,  
19 vous êtes au courant de ça?

20 R. Oui.

21 Q. **[289]** Est-ce que vous pensez que votre lobby, entre  
22 autres, là, je suis convaincue, je suis convaincue  
23 que vous êtes pas tout seul, mais est-ce que vous  
24 pensez que votre lobby a eu... et le départ de  
25 madame Jérôme-Forget, a eu une influence là-dessus?

1 R. Bien, le départ... le départ... Moi, quand madame  
2 Jérôme-Forget est partie, c'est pas moi qui l'ai  
3 faite partir, là.

4 Q. [290] C'est pas ce que je vous dis.

5 R. Ah! O.K. J'avais compris que mon lobby a fait...

6 Q. [291] Non, non, j'ai pas dit « est-ce que vous avez  
7 une influence sur le départ de madame Forget », je  
8 parle...

9 R. J'avais beaucoup de respect pour madame Forget et  
10 une bonne entente.

11 Q. [292] Oui. Ça, je parle sur les PPP.

12 R. Et c'est avec elle qu'on avait enligné également  
13 les négociations du public et parapublic qu'on a  
14 finies avec madame Gagnon.

15 Q. [293] O.K. Qui a pris... qui avait pris sa place,  
16 madame Forget avait deux ministères, ils ont été  
17 divisés en deux, je pense.

18 R. Oui, madame Gagnon-Tremblay.

19 Q. [294] A pris une... a pris le...

20 R. Oui, je me souviens pas, là.

21 Q. [295] Bon. Un des chapeaux de madame Forget et  
22 l'autre chapeau a été assumé par monsieur Bachand,  
23 c'est exact?

24 R. Mais, si la petite influence de la FTQ a fait en  
25 sorte que les PPP soient plus une religion, j'en

1           suis très heureux.

2       Q. **[296]** Parfait. Et si je vous dis que madame Forget,  
3       dans un article du Devoir du trois (3) octobre deux  
4       mille onze (2011), a demandé pourquoi... a attribué  
5       la mort des PPP aux lobby des entrepreneurs :

6                            Pourquoi pensez-vous que toutes les  
7                            firmes étaient contre moi? Et qu'elles  
8                            se sont arrangées pour convaincre le  
9                            gouvernement que ce n'était pas bon.  
10                          Elles savaient qu'avec [...] [les  
11                          PPP], tu ne peux pas frauder.

12       Et l'article continue sur cette lancée-là. Madame  
13       Forget attribue l'abandon des PPP au fort Lobbyisme  
14       des entrepreneurs qui avaient peut-être un motif  
15       oblique. Vous pensez pas que vous avez été le jouet  
16       ou l'objet... le jouet de monsieur Accurso dans  
17       cette histoire-là?

18       R. Je suis le jouet de personne, Madame, et j'ai  
19       jamais fait du lobby pour... pour qu'on garde  
20       l'ouvrage au Québec, entre québécois, dans le but  
21       de... de faire de la collusion ou de la corruption.  
22       Loin de moi cette idée. Je trouve ça un peu  
23       insultant que vous semblez, Madame, m'accuser que  
24       j'ai été de connivence pour faire en sorte que  
25       madame Forget tombe puis que le lobby... Aye!

1 Q. [297] C'est pas ça que j'ai dit, là.

2 R. Franchement, là, c'est rendu, là, machiavélique pas  
3 à peu près, là. Je crois que la Caisse de dépôt,  
4 moi, doit investir au Québec, c'est nos argents.  
5 Puis j'ai fait ça dans ce but-là, point à la ligne.  
6 (15:15:18)

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Q. [298] Maître LeBel pose des questions et maître  
9 LeBel... je n'aime pas que vous disiez que maître  
10 LeBel a des intentions machiavéliques. Elle pose  
11 des questions auxquelles vous devez répondre,  
12 simplement.

13 R. Bien, c'est non, j'ai pas fait ça dans le but de la  
14 corruption.

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. [299] Parfait. Je pense qu'on peut prendre la pause  
17 avant d'aborder autres choses.

18 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

19

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21 (15:48:12)

22 LA PRÉSIDENTE:

23 J'aimerais savoir, avant qu'on reprenne...

24 R. Je peux m'asseoir?

25 Q. [300] Asseyez-vous, Monsieur Arsenault. J'aimerais

1           savoir, avant qu'on reprenne, si les parties ont  
2           l'intention de contre-interroger.

3           Me ESTELLE TREMBLAY :

4           Oui, en ce qui nous concerne, oui, pour environ  
5           trente (30) à quarante-cinq (45) minutes.

6           LA PRÉSIDENTE:

7           Merci. Qui d'autre?

8           Me DENIS HOULE :

9           Alors, Madame, moi aussi. La dernière fois que j'ai  
10          annoncé trente (30) minutes, ça a pris une heure,  
11          vous savez.

12          LA PRÉSIDENTE:

13          Non, la dernière fois...

14          Me DENIS HOULE :

15          Je vais essayer de me limiter.

16          LA PRÉSIDENTE:

17          Non, la dernière fois, vous étiez pas là.

18          Me DENIS HOULE :

19          Ah! C'est vrai, j'ai manqué, c'est bien dommage.

20          Mais, monsieur Lachance s'en est occupé.

21          LA PRÉSIDENTE:

22          Oui.

23          Me SONIA LeBEL :

24          Donc, on parle... on parle d'environ une heure pour  
25          vous?

1 Me DENIS HOULE :

2 Non, je vais essayer de couper, Madame la  
3 Présidente.

4 LA PRÉSIDENTE:

5 O.K.

6 Me MICHEL DÉCARY :

7 Environ trente (30) minutes pour nous, Madame la  
8 Présidente.

9 LA PRÉSIDENTE:

10 Parfait. Là, je vois que maître Laurin n'est pas  
11 là. Est-ce que quelqu'un sait si...

12 Me ANDRÉ RYAN :

13 Il me semble que maître Laurin m'a indiqué hier  
14 qu'il avait quelques questions pour le témoin et  
15 s'il y a personne d'autres, dans notre cas, on va  
16 réviser évidemment ce soir avec monsieur Arsenault,  
17 mais si on a des questions, ce sera très bref.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 O.K. Parfait.

20 Me SONIA LeBEL :

21 Donc, compte tenu de tout ça, Madame la Présidente,  
22 j'ai eu l'occasion un peu de regarder mon... les  
23 aspects qui me restaient à couvrir, les sujets,  
24 comme vous l'avez mentionné, qu'il nous reste à  
25 couvrir. Je propose peut-être que je fasse, là, un

1 des sujets que j'ai à couvrir, qu'on prenne une  
2 pause et que je voie. J'ai l'impression qu'à ce  
3 moment-là, j'aurais suffisamment de l'avant...  
4 d'une partie de l'avant-midi de demain pour  
5 terminer, mais je pourrai vous en faire part à  
6 quatre heures trente (16 h 30) à ce moment-là.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 Parfait.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Pour s'assurer effectivement qu'on termine dans les  
11 temps.

12 LA PRÉSIDENTE:

13 Parfait.

14 Me ANDRÉ RYAN :

15 Dans ces conditions-là et compte tenu de la nôtre,  
16 si je comprends bien, on va pas nécessairement  
17 extensionner ce soir.

18 Me SONIA LeBEL :

19 On le saura à quatre heures trente (16 h 30), on  
20 prendra une pause puis on pourra vous le dire.

21 Me ANDRÉ RYAN :

22 C'est ce que vous allez... Parfait. Merci.

23 LA PRÉSIDENTE:

24 Oui, on va prendre une pause pour effectivement  
25 voir ça. Maître Laurin...

1 Me ROBERT LAURIN :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE:

4 ... on a fait le tour de tout le monde...

5 Me ROBERT LAURIN :

6 Oui.

7 LA PRÉSIDENTE:

8 ... pour savoir si les parties auraient des  
9 contre... interrogatoires ou contre-interrogatoires  
10 selon ce que vous considérez.

11 Me ROBERT LAURIN :

12 Oui.

13 LA PRÉSIDENTE:

14 Et vous?

15 Me ROBERT LAURIN :

16 Et moi, je me réserverais entre huit (8) et douze  
17 (12) minutes.

18 LA PRÉSIDENTE:

19 Parfait.

20 Me ROBERT LAURIN :

21 C'est une estimation, remarquez bien.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Puis je veux juste souligner qu'on a souligné votre  
24 présence, Maître Laurin. Ça va.

25



1 Me ROBERT LAURIN :

2 Pardon?

3 Me SONIA LeBEL :

4 On a souligné votre présence, ça va.

5 Me ROBERT LAURIN :

6 Oui, oui. Ça... ça va, j'apprécie, évidemment.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Q. **[301]** Alors, Monsieur Arsenault, avant... je vais  
9 ramener - on la refera pas jouer - une conversation  
10 qui a été produite un peu plus tôt pendant votre  
11 témoignage. À l'onglet 2, Madame Blanchette, ça va  
12 bien, Madame Blanchette. Une conversation qui a été  
13 produite sous la cote 1344, simplement pour  
14 souligner, dans cette conversation-là, c'est la  
15 conversation où on mentionnait, à la fin de la  
16 conversation, au niveau des élections, si Jean  
17 Charest est minoritaire, il :

18 [...] vient de r'tomber au pouvoir  
19 pour un aute 2-3 ans [...].

20 Me ANDRÉ RYAN :

21 Pouvez-vous nous indiquer la date? C'est comme ça  
22 qu'on les classifie, nous autres.

23 Me SONIA LeBEL :

24 Oui, mais elle a été... elle a été produite dans le  
25 courant ici, là.

1 R. Huit (8) décembre deux mille huit (2008).

2 LA PRÉSIDENTE:

3 La date est le huit (8) décembre deux mille huit  
4 (2008).

5 Me SONIA LeBEL :

6 Parfait.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[302]** Alors, huit (8) décembre deux mille huit  
9 (2008), c'est à la fin de la conversation. Le but  
10 de mon propos, c'est peut-être de revenir un peu  
11 sur ce sujet de conversation-là qu'on a...  
12 d'interrogatoire qu'on a ensemble, là, depuis le  
13 début. Vous... vous avez mentionné, si je comprends  
14 bien, devant la Commission - puis corrigez-moi si  
15 je me trompe - que c'étaient, bon, des paroles en  
16 l'air, là, un peu du badinage, si je comprends  
17 bien.

18 R. Oui.

19 Q. **[303]** Est-ce que j'ai bien retenu votre réponse à  
20 ce niveau-là?

21 R. Du pétage de broue.

22 Q. **[304]** Du pétage de broue. O.K. Madame Blanchet,  
23 l'onglet 3, si vous voulez faire jouer la  
24 conversation qui est à la session 298 du dix (10)  
25 décembre deux mille huit (2008).

1 LA PRÉSIDENTE:

2 Quel onglet?

3 Me SONIA LeBEL :

4 L'onglet 3.

5 LA GREFFIÈRE :

6 1355.1, .2.

7 Me SONIA LeBEL :

8 Merci.

9 (15:52:03)

10

11 114P-1355.1: Écoute électronique 08-0459\_298 du 10  
12 décembre 2008

13

14 114P-1355.2: Transcription de l'écoute électronique  
15 08-0459\_298 du 10 décembre 2008

16

17 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

18

19 Me SONIA LeBEL :

20 Q. [305] Vous m'avez expliqué au début de votre  
21 témoignage... et, moi, je vous disais que je  
22 pensais que vous en aviez une certaine influence  
23 sur le vote e la FTQ. Vous m'avez expliqué au début  
24 de votre témoignage que c'était pas le cas. Qu'est-  
25 ce que la... Vous avez parlé avec quelqu'un qui

1 vous dit que si vous aviez appuyé le PQ, là, le  
2 Parti libéral aurait eu plus de problème à passer  
3 aux élections. Comment vous interprétez cette  
4 conversation-là?

5 R. J'aurais peut-être une question. Est-ce qu'on sait  
6 à qui je parlais ou... je dis « le bonhomme », mais  
7 est-ce que, vous, vous avez dans les transcrips  
8 c'est qui le bonhomme?

9 Q. **[306]** Non.

10 (15:55:11)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[307]** À qui vous parlez dans la conversation, avec  
13 qui vous parlez?

14 R. Je dis à Louis Bolduc que j'ai rencontré le  
15 bonhomme puis le bonhomme m'a dit bla, bla, bla.  
16 Mais c'est qui le...

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[308]** Le bonhomme, on le sait pas, mais le bonhomme  
19 vous rapport les paroles d'un monsieur D'Amours.  
20 Alors, monsieur D'Amours, vous le connaissez?

21 R. Je le connais pas personnellement mais je pense que  
22 c'est le député de Rivière-du-Loup, qui était  
23 président du Parti libéral.

24 Q. **[309]** Parfait. Alors, comment vous interprétez  
25 cette conversation-là, est-ce que c'est exact, est-

1 ce que vous avez de l'influence, vous pensez?

2 R. Bien, écoutez, quand le Parti libéral a présenté sa  
3 Loi 133 sur le placement syndical, la référence de  
4 main-d'oeuvre, je pense que notre... notre  
5 influence aux élections a pas donné grand-chose.  
6 Vous vous souvenez de mon débat avec madame  
7 Thériault et ce qui s'en est suivi. Puis, comme  
8 j'ai dit au début, la dernière fois on a appuyé le  
9 Bloc puis c'est le NPD qui a rentré. Maintenant,  
10 définitivement, il semble que les Libéraux, dans  
11 cette conversation-là, pensent qu'on a une certaine  
12 influence. Mais ils ont la mémoire courte parce que  
13 la Loi 133 nous a fait mal.

14 Q. **[310]** O.K. Et quand vous parlez de retour  
15 d'ascenseur, vous parlez de quoi exactement?

16 R. Bien, j'aurais aimé qu'ils mettent la pédale douce  
17 sur la Loi 133. Puis ils l'ont pas fait.

18 Q. **[311]** Je vais vous demander, Madame Blanchette, de  
19 faire jouer la conversation qui est à l'onglet 4,  
20 s'il vous plaît. La session 327, conversation du  
21 dix (10) décembre deux mille huit (2008).

22 R. Ah! mon Dieu!

23 LA GREFFIÈRE :

24 1356.1, point 2.

25

1 114P-1356.1 : Écoute électronique 08-0459\_327  
2 du 10 décembre 2008

3  
4 114P-1356.2 : Transcription de l'écoute  
5 électronique 08-0459\_327 du 10  
6 décembre 2008

7  
8 ÉCOUTE D'UNE CONVERSATION TÉLÉPHONIQUE

9  
10 Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[312]** Ce que j'essaie d'explorer avec vous,  
12 monsieur Arsenault, c'est le fait que et ce que  
13 vous semblez un peu... un peu nier à mon avis c'est  
14 le fait que le poste de président de la FTQ et le  
15 poste de président du conseil administratif du  
16 Fonds de solidarité de la FTQ sont des postes clés,  
17 des postes de pouvoir et des postes qui revêtent  
18 une certaine influence et que ça n'est pas... peut-  
19 être pas par hasard que des gens ou des  
20 entrepreneurs comme monsieur Accurso se rapprochent  
21 de vous non pas quand vous êtes directeur des  
22 Métallos mais directeur... président de la FTQ et  
23 que c'était peut-être pour avoir accès à cette  
24 influence-là. Quand vous dites...

25 (15:59:12)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Q. [313] N'est-ce pas?

3 Me SONIA LeBEL :

4 Q. [314] N'est-ce pas? Point d'interrogation,  
5 effectivement.

6 R. J'ai une certaine influence dans la politique, mais  
7 je suis pas le seul joueur, je suis pas le seul  
8 gars sur la patinoire.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. [315] On parle pas des autres, on parle de vous.

11 R. Oui, oui.

12 Q. [316] O.K.

13 R. Non, je vous l'ai dit, si j'étais l'agent de  
14 sécurité à la porte ici, monsieur Accurso n'aurait  
15 certainement pas fait des... on se connaît... on se  
16 connaîtrait pas puis on souperait pas ensemble puis  
17 on aurait pas fait un voyage ensemble, c'est clair.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. [317] Alors ceci étant...

20 R. Ça, ça s'appelle du maillage puis bâtir un carnet  
21 d'adresse puis à notre époque bien c'était des  
22 voyages de pêche, des choses de même puis  
23 aujourd'hui bien c'est Facebook puis Twitter puis  
24 les autres affaires, t'sais, l'évolution du monde,  
25 moi c'est de même que je vois ça.

1 Q. **[318]** Bon bien alors une fois sur cette lancée,  
2 Monsieur Arsenault, je comprends que si vous étiez  
3 agent de sécurité dans une pâtisserie, tout ce que  
4 vous pourriez fournir à monsieur Accurso, c'est  
5 potentiellement des croissants.

6 R. C'est exact.

7 Q. **[319]** Alors racontez, à titre de président de la  
8 FTQ et à titre de président du Fonds, qu'est-ce que  
9 vous pensez que vous pouvez fournir à monsieur  
10 Accurso?

11 R. Bien on partage, vous savez que les employeurs, le  
12 monde syndical, on a des idées, des objectifs  
13 divergents mais on en a des convergents aussi et  
14 l'exemple de la Caisse de dépôt, c'est une position  
15 convergente qu'on a avec les employeurs puis pas  
16 juste la construction. Moi je crois que l'économie  
17 du Québec pouvait être mieux servie si les  
18 entreprises sont détenues par des Québécois.

19 Q. **[320]** Et vous pensez que monsieur Accurso a besoin  
20 de vous inviter sur son bateau pour... pour avoir  
21 des discussions philosophiques et politiques de cet  
22 ordre-là avec vous?

23 R. Bien c'est un enchaînement des choses, Madame la  
24 Présidente, je veux dire, on soupe ensemble, on  
25 parle de politique puis à un moment donné il dit



1 dans une de ses... il avait un bateau pour faire du  
2 PR puis là, il me dit: « Je vais m'en débarra... »  
3 bien je pense c'est moi ou lui qui le dit: « Je  
4 vais m'en débarrasser, personne veut venir. »

5 Q. **[321]** Vous allez m'aider à comprendre, là, parce  
6 que j'ai toujours l'impression qu'on... qu'on a de  
7 la misère à répondre à la question. Monsieur  
8 Accurso ne vous a jamais invité sur son bateau  
9 avant que vous deveniez président de la FTQ,  
10 président du Fonds. On a une conversation qui  
11 démontre que successivement, depuis le début, les  
12 débuts du Fonds, monsieur Accurso a invité tous ces  
13 gens-là sur son bateau, est devenu des amis avec  
14 ces gens-là. Il est ami avec le président de la FTQ  
15 Construction, qui comme par hasard, a un poste sur  
16 la SOLIM qui semble être le terrain de jeu de  
17 monsieur Accurso selon les écoutes... les versions  
18 d'écoutes électroniques qu'on entend. Vous allez  
19 pas me dire que le seul intérêt de monsieur Accurso  
20 de se rapprocher de vous et que vous êtes pas  
21 capable d'en voir... d'en imaginer un autre est  
22 d'avoir une discussion philosophique avec vous qui  
23 pourrait se faire dans un restaurant, là?

24 R. Non, c'est de faire du maillage puis... puis de  
25 demander au président de la FTQ de défendre les

1 dossiers qui lui, pense importants, mais moi, il  
2 faut que je sois confortable avec le dossier aussi.  
3 Ce qui veut dire si monsieur Accurso, par exemple,  
4 m'aurait demandé de défendre un dossier où il  
5 faudrait baisser les salaires des travailleurs de  
6 la construction de vingt pour cent (20 %), je  
7 l'aurais envoyé promener et lorsqu'on lit l'article  
8 de madame Jérôme-Forget, que maître LeBel nous a  
9 montré tout à l'heure, madame Forget elle dit quoi?  
10 Elle dit les entrepreneurs, les ingénieurs, les...  
11 chaque profession au Québec puis les travailleurs  
12 bien c'est des syndicats mais chaque profession a  
13 ses... ses ordres, les avocats vous avez le Barreau  
14 et chaque... chacun d'entre nous on fait nos pre...  
15 nos... nos pressions auprès des gouvernements  
16 pour... pour représenter nos membres et lorsque  
17 différentes associations ont un point convergent,  
18 oui, ça peut arriver qu'on fasse des... des  
19 pressions communes et monsieur Accurso est membre  
20 de plusieurs associations patronales et lorsqu'on a  
21 des points convergents, il m'a demandé de lui  
22 donner un coup de main dans le dossier, entre  
23 autres, du dix milliards (10 G) de la Caisse de  
24 dépôt puis d'avoir un taux préférentiel pour...  
25 pour le Québec, pour les ingénieurs, pour lui, et

1 caetera, et moi je pense que c'est bon pour  
2 l'ensemble du Québec mais surtout c'est bon pour  
3 nos membres, bon pour l'économie du Québec. C'est  
4 important au Québec d'avoir une économie forte et  
5 ça, c'est, ma priorité moi, c'est les affiliés de  
6 la FTQ puis leurs membres et quand un Québec a une  
7 économie forte, on a une classe moyenne plus forte  
8 et tout s'ensuit.

9 Q. [322] O.K. Vous allez être d'accord avec moi que  
10 quand deux associations qui peuvent avoir à  
11 certains moments des intérêts convergents peuvent  
12 avoir effectivement des intérêts divergents,  
13 pardon, peuvent avoir effectivement des intérêts  
14 convergents, il est normal que sur un point commun  
15 ils s'associent de façon officielle mais ici on  
16 parle par de ça, là. On parle d'un entrepreneur qui  
17 se rapproche du président de la FTQ et que là, et  
18 qui dans l'ombre finalement influence peut-être les  
19 propos ou les directions que vous allez prendre,  
20 là.

21 R. Il y a des gens...

22 Q. [323] On parle pas du président de l'Association  
23 des entrepreneurs.

24 R. Il y a des gens dans l'ombre qui sont pas  
25 nécessairement des associations qui s'associent

1 avec nous, qui tentent d'influencer le président de  
2 la FTQ comme ils tentent d'influencer des  
3 ministres, le premier ministre, et cetera. Je veux  
4 dire, il y a pas juste monsieur Accurso qui m'a  
5 demandé à un moment donné de faire des pressions  
6 sur tel, tel, tel sujet.

7 Q. [324] Qui d'autre?

8 R. Bien il y a des gens de toutes sortes qui me disent  
9 à un moment donné, tu peux rencontrer une personne  
10 âgée à la pharmacie qui va te dire, ça a pas de bon  
11 sens. Mon médicament pour l'insuline, avant ça je  
12 le payais pas, aujourd'hui je le paie. Pouvez-vous  
13 la FTQ nous donner un coup de main là-dessus? Il y  
14 a les étudiants, les groupes d'étudiants,  
15 d'étudiants personnel... qui sont venus nous voir  
16 sur une base personnelle aussi. On est exposé à ça  
17 tous les jours. Mais j'avoue, monsieur Accurso a  
18 profité du fait que je le connaissais pour me  
19 demander de faire des pressions au niveau des PPP,  
20 faire des pressions au niveau de la Caisse de dépôt  
21 et je partageais cette philosophie-là et je l'ai  
22 fait sans aucune réticence et les gens à la FTQ  
23 étaient au courant que c'était notre position. Nous  
24 on veut que ça marche l'économie au Québec. On veut  
25 une économie forte et la meilleure façon de faire

1           ça, dans le secteur manufacturier, c'est la même  
2           chose, la meilleure façon de faire ça, c'est de  
3           créer de l'ouvrage ici et non d'avoir des gens de  
4           l'extérieur qui viennent sous-traiter notre  
5           travail.

6           Q. [325] Vous devez certainement faire une différence,  
7           Monsieur Arsenault, entre monsieur Accurso qui est  
8           partenaire du Fonds avec lequel vous avez des  
9           intérêts en tant que président du Fonds de  
10          solidarité...

11          R. Certainement je fais une différence Madame.

12          Q. [326] ... et une personne que vous rencontrez à la  
13          pharmacie, là.

14          R. Certainement je fais une différence parce qu'on  
15          avait à ce moment-là des dizaines de millions de  
16          dollars dans Simard et Beaudry puis on voulait que  
17          Simard et Beaudry aient des contrats, c'est clair.  
18          Le Fonds de solidarité, on investira pas de  
19          l'argent dans une compagnie de construction avec  
20          les camions park... stationnés dans la cour. C'est  
21          clair que si je peux aider une compagnie partenaire  
22          du Fonds au niveau politique pour que les gens  
23          travaillent, pour que l'économie fonctionne, c'est  
24          très clair que je vais le faire.

25          Q. [327] O.K. Pour revenir à la conversation qu'on

1 vient d'entendre puis être capable d'éclaircir vos  
2 propos parce que je voudrais pas que ça reste  
3 ambigu, là, et que vous ayez pas l'occasion de vous  
4 exprimer là-dessus, qu'est-ce que vous voulez dire  
5 à la ligne 21 quand vous dites « si on avait mis la  
6 machine de la FTQ »...

7 R. Oui, reculez un peu.

8 Q. [328] Oui à la ligne 21, « si on avait mis la  
9 machine de la FTQ, Charest aurait été  
10 minoritaire ». Qu'est-ce que ça veut dire ça de  
11 façon pratique?

12 R. Ça veut dire que cette année-là, on a pas... il y  
13 avait pas un élan chez nous. Vous savez, à la FTQ,  
14 avant de décider si on appuie ou pas un parti  
15 politique, il y a dans un premier temps une réunion  
16 du bureau. Ensuite on fait un conseil général et,  
17 puis là on discute. Est-ce qu'on appuie le Parti  
18 québécois? Est-ce qu'on appuie les Libéraux ou est-  
19 ce qu'on appuie personne. Et finalement, lorsqu'on  
20 décide au Québec, lorsqu'on décide d'appuyer un  
21 parti politique, là on fait un congrès d'une  
22 journée.

23 16:06:41

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Q. [329] Mais c'est pas ça la question.

1 R. Bien c'est ça la réponse Madame. J'ai consulté mon  
2 monde puis ils m'ont dit, nous autres cette année,  
3 on appuie personne.

4 Q. [330] Mais c'est pas ça la question. La question  
5 c'est, si vous aviez à décider d'appuyer quelqu'un,  
6 Charest ou notamment le Parti québécois...

7 R. Bien la réponse c'est oui. Probablement qu'il  
8 aurait été minoritaire mais je suis pas un devin.  
9 Bien la raison que je l'ai pas appuyé, c'est que  
10 j'avais des mandats.

11 Q. [331] Bon, alors la question... O.K. Alors la  
12 question, Monsieur Arsenault, c'est que vous  
13 estimez que vous avez un certain pouvoir politique  
14 qui peut faire...

15 R. La FTQ, oui.

16 Q. [332] ... qui peut faire pencher la balance d'un  
17 bord ou de l'autre?

18 R. Oui.

19 Q. [333] Bon.

20 R. Mais ça s'avère pas toujours vrai. Aux dernières  
21 élections fédérales, on a mangé nos bas, Madame.

22 Me SONIA LeBEL :

23 Q. [334] Qu'est-ce que vous voulez dire quand vous  
24 dites que j'ai une po... Je comprends l'expression  
25 une carte... une carte dans ma poche de fesse, là,

1 c'est pas ça ma question. Ça va aller pour...

2 R. Une carte de syndicat.

3 Q. [335] Oui exactement. Ça va aller pour la  
4 signification de l'expression, là, mais je veux  
5 dire, qu'est-ce que vous voulez dire par là, c'est  
6 quoi cette carte cachée là? C'est quoi la carte, on  
7 va dire la carte dans votre manche peut-être?

8 R. Oui, la carte cachée dans ta poche de fesse. Si...  
9 Puis là, je peux pas me rappeler qui. Il y a  
10 quelqu'un du Parti libéral qui m'a dit : « Regarde,  
11 je te remercie, puis si vous aviez mis la machine  
12 on serait minoritaire », en tout cas, je pense ça  
13 voulait dire ça.

14 Ce que je dis à ce moment-là, quand je  
15 rencontre le gouvernement nouvellement élu, mais  
16 c'est clair qu'on félicite le nouveau premier  
17 ministre puis on lui fait sentir qu'on lui a pas  
18 mis trop de pression puis il est là puis qu'on  
19 aimerait ça avoir une coopération durant les quatre  
20 prochaines années. C'est la nature même de la  
21 politique. Dans une société démocratique c'est de  
22 même que ça fonctionne.

23 Q. [336] Oui, mais... je comprends l'espoir d'avoir  
24 une coopération avec les gouvernements quand on est  
25 un groupe de lobbys qui représente les intérêts



1           surtout de travailleurs dans un secteur donné. Je  
2           suis très capable de comprendre et je peux  
3           comprendre les intérêts que vous avez à défendre.  
4           C'est pas ça qui est écrit dans la conversation.  
5           Vous semblez dire que vous avez une carte que vous  
6           pouvez jouer puis vous dites que vous aurez pas  
7           trop de misère pour les quatre prochaines années.  
8           Expliquez-moi c'était quoi votre sentiment et votre  
9           pensée derrière ça, c'est bien différent  
10          (inaudible)?

11         R. Ma pensée derrière ça. Laissez-moi vous donner  
12         quelques exemples. Par exemple, au Québec, on a un  
13         code du travail où l'accès à la syndicalisation est  
14         moins difficile qu'ailleurs. Bon. Si le premier  
15         ministre, si le gouvernement en place décide de  
16         nous donner un code du travail comme aux États-Unis  
17         ou en Ontario, j'ai une carte dans ma poche fesse  
18         pour le convaincre : « Regarde, ça pas de bon sens  
19         puis souviens-toi des dernières élections », et  
20         caetera. Si le premier ministre... si le  
21         gouvernement au pouvoir décide, à un moment donné,  
22         de couper la formule Rand qui oblige les  
23         travailleurs à payer une cotisation syndicale avec  
24         une majorité, si on veut amener, dans le fond, des  
25         aménagement au code du travail.

1                   Lorsque le parti au pouvoir te dit :  
2                   « Regarde... bon, votre action lors des dernières  
3                   élections a fait en sorte qu'on a gagné », tu es  
4                   mieux vu du parti qui est au pouvoir que si... si  
5                   tu as mis la gomme pour le défaire puis il rentre à  
6                   plate couture, là, tu en manges toute une. La  
7                   politique c'est ça.

8                   LA PRÉSIDENTE :

9                   Q. **[337]** Oui, mais, comme dit maître LeBel, puisque le  
10                   gouvernement était majoritaire, parce que vous  
11                   aviez pas, selon vous...

12                   R. Il était pas majoritaire.

13                   Q. **[338]** Bien, il était pas...

14                   R. Excusez.

15                   Q. **[339]** Il était pas minoritaire. Parce que vous  
16                   dites : « Le gouvernement aurait été minoritaire si  
17                   on avait mis la machine de la FTQ en branle. »

18                   R. Oui.

19                   Q. **[340]** Bon. Alors donc, étant majoritaire, qu'est-ce  
20                   que vous pouviez faire pour faire... qu'est-ce que  
21                   vous aviez dans votre poche pour faire en sorte  
22                   qu'il agisse autrement? Il était tranquille pour  
23                   les quatre prochaines années, alors qu'est-ce que  
24                   vous aviez? Vous semblez souvent... vous semblez  
25                   avoir ou considérer avoir des leviers. Autant vous

1           pensiez avoir un levier avec madame Marois puis  
2           monsieur Blanchet, là c'est quoi la carte dans  
3           votre poche?

4           R. C'est qu'on a plus d'influence. Mais des cartes,  
5           c'est quoi que vous voulez savoir?

6           Q. **[341]** Bien, c'était quoi que vous aviez dans votre  
7           poche?

8           R. Bien, c'est l'administration du gouvernement pour  
9           les quatre prochaines années sur les différents  
10          sujets qui nous interpellent. Ça peut être la santé  
11          et sécurité au travail, ça peut être... Par  
12          exemple, la Loi de santé et sécurité au travail, ça  
13          fait trente (30) ans, Madame, qu'on demande des  
14          changements. Bon, bien, quand tu as un gouvernement  
15          majoritaire puis que les... les dirigeants du  
16          gouvernement disent : « Bien, regarde, on est  
17          content, dans le fond, aux dernières  
18          élections... », bien, là tu es en meilleure  
19          position pour demander des réformes. Des réformes  
20          gouvernementales, des réformes de... de  
21          législation. C'est ça la carte dans la poche de  
22          fesse. C'est pas plus que ça, là.

23                    On est un instrument de lobby, Madame. Et  
24          on est interpellés tous les jours. Chaque fois  
25          qu'il y a une commission parlementaire, la FTQ va

1 faire des présentations, j'en ai une liste longue  
2 comme d'ici à demain. Chaque budget, on est  
3 consultés. Et on a souvent des différends avec les  
4 gouvernements, bien sûr. Et quand le parti au  
5 pouvoir reconnaît que ton inaction ou ton action a  
6 fait en sorte qu'ils ont eu de l'aide, disons qu'on  
7 a une oreille plus attentive. C'est ça la carte  
8 dans la poche de fesse.

9 Me SONIA LeBEL :

10 Q. **[342]** Donc, à la fin de cet exercice-là,  
11 contrairement au début de votre témoignage ou, en  
12 tout cas... où c'était beaucoup plus nuancé, vous  
13 admettez avec moi qu'en tant que président de la  
14 FTQ, vous avez une certaine influence, un certain  
15 pouvoir d'influence politique?

16 R. Je représente une organisation qui a de l'influence  
17 au Québec.

18 Q. **[343]** Eh! voilà. Maintenant, en tant que  
19 président... et si on change de chapeau, en tant  
20 que président du conseil d'administration du Fonds  
21 de solidarité de la FTQ, considérez-vous que vous  
22 avez également un pouvoir politique mais, en plus,  
23 un pouvoir économique?

24 R. Quand tu présides un Fonds comme le Fonds de  
25 solidarité, neuf point sept milliards de dollars

1 (9.7 G\$), je peux vous dire qu'il y a des gens,  
2 dans mon ancienne vie, quand j'étais syndicaliste  
3 (inaudible) fonds, qui nous saluaient pas,  
4 aujourd'hui ils nous saluent. C'est un fait.

5 Q. **[344]** Et donc, en tant que président combiné de la  
6 FTQ et du Fonds, vous avez quand même certaine  
7 influence, certain pouvoir, on s'entend?

8 R. Je suis d'accord puis c'est tout une job.

9 Q. **[345]** Et vous êtes assez intéressant pour des gens  
10 comme potentiellement des entrepreneurs ou des gens  
11 qui pourraient vouloir se rapprocher et avoir une  
12 influence à travers vous?

13 R. C'est intéressant pour bien du monde qui nous  
14 courtise.

15 Q. **[346]** Vous êtes un poste clé?

16 R. C'est sûr, un poste clé, je préside, je présidais  
17 un Fonds de neuf point sept milliards de dollars  
18 (9,7 G\$) puis une centrale syndicale de six cent  
19 mille (600 000) membres avec trente-sept (37)  
20 affiliés, j'ai dit ça en rentrant ici.

21 Q. **[347]** Parfait.

22 R. Mais ce que je vous dis, souvent la perception des  
23 gens pensent que parce que tu es président de la  
24 FTQ, tu claques du doigt puis ça arrive. C'est pas  
25 de même que ça marche dans la vie. Il faut que tu

1           convainques constamment, il faut que tu travailles  
2           fort sur tes dossiers puis souvent, ça avance à pas  
3           de tortue. Puis temps en temps, tu fais un pas en  
4           arrière puis tu continues, c'est ça. Mais tu as une  
5           influence, tu as plus d'influence que vos  
6           coiffeurs, dans la société, c'est clair.

7           Q. **[348]** Avez-vous pris connaissance, monsieur  
8           Arsenault, de la revue de presse de ce matin et des  
9           propos de monsieur Généreux?

10          R. Oui.

11          Q. **[349]** O.K. Au long de votre témoignage, dans les  
12          différents dossiers, vos différentes interventions  
13          avec les affiliés...

14          (16:13:56)

15          LA PRÉSIDENTE :

16          Pourriez-vous juste spécifier les propos, O.K.,  
17          merci.

18          Me SONIA LeBEL :

19          Oui, je vais... j'allais faire une mise en  
20          contexte, effectivement et faire un rapport avec le  
21          témoignage, Madame la Présidente, donc au cours de  
22          votre témoignage, au cours... on a exploré  
23          plusieurs dossiers, je les énumérerai pas tous mais  
24          entre autres Carboneutre et le poste de monsieur  
25          Lavallée à la SOLIM et les problèmes avec la FTQ,

1 l'affilié etc., et il semble, à ma connaissance,  
2 selon mon interprétation de votre réponse que vous  
3 marteliez sans cesse que vous n'aviez aucun pouvoir  
4 comme président de la FTQ, à tout le moins un  
5 pouvoir peut-être d'influence morale mais qu'en  
6 vertu des statuts, vous en aviez pas.

7 Monsieur Généreux, à qui je n'ai pas parlé  
8 et je me suis fiée au même article que vous, ce  
9 matin, semble dénoncer et dans la presse et dans  
10 les différentes tribunes médiatiques, soit la  
11 radio, que tel n'est pas le cas et que le président  
12 de la FTQ a, en vertu des statuts, effectivement,  
13 certains pouvoirs.

14 Moi, je vous ai parlé de tutelle à un  
15 moment donné, vous m'avez dit: « Non, j'ai pas ce  
16 pouvoir-là. » Je vous ai parlé de pouvoir de  
17 surveillance, d'intervention vous m'avez parlé de  
18 « Non », vous m'avez dit: « J'ai un pouvoir moral  
19 et j'ai le pouvoir de jaser avec le monde pour les  
20 convaincre. » Alors qu'est-ce que vous avez à dire  
21 par rapport à ça puis essayez de nous éclairer, là.

22 R. Bien ce que j'ai à dire, premièrement, Claude  
23 Généreux a été candidat au poste de secrétaire  
24 général de la FTQ au dernier congrès de la FTQ puis  
25 il a subi une cuisante défaite. C'est un membre du

1 Syndicat canadien de la fonction publique qui est  
2 le plus gros affilié de la FTQ qui avait la plus  
3 grosse délégation à la FTQ puis même ses membres  
4 ont pas voté pour lui à cinquante pour cent (50 %).

5 Et j'ai devant moi, je pourrais vous... je  
6 sais pas si vous voulez que je vous le dépose, ce  
7 matin, un message qui a été envoyé par le président  
8 de la FTQ, Daniel Boyer et qui dit que le Syndicat  
9 canadien de la fonction publique n'endosse pas et  
10 se dissocie de cette initiative de Claude Généreux.

11 Q. **[350]** Alors quand monsieur...

12 R. C'est un... c'est un acte, tant qu'à moi de  
13 frustration, c'est un mauvais perdant et il est  
14 choqué, je peux vous dire que monsieur Généreux, en  
15 dix neuf cent... en deux mille dix (2010), il était  
16 au congrès de la FTQ puis il aurait pu, à ce  
17 moment-là, prendre le micro puis il aurait pu  
18 parler tant qu'à moi de... de ce qui se passait à  
19 la FTQ puis les dernières années puis amener des  
20 changements aux statuts et il aurait pu y avoir des  
21 gens de son syndicat avec lui puis il l'a pas fait.

22 Q. **[351]** Encore, ce que vous me dites, c'est que dans  
23 l'article de Kathleen Lévesque entre autre,  
24 monsieur Généreux explique, il dit: « Michel  
25 Arsenault ment, sa thèse à l'influence et



1 l'autorité morale plutôt que du pouvoir ne sert  
2 qu'à camoufler son inaction, c'est inexact, vous  
3 n'aviez pas, effectivement, les pouvoirs d'agir  
4 tels qu'il le prétend?

5 R. J'ai pas la prétention, là, que les six cent mille  
6 (600 000) membres de la FTQ sont d'accord avec moi  
7 là, il y a de la place pour la dissidence à la FTQ,  
8 même pour monsieur Généreux qui est un retraité.

9           Moi je vous dis que l'interprétation que  
10 j'ai eue des statuts, faire une mise sous tutelle,  
11 soit qu'elle soit imposée par gouvernement ou que  
12 le syndicat concerné le demande. Lorsqu'on a eu des  
13 problèmes avec la FTQ construction, moi j'ai  
14 rapporté ces problèmes-là à chaque bureau,  
15 l'ensemble des VP, on a discuté de ces problèmes-là  
16 dans les différents conseils généraux et... et  
17 lorsqu'on a réglé le cas de Jocelyn Dupuis,  
18 l'ensemble des affiliés de la FTQ, personne s'est  
19 levé pour dire: « Ah, il faut les mettre à la  
20 porte » et moi je ne crois pas... monsieur Généreux  
21 fait partie de la philosophie qu'il faut mettre les  
22 gens à la porte, à un moment donné, quand les  
23 gens... si tu mets tout le monde à la porte tu as  
24 plus de FTQ. Moi j'ai préféré, comme je vous ai  
25 dit, essayer de travailler avec les deux groupes,

1 prendre le temps qu'il fallait, j'ai demandé à  
2 Chastenais, comme vous avez vu, après ça la  
3 deuxième fois, quand Goyette est parti, j'ai  
4 demandé à mon prédécesseur, Henri Massé, de venir  
5 pour ramener ces groupes-là puis aujourd'hui, je  
6 pense j'ai réussi. Je crois que... qu'Yves  
7 Ouellette comme directeur général de la FTQ  
8 Construction fait un bon travail et ce qui, ce qui  
9 me satisfait énormément, c'est le dernier vote sur  
10 la construction.

11 Vous vous souviendrez, le vote d'allégeance  
12 sur la construction, la FTQ Construction on a  
13 augmenté notre « membership ». On dit souvent à la  
14 blague, des membres, tu gagnes pas ça à Loto-  
15 Québec. Des membres, tu les mérites. Et les gens de  
16 la construction, quand ils veulent changer de FTQ à  
17 tous les quatre ans, il y a une période prescrite  
18 où tu peux t'en aller ailleurs. Et la dernière  
19 période de maraudage qu'on a eue, même madame  
20 Thériault, la ministre du Travail, incitait nos  
21 membres, puis ça, ça s'est jamais vu dans toute  
22 l'histoire du Québec, incitait les membres de la  
23 FTQ Construction à changer d'allégeance et c'est le  
24 contraire qui s'est produit. On a augmenté notre  
25 « membership ».

1                   Ça fait que je pense qu'il y a une  
2                   satisfaction chez les gens de la FTQ malgré tous  
3                   les déboires qu'on a eus. Moi il me semble que les  
4                   membres auraient, s'ils avaient été vraiment  
5                   insatisfaits de la façon qu'on a réglé les  
6                   problèmes de la FTQ Construction, ils auraient  
7                   quitté nos rangs pour aller ailleurs. Ils sont  
8                   demeurés chez nous. Non seulement ils sont demeurés  
9                   chez nous, on a augmenté notre « membership ».

10           Q. [352] C'est quoi le processus de désaffiliation  
11           pour une centrale?

12           R. Dans le cas des travailleurs de la FTQ  
13           Construction, aux quatre ans il y a un vote. Et le  
14           travailleur qui veut changer d'allégeance syndicale  
15           peut voter de la maison chez lui et...

16           Q. [353] Excusez-moi Monsieur Arsenault. Là je vous  
17           coupe parce que vous êtes vraiment pas... Je parle  
18           pas de comment une personne choisit son syndicat,  
19           le travailleur choisit son syndicat. Je parle de la  
20           FTQ versus la FTQ Construction. Quel est le  
21           processus de désaffiliation. C'est sur une base  
22           volontaire que la FTQ Construction est au sein de  
23           la FTQ?

24           R. Ça se fait dans deux secondes. Le syndicat des  
25           métallos demain matin pourrait nous envoyer une

1 lettre à la FTQ puis dire on se désaffilie de la  
2 FTQ puis c'est réglé.

3 Q. [354] C'est aussi simple que ça?

4 R. C'est aussi simple que ça.

5 Q. [355] O.K. Je comprends bien votre réponse, là.

6 Nonobstant les motivations alléguées que vous  
7 prêtez à monsieur Généreux, vous n'êtes pas  
8 d'accord avec l'interprétation qu'il fait des  
9 statuts. C'est exact?

10 R. Bien moi je me suis fait donner une interprétation  
11 des statuts puis c'est elle que je viens de vous  
12 livrer.

13 Q. [356] Parfait.

14 16:19:47

15 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

16 Q. [357] Et cette interprétation, c'est le fait que le  
17 central ne peut pas désaffilier lui-même un local,  
18 c'est ça?

19 R. C'est que pour désaffilier un local, ça prend une  
20 résolution du bureau et du conseil général.

21 Q. [358] De la FTQ?

22 R. Oui.

23 Q. [359] O.K. Donc le pouvoir central existe pour  
24 désaffilier si on veut.

25 R. C'est-à-dire, on pourrait mettre un affilié à la

1 porte.

2 Q. [360] C'est ça.

3 R. Mais il faudrait que le conseil général vote  
4 majoritairement pour.

5 Q. [361] O.K. Donc ça veut dire que si vous constatez  
6 des gros problèmes dans un local en tant que tel  
7 par exemple, on va prendre un exemple. On sait que  
8 monsieur Lavallée avait un ascendant très, très,  
9 très fort à la FIPOE, on peut... pour différentes  
10 raisons, qui il y a pas eu d'opposition à monsieur  
11 Lavallée pendant longtemps. Si monsieur Lavallée  
12 avait utilisé des sommes d'argent à la FIPOE à des  
13 mauvaises fins, est-ce qu'il aurait été possible  
14 pour la centrale de désaffilier la FTQ  
15 Construction, je suis pas en train de dire qu'il y  
16 aurait pas eu de conséquences mais pour arrêter un  
17 local avec des comportements douteux, quand c'est  
18 le dirigeant lui-même du local qui les fait, est-ce  
19 que c'est possible pour le central de désaffilier  
20 ce local?

21 R. Un local, il faudrait à ce moment-là que le bureau,  
22 le conseil général passe une résolution dans ce  
23 sens-là. Le président lui-même peut pas faire ça.  
24 Ça doit se faire dans... Et puis il y a un  
25 processus, il faut que t'aïlles à... après ça tu

1           peux aller au congrès de la FTQ débattre de la  
2           solu... de la décision.

3           Me SONIA LeBEL :

4           Q. [362] Donc c'est plus facile pour une centrale de  
5           se séparer de vous que de vous couper les amarres  
6           si on veut, là?

7           R. C'est plus facile pour un syndicat local ou,  
8           disons, appelons ça un affilié, parce que c'est...

9           Q. [363] Un affilié, oui.

10          R. C'est plus facile pour un affilié de partir que  
11          nous le mettre à la porte.

12          Q. [364] O.K.

13          R. Parce que nous le mettre à la porte, il faut que  
14          l'ensemble des autres affiliés soient d'accord  
15          qu'il prenne la porte.

16          Q. [365] O.K. Et là je vous parle pas de cas  
17          particuliers, Monsieur Arsenault, mais est-ce qu'il  
18          est possible théoriquement pour la FTQ Construction  
19          de mettre un affilié en tutelle?

20          R. Je le sais pas.

21          Q. [366] Vous le savez pas?

22          R. Honnêtement, je le sais pas.

23          Q. [367] O.K. Parfait. À ce stad...

24          R. Dans le passé, les tutelles dans la construction  
25          ont été imposées par les gouvernements, à ma

1           connaissance, après la Commission Cliche.

2           Q. [368] Si vous me permettez, Madame la Présidente, à  
3           ce stade-ci, je vais peut-être vous demander une  
4           suspension. Peut-être que, on est peut-être pas  
5           obligé de revenir si c'est pas nécessaire. Je vais  
6           le laisser à votre discrétion mais demander aux  
7           parties, à tout le monde, de rester à la  
8           disposition pour une dizaine de minutes. Je vais me  
9           permettre de faire le tour de la question et je  
10          pourrai évaluer, en fonction des contre-  
11          interrogatoires annoncés, en évaluant généreusement  
12          même l'annonce de maître Houle, s'il me reste assez  
13          de temps, là, avec la journée de demain pour  
14          effectivement éviter qu'on pousse ce soir, quitte à  
15          le faire demain soir si jamais...

16          LA PRÉSIDENTE :

17          Alors on va vous aviser évidemment, là.

18

19          AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE AU 30 JANVIER 2014 À

20          9 H 30.

21

22

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14  
15  
16  
17  
18  
19  
20  
21  
22  
23

SERMENT

Nous, soussignés, JEAN LAROSE et DANIELLE BERGERON,  
sténographes officiels, certifions que les pages  
qui précèdent sont et contiennent la transcription  
fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le  
tout hors de notre contrôle et au meilleur de la  
qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

---

Jean Larose (Tableau #254493-8)

Sténographe officiel

---

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle